

CHAPITRE XXVIII

Coup-d'œil sur la paroisse à la mort de l'abbé Cherrier. Les nouvelles familles : Phaneuf, Loiseau, Hamelin-Laganière, Benoit, Jalbert, Valin, Bergeron, Huard, Besse, Janson, Bonin, Morisseau, Laflamme, Angers, Durocher et Charron.

1809.

Quand, sur son lit de mort, l'abbé Cherrier eut repris confiance en la miséricorde de Dieu, il a dû entrevoir au ciel la phalange des élus, qui lui étaient redevables de leur éternelle félicité ; il a pu constater également en quel excellent état il laissait son champ d'opération ici-bas, tant sous le rapport matériel que spirituel. Non seulement sa paroisse était "disciplinée de longue main" (1) dans sa marche vers le bonheur sans fin, comme l'évêque lui en rendait le témoignage au lendemain de sa disparition ; mais Dieu la bénissait visiblement aussi dans les biens terrestres. Tout y avait progressé énormément depuis quarante ans ; c'était maintenant l'âge d'or qui s'ouvrait. Le village promettait d'être bientôt une florissante petite ville. S'y dressaient fièrement l'église actuelle, un bon presbytère, le couvent et une école prospère pour les garçons ; y naissaient des industries prenant tous les jours une plus large importance. Enfin l'ancien bourg dyonisien, débordant de toutes parts, contenait

(1) — Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Robitaille, curé de Saint-Philippe-de-Laprairie, en date du 25 déc. 1809. *Archives de l'archevêché de Québec*, Registre VII, page 79.

déjà soixante-dix familles. La campagne, de son côté, ne s'était pas peuplée avec moins de rapidité ; le haut et le bas du Bord-de-l'eau comptaient quatre-vingts familles, à l'Amyot en vivaient soixante-dix, au quatrième rang quatre-vingt-dix et au cinquième vingt environ. Dans toute la paroisse le recensement relevait deux mille trois cents âmes et le nombre de mille trois cents communicants.

M. Cherrier n'avait pas été étranger, tant s'en faut, à tout ce progrès ; volontiers lui en attribuait-on la plus forte partie du mérite, et l'affluence du peuple à ses funérailles a publié éloquemment la gratitude dont on était rempli à son égard.

Jusque dans la culture des terres il avait prêché d'exemple. Il avait acheté quelques propriétés et en avait reçu plusieurs en concession (1). Il les avait constituées autant de foyers de stimulation pour les pauvres colons qui peinaient sur les leurs. Si le curé n'y a pas réalisé sa propre fortune, c'est qu'il était obligé de les exploiter à prix d'argent. D'ailleurs, visait-il à ce but ? Il ne voulait que mettre les autres sur le chemin de la prospérité, et l'on peut affirmer que rarement l'on a contemplé un succès aussi entier.

Sous son règne, beaucoup de familles nouvelles sont venues se joindre aux anciennes. Rien de surprenant dans cette immigration. L'espace ne manquait pas et les brillants résultats obtenus par les devanciers attiraient de ce côté. La vallée du Richelieu était, du reste, à cette époque, ce que sont aujourd'hui les bassins des lacs Saint-Jean et Témiscamingue. On s'y jetait avec la perspective du travail ardu, mais aussi avec celle plus encourageante de sa récompense. Parmi ceux qui ont alors abordé à Saint-

(1) — *Archives seigneuriales*, chez le Dr H.-A. Mignault, de S.-Hyacinthe.

Denis, notons les vigoureux bucherons : Phaneuf, Loiseau, Hamelin-Laganière, Benoit, Jalbert, Valin, Bergeron, Huard, Besse, Jeanson, Bonin, Morisseau, Laffamme, Angers, Durocher et Charron. Tous ces valeureux chevaliers de la hache ont dépassé les bornes de leur attente ; ils ont fait souche dans la paroisse, et leur descendance s'y perpétue dans le bonheur, vénérant la mémoire des braves ancêtres qui le leur ont préparé.

Les premiers de ces aïeux sur les rivages dyoniens ont été les Phaneuf. Petits-fils de l'Anglais Claude-Mathias Phaneuf ou Fanef, ils sont traversés plusieurs, les uns après les autres, de Saint-Antoine à Saint-Denis, à partir de 1770 (1). Leur aïeul avait été un captif pris dans la Nouvelle-Angleterre par les guerriers sauvages du Sault-au-Récollet. Amené par ses ravisseurs sur l'île de Montréal, il fut arraché de leurs mains grâce à la charité de M. de Belmont, Sulpicien, le 19 juillet 1711, et installé par le même sur une concession de trois par vingt arpents à la Rivière-des-Prairies. Il s'y est marié plus tard avec Catherine Charpentier, fille de son voisin. Sur la fin de sa vie, il possédait au même endroit trois arpents et demi par quarante, qu'il légua à son fils Pierre. Mais celui-ci ne fut pas retenu par ce bel héritage et s'en alla avec sa femme, Catherine Blais, s'établir à Saint-Antoine (2) avec ses frères Jean et Claude. C'est de là que leurs fils se sont dispersés dans toute la vallée du Richelieu. Les chefs de cette famille, au

(1) — Frs Phaneuf se faisait concéder 9 x 40 arpents au IV rang, le 23 mars 1772 ; Claude, père, 2 x 38 au III, le 12 mars 1773 ; et Claude, fils, 3 x 40 au IV, le 17 mars 1774. *Archives seigneuriales*, chez le Dr Mignault, de S.-Hyacinthe.

(2) — *Archives du palais de justice de Montréal*. Greffes des notaires : Raymbault, 19 juil. 1711 ; Senez, 14 sept. 1713 ; Coron, 27 août 1751 ; Racicot, 4 août 1766.

nombre de neuf à Saint-Denis en 1801, y sont aujourd'hui exactement dix : Jean-Baptiste, Lévi, Joseph, Alphonse, Amédée, François, Louis, Henri, Eugène et Dame Toussaint ; Jean-Baptiste (1) a été maire de 1882 à 1885 et est propriétaire de la scierie du village. Parmi les anciens, il y a eu deux victimes des malheureux événements de 1837 : un tué et un prisonnier, de plus des institutrices, un prêtre (2) et trois marguilliers : Claude en 1795, François en 1825 et un second Claude en 1833. Elle compte actuellement deux religieuses dans l'institut des Sœurs Grises à Saint-Hyacinthe.

Jean Loiseau, forgeron, originaire de Rochefort, près La Rochelle, en Anais, France, est venu au Canada à peu près en même temps que Claude-Mathias Phaneuf. Il se maria deux fois, en dernier lieu avec Catherine Gauthier à Québec, où il passa le reste de sa vie(3). Son fils Augustin, marié avec

(1)—Voici la généalogie canadienne de J.-Bte Phaneuf : I—Claude-Mathias, marié avec Catherine Charpentier ; II—Jean et Madeleine Lauzon ; III—Frs, qui épouse Madeleine Goddu à Saint-Antoine, le 29 mai 1769 ; IV—Pierre, qui épouse Françoise Bousquet à S.-Denis, le 14 juil. 1800 ; c'est le fils de son frère Frs qui fut tué en 1837 ; V—Ls qui épouse Emélie Laporte à S.-Denis, le 4 oct. 1836 ; VI—J.-Bte. qui épouse Emélie Charron à S.-Denis, le 10 janvier 1860 ; maire durant 3 ans ; VII—Alphonse, Louis et Henri. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Antoine et de S.-Denis.

(2)—Ce prêtre est l'abbé Ls-Alphonse Phaneuf. Voici sa généalogie depuis l'arrivée de la famille en Canada : I—Même ancêtre que le maire Jean-Bte Phaneuf ; II—Claude, marié avec Marie Bousquet à S.-Denis, le 25 nov. 1743 ; domicilié à S.-Antoine ; III—Claude, marié avec Félicité Mignault à S.-Antoine, le 18 janvier 1768 ; marguillier à S.-Denis, en 1795 ; IV—Paul, forgeron au IV rang en 1801, marié à S.-Denis avec Josephite, fille du notaire Christophe Michau, le 20 sept. 1802 ; V—Christophe, marié à S.-Denis avec Constance Michon, sœur de l'abbé Jacques-Denis, le 11 février 1833 ; fait prisonnier par les Anglais en 1837 ; VI—L'abbé Ls-Alphonse. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Antoine et de S.-Denis.

(3)—Tanguay, *Dict. gén.*.

Marie-Anne Chevaudreuil, est accosté à Saint-Denis dans le cours de l'été de 1770 ; l'automne suivant, le 6 décembre, il y apportait au baptême trois jumeaux, nés la veille (1). Sa postérité, autrefois nombreuse dans la paroisse, en est réduite aujourd'hui à un seul chef du nom de Jean-Baptiste.

François Hamelin-Laganière, venu de France au Canada vers 1680, a ensuite vécu aux Grondines (2). C'est de là que son petit-fils Joseph, issu du mariage de René Hamelin-Laganière et de Marie-Louise Dumontier, est arrivé à Saint-Denis, aussi en 1770. Ce dernier est le père de tous les Hamelin et Laganière de la paroisse ; ils y composent aujourd'hui quatre familles, dont l'une porte le nom de Hamelin et les trois autres celui de Laganière (3).

Parmi les nombreuses souches de Benoit en Canada, c'est celle dite Livernois, qui a poussé des rejetons à Saint-Denis. Son fondateur, nommé Paul, charpentier de sa profession, est arrivé de France sur nos rivages vers 1655 (4) ; il a vécu à Longueuil (5) et dans ses environs ainsi que ses enfants. Sa descendance en est venue dans la paroisse de Saint-Denis, de 1770 à 1785, par quatre frères, tous cultivateurs,

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S. Denis.*

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*

(3) — Ces familles sont celles de Paul Hamelin, de Toussaint, de Philéas et d'Herménégilde Laganière. L'ancêtre Jos. Hamelin-Laganière a été syndic pour la construction de l'église actuelle, en 1793 ; Frs et Cyrille ont été marguilliers comptables, en 1862 et 1870. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(4) — Tanguay, *Dict. gén.*

(5) — Voici ce que le recensement de 1681 nous apprend sur le compte de Paul Benoit, alors cultivateur à Longueuil : “ Paul Benoit, 60 ans ; Elizabeth Gobinet, sa femme, 42 ans ; enfants : Laurent, 21 ans ; Hélène, 14 ans ; Marguerite, 12 ans ; Geneviève, 10 ans ; Etienne, 9 ans ; Jacques, 8 ans ; Frs, 5 ans ; Ives, 2 ans ; 5 bêtes à cornes, 12 arpents en valeur ”. Jodoin et Vincent, *Histoire de Longueuil*, 65.

fil de Jean-Baptiste Benoit-Livernois et de Marie-Anne Gibouloux. Aujourd'hui il y a dans la localité dix-sept membres de cette famille répartis sous quatre chefs : Ephrem, Julien, Amédée et Wilfrid (1).

Le fondateur canadien de la famille Jalbert, Mathurin Gerbert de la Fontaine, de Nantes en France, est débarqué à Québec, vers 1656. Il s'y est marié trois ans plus tard avec Isabelle Targé, récemment arrivée de La Rochelle. Il a ensuite passé le reste de sa vie sur l'île d'Orléans (2). C'est son petit-fils François, maître charpentier, né du mariage de Joseph Gilbert et de Marguerite Aubertin, qui a implanté cette famille à Saint-Denis en 1772 (3). Celui-ci a travaillé à la construction de l'église actuelle ; on l'appelait alors Chalber. Comme on le voit, rarement un nom a autant souffert dans son orthographe ; il a lentement évolué de Gerbert à Jalbert. Le fameux *patriote*, à qui on a intenté un procès retentissant à l'occasion des événements de 1837, était fils de François et se nommait lui-même François (4). Aujourd'hui il y a dans la paroisse cinq familles de ce nom, descendantes du maître-charpentier de 1772 : ce sont celles de Dame Isidore (5) et de ses quatre fils : Isidore, Emile, Amédée et Victor.

(1) — Les Benoit marguilliers à S.-Denis sont : en 1790, Joseph ; en 1826, un second Joseph ; et en 1866, Séraphin. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — Tanguay, *Dict. géo.*

(3) — Il était parrain à S.-Denis l'année suivante, le 8 janvier. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(4) — Il est décédé à Saint-Denis, en mai 1854, et y a été inhumé le 8 de ce mois. Lui-même en 1824 et son père en 1796 ont été les seuls marguilliers de cette famille dans la paroisse. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(5) — Cette dame Isidore, née Odile Girard, est la mère de l'abbé Philéas. Voici la généalogie complète de ce dernier, depuis l'arrivée de sa famille en Canada ; I — Mathurin Gerbert ; II — Jos. Gilbert ;

LES PRÊTRES VÉZINA (Page 270).



Abbé J.-Arthur-A.



R. P. J.-Wilbrod



Abbé J.-Albert



Abbé Ernest



La famille Valin a conquis sa place dans la paroisse de Saint-Denis, en 1773, par l'ancêtre Nicolas-Jacques Vaslin (1), fils de Nicolas Vaslin et de Marie-Louise Paquette. L'aïeul de ce dernier était venu de France à Québec, vers 1680 (2). Il n'y a plus maintenant qu'Omer, comme représentant de ce nom dans la localité.

La descendance d'André Bergeron et de Marguerite Dumas, deux immigrants français aussi de 1680 (3), s'est installée à Saint-Denis en 1778 avec le colon Philippe, fils de Jean-Baptiste Bergeron et de Thérèse Grenier. Cette famille, nombreuse autrefois dans la paroisse, est aujourd'hui presque toute dispersée de par le Canada, il n'en reste plus qu'une tige sur place pour y rappeler son passage et son antique prospérité.

La famille Huard remonte à l'année 1720 dans la paroisse de Saint-Denis. Jean, procureur fiscal de la seigneurie de Lauzon à Lévis sur la fin du dix-septième siècle (4), l'avait amenée en Canada vers 1668 ; il était originaire de Courson, diocèse de Chartres en France, et marié avec Marie-Anne Amyot. C'est son

III—Frs Chalber, maître-menuisier ; IV—Frs Jalbert, le *patriote* ; V—Jos., époux de Marie Laperle ; VI—Isidore, époux d'Odile Girard, décédé en 1605 ; VII—L'abbé Philéas ; les deux Frères Viateurs Adélaïde et Orlas ; l'avocat Wilfrid, de Montréal ; et feue Sœur Saint-Isidore-de-Séville, de la Congrégation de Notre-Dame. Tanguay, *Dict. gén.*, et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(1) — Il se fait concéder un emplacement au village de Saint-Denis, le 26 fév. 1774. *Archives seigneuriales*, chez le Dr Mignault, de S. Hyacinthe. — Ses 2 petits-fils, Théodule et Augustin, respectivement âgés de 12 et de 10 ans, fils de Chs Valin et de Josephite Benoît, se sont noyés dans le Richelieu devant Saint-Denis, le 7 juin 1851. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(2) — Tanguay, *Dict. gén.*.

(3) — *Ibid.*.

(4) — Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, I, 471 et dans l'appendice LXX ; II, 9 et 52.

arrière-petit-fils Joseph, qui en a acclimaté une des tiges sur les rives dyonisiennes. Celui-ci venait de Saint-Nicolas, près Québec ; il s'est marié deux ans plus tard avec Geneviève Gatien. Aujourd'hui les quatorze chefs de sa descendance dans la localité montrent qu'elle s'y est fortement attachée au sol ; ce sont Toussaint, Dosithée, trois Amédée, Donat, Adjueteur, deux Louis, Napoléon, Avila, et Dames Damase et Dosithée (1).

Le premier ancêtre du bedeau Besse (2) est venu de Delamarque, près Condom, en Gascogne, France, vers 1752 (3). C'est son fils Pierre, qui a introduit sa descendance à Saint-Denis en 1784.

(1) — Dame Dosithée Huard, née Marie Laperle, est la mère d'Avila Huard, qui vient, en 1905, de terminer ses études philosophiques au collège de S.-Hyacinthe. Voici la généalogie de ce dernier depuis l'arrivée de sa famille en Canada : I—Jean ; II—Jacques, de S.-Joseph-de-Lévis ; III—Jean-Marie, époux de Marguerite Demers, domiciliés d'abord à S.-Nicolas, puis à Sainte-Croix ; IV—Jos., qui épouse Geneviève Gatien à S.-Denis, le 30 sept. 1782 ; V—Jos., qui épouse Marie-Anne Vigeant à S.-Denis, le 20 juillet 1807 ; VI—Louis, qui épouse Rosalie Gaudette à S.-Denis, le 29 sept. 1835 ; VII—Dosithée, qui épouse M. Laperle à S.-Denis, le 6 juin 1881. Tanguay, *Dict. gén.*, et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(2) — Voici la généalogie du bedeau Besse depuis l'arrivée de sa famille en Canada : I—Pierre, de Delamarque, où il était "gardien au palais", épouse à Québec Thérèse Maranda ; il a ensuite voyagé entre cette dernière ville, Saint-Pierre-du-Sud et Saint-Roch-des-Aulnaies ; plusieurs cités en France portent le même nom de Besse ; II—Pierre, arrivé célibataire à S.-Denis, s'y maria à l'âge de 24 ans, le 26 sept. 1786, avec Frsè Drolet, âgée elle-même de 21 ans ; devenue veuve, celle-ci épousa plus tard le frère du curé Cherrier, le négociant Jean-Marie ; Pierre, sachant lire et écrire, fut un des premiers abonnés du journal "Le Canadien" ; III—Edouard, menuisier ; IV—Edouard, potier, épouse Marguerite Deschamps à S.-Denis, le 19 juin 1838 ; noyé à Montréal vers 1860 ; V—Alexandre, bedeau, marié le 21 oct. 1878 à S.-Denis ; une de ses filles, Eugénie, a été institutrice en bas du Bord-de-l'eau. Tanguay, *Dict. gén.*, et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*

Pierre Jeanson-dit-Lapalme, né en 1661 et venu de Paris à Québec en qualité de tailleur de pierre l'an 1688 (1), est le premier ancêtre canadien des Jeanson de Saint-Denis. Ce sont ses arrière-petits-fils Louis et Joseph, qui ont implanté cette famille dans la paroisse en 1785 ; ils étaient issus du mariage de Louis Jeanson et de Marguerite Beauregard, de Verchères (2). Il y a aujourd'hui à Saint-Denis six familles de cette descendance, celles d'Alexandre, de Magloire, d'Augustin, de Jean-Baptiste et de deux Joseph.

Les Bonin, de Saint-Denis et des environs, ont pour père commun Nicolas Bonin, venu au Canada de l'île de Rhé sur les côtes de France, vers 1682. Fermier d'abord de Boucher de La Broquerie à Boucherville, il se maria ensuite et alla s'établir à Contre-cœur (3). De là son fils Pierre, ayant épousé Madeleine Laporte, se transporta sur le territoire de la future paroisse de Saint-Antoine ; il y était capitaine de milice en 1759. Par ses six fils, il est l'ancêtre des Bonin de Saint-Antoine, de Saint-Ours et de Saint-Denis. Le premier d'entre eux, qui se soit fixé en cette dernière paroisse, est Antoine, marié avec Josephte Goulet et arrivé en 1788 (4). Aujourd'hui cette famille vit sur la plage dyonisienne sous quatre chefs : Callixte, Joseph, Rodolphe et Avila.

La famille Morisseau, traversée de France sur nos bords vers 1674, y eut pour trait d'union Vincent Morisseau, marié avec Marie-Anne Beaumont. C'est à la troisième génération canadienne qu'elle étendit ses conquêtes jusqu'à Saint-Denis en 1788 par le colon

(1) — Gosselin, *Henri de Bernières*, 83.

(2) — *Archives de l'église de S.-Denis*.

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*.

(4) — Antoine Bonin était marguillier comptable à Saint-Denis, en 1798. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis*.

Louis Morisseau, qui y a épousé Josephite Darcy deux ans plus tard. Ce dernier venait de Repentigny (1). Il compte aujourd'hui deux familles de descendants dans sa paroisse adoptive, celles de Narcisse et de Victor.

François Quemineur, Kemler ou Kemeleur-dit-Laflamme, fils d'un notaire royal au parlement de Bretagne, est le fondateur de toutes les familles canadiennes qui portent cette dernière appellation. Il était de Place-Daniel, au diocèse de Lyon en France, lorsqu'il vint s'établir sur l'île d'Orléans, vers 1697 (2). Ce sont ses arrière-petits-fils Antoine et Jacques, qui ont doté Saint-Antoine d'une partie de sa descendance, et Michel, leur cousin, plus tard marié avec Françoise Joubert, en a fait autant pour Saint-Denis, en 1793. Aujourd'hui cette famille, une des mieux partagées de la localité sous le rapport du nombre et sous bien d'autres points de vue, y compte dix-sept chefs différents : Misaël, deux Jean-Baptiste, deux Joseph, Israël, Tréflé, Philéas, Jacob, Toussaint (3), Léon, Amédée, Magloire, Elzéar, et Dames Ambroise Jean-Baptiste et Léon.

La famille Angers, de Saint-Denis, reconnaît pour

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*

(2) — *Ibid.*, VI, 473 et 474.

(3) — Toussaint est le frère de l'abbé J.-Magloire Laflamme, curé de Farnham. Voici la généalogie de ce dernier depuis l'arrivée de la famille en Canada : I — Frs, unique souche de tous les Laflamme canadiens, épouse Madeleine Chamberland, en 1700, à Saint-François-d'Orléans, où il décède en 1728, à l'âge de 56 ans ; II — Un des 3 fils de Frs, établis à Saint-François-du-Sud ; III — Michel, époux de Claire Blanchette, domicilié à Saint-Pierre-du-Sud ; IV — Michel, établi d'abord à Saint-Charles-sur-Richelieu, se marie, le 28 oct. 1793, avec Françoise Joubert, de S.-Denis, et vient se fixer en cette dernière paroisse aussitôt après son entrée en ménage ; V — J.-Bte, bedeau ; VI — L'abbé J.-Magloire. Tanguay, *Dict. gén.*, et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S. Denis.*

premier ancêtre canadien Simon Lefebvre. Ce n'est qu'à ses enfants, qu'on a commencé à appliquer le sobriquet d'Angers. Une grande partie de sa descendance a accepté celui-ci, l'autre l'a repoussé pour conserver le nom de Lefebvre seul ; en sorte que le même Simon se trouve être le père d'Angers et de Lefebvre également. Venu de Tracy-le-bas en Picardie, France, vers 1664, il demeura d'abord à Québec ; puis il alla finir ses jours à la Pointe-aux-Trembles, quelques lieues plus haut que la capitale. Trois ans après son arrivée au Canada, il s'était marié avec Charlotte Pothier (1). C'est à Joseph, son arrière-petit-fils, fixé à Saint-Denis en 1799 et époux d'Angélique Messier, qu'est due la paternité de tous les Angers de la paroisse. Aujourd'hui ils sont plus de soixante-dix, distribués sous dix-sept chefs : Elie, trois Jean-Baptiste, deux Pierre, deux Toussaint, Louis, François-Xavier, Noël (2). Augustin, François, deux Joseph, Amédée et Edmond.

Le fondateur canadien de la famille Durocher de Saint-Denis est Louis Brien-dit-Desrochers. Ce ne sont que les deux dernières générations, qui se sont avisées de changer Desrochers en Durocher. Transplanté au pays vers 1680 (3), ce rameau de France l'a été à Saint-Denis en 1800. Aujourd'hui lui appartiennent les chefs Azarie, Eugène et Donat.

Pierre Charrou, jeune Français originaire de Saint-Martin, au diocèse de Meaux, est arrivé à Montréal vers 1662 ; trois ans plus tard, il épousait Catherine Pilliar, et le recensement de 1681 le trouvait cul-

(1) — Tanguay, *Dict. gén.*.

(2) — Noël Angers a été marguillier en 1898. Ses prédécesseurs du même nom de famille dans le banc-d'œuvre ont été : en 1812, Joseph, père, aussi syndic pour le second presbytère en 1834 ; en 1853, J.-Bte ; en 1876, Joseph, fils ; et en 1891, Toussaint. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

(3) — Tanguay, *Dict. gén.*.

tivateur à Longueuil, entouré de six enfants, possédant une vache et deux arpents en valeur (1) sur une terre nouvellement acquise. Ce sont les quatre fils de son arrière-petit-fils Louis-Eustache Charron, marié avec Judith Hogue, de Saint-Charles, qui ont introduit cette famille dans la paroisse de Saint-Denis, à partir de 1806 seulement. Aujourd'hui elle y compte vingt chefs différents : deux Joseph, Adolphe, François, Lévi, Amédée, Edmond, Jean-Baptiste, Charles, Ambroise, Hormisdas, Olivier, Philéas, Arthur, Avila, Edouard, David, et Dames Eustache, Ambroise et Pierre (2).



(1) — Jodoin et Vincent, *Histoire de Longueuil*, 65.

(2) — La famille Charron a fourni 4 marguilliers à la paroisse : Eustache, en 1834 ; Ls-Eustache, en 1873 ; Ambroise, en 1880 ; et Ignace en 1881. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

CHAPITRE XXIX

M. Martin, desservant. Les embarras dans la succession de la cure. M. Kelly, troisième curé de Saint-Denis ; ses antécédants, son court passage dans la paroisse. Ses vicaires. Son départ et la suite de sa vie ; sa mort. 1809-1817.

L'abbé Pierre Martin, après avoir fermé les yeux à son vénérable curé, M. Cherrier, resta desservant de Saint-Denis. Il pensa d'abord ne l'être que peu de temps, mais toutes les prévisions se changèrent devant la difficulté de trouver immédiatement un successeur. On commença par offrir le poste à Mgr Panet, coadjuteur de l'évêque de Québec et curé de la Rivière-Ouelle (1). C'était la reprise du projet de fixer un évêque dans le district de Montréal. Le plan avait manqué, quelques années auparavant, par la faute de la ville de ce dernier nom ; cette fois son échec lui vint du refus de Mgr Panet. L'autorité religieuse songea alors à M. Bardy, curé de La Présentation. Celui-ci ne crut pas devoir accepter non plus, mais à cause seulement de sa faible santé et de sa crainte de n'être pas à la hauteur de la position. Ses raisons furent également agréées. Le curé de Saint-Philippe-de-Laprairie, M. Pierre Robitaille, voyant l'embarras de son Ordinaire et croyant qu'il serait peut-être le sujet propre à remplir cette vacance, se mit avec empresse-

(1) — Lettre de Mgr Plessis à Mgr Panet, en date du 24 sept. 1809. *Archives de l'archevêché de Québec.*

ment à la disposition de son évêque. Mais Mgr Plessis ne jugeait pas ses capacités aussi favorablement que sa bonne volonté et le remercia de sa prévenance (1).

Après tous ces efforts, le 15 novembre 1809, M. Martin fut officiellement nommé desservant de Saint-Denis pour un temps indéterminé.

Ce prêtre, fils d'Antoine Martin-Beaulieu et d'Angèle Damien, était né à Saint-Laurent, près Montréal, le 22 janvier 1781. Ses études terminées, il fut ordonné par Mgr Plessis le 8 juin 1806. Puis il débuta dans le ministère paroissial comme vicaire à Saint-Eustache. De là il vint une première fois à Saint-Denis, ensuite retourna à Saint-Eustache jusqu'à ce qu'il fut renvoyé auprès de M. Cherrier. Evidemment ceux qui avaient eu l'avantage de l'apprécier se l'arrachaient.

Les héritiers du curé défunt ont été sans pitié à son égard, dès que les biens leur furent échus. Tout s'enleva du presbytère et le desservant temporaire n'y fut bientôt plus que dans une maison complètement dépourvue d'ameublement. Il dépeint son état à l'évêque, à la date du 9 novembre 1809 : " Je suis, dit-il, seul dans le presbytère, n'ayant pour tous meubles que cinq méchantes chaises que Madame Lecavalier a eu la complaisance de me laisser. Elle m'a prié, de plus, de prendre mes repas chez elle ; mais je sens combien je dois la gêner : il y a déjà un mois entier qu'elle me nourrit " (2).

Il va sans dire que dans ces conditions son séjour à Saint-Denis ne fut pas gai. N'étant pas sûr du lendemain, il ne pouvait encourir les dépenses de s'ins-

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec*, Registre VII, page 79.

(2) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

taller chez lui. Si au moins il avait eu la certitude de ne pas retourner vicaire ailleurs, mais il ne lui était permis de compter sur aucune promesse.

Pour surcroît d'ennui, il avait à peine rendu les derniers devoirs à son curé qu'une épidémie cruelle s'abattit sur la paroisse, l'obligeant, malgré sa santé délicate, à un ministère aussi pénible qu'actif. Le jour même qu'il était officiellement nommé à cette deserte, il écrivait à l'évêque : " Depuis près de deux mois, la mort fait ici des ravages alarmants : en quinze jours elle a enlevé quinze adultes ; depuis samedi, le 11, treize ont été administrés et presque tous annoncent une fin prochaine " (1).

Un mois plus tard, le 17 décembre, il traçait de nouveau ces lignes au même : " Les fièvres d'automne s'étendent bien au-delà de Saint-Denis : Saint-Hyacinthe, Saint-Charles, Saint-Marc, Saint-Hilaire et surtout Saint-Ours n'en ressentent que trop les malignes influences. Cette maladie est contagieuse et occasionnée probablement par les mauvaises eaux que les habitants des concessions ont été obligés de boire jusqu'à présent, et aussi par les brumes épaisses qui ont régné ici et aux environs presque continuellement depuis près d'un mois. Elles s'annoncent chez les uns par un grand mal de tête, chez d'autres par le vomissement et chez tous par un point de côté dont la violence paraît être extrême. En quatre mois, soixante adultes ont été enterrés presque tous victimes de ces mauvaises fièvres " (2).

Ce n'est qu'à la fin de janvier que l'ange exterminateur a quitté la place.

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — *Ibid.*

Le 18 octobre 1810, M. Martin était enfin remplacé par un curé, et lui-même s'en allait prendre la direction de la paroisse de Lachine. Il y resta trois ans ; après quoi il fut transféré à celle de Saint-Luc, près Saint-Jean. A l'automne de 1819, il en est passé à celle de Saint-Sulpice, où il est décédé le 21 février 1826, à l'âge de quarante-cinq ans (1).

Le troisième curé de Saint-Denis fut l'abbé Jean-Baptiste Kelly, né à Québec, le 5 octobre 1783. Il était fils de Jean Kelly et de Marguerite Migneron. Sa ville natale lui procura ses études ; il fut fait prêtre à son *alma mater*, le 9 novembre 1806, et envoyé aussitôt à Saint-Denis comme vicaire. Quand il est parti de ce poste, c'était pour s'en aller missionnaire au Madawaska. Le nouveau genre de vie, qu'il était tenu de mener dans ce pays aussi neuf que lointain, convenait parfaitement à ses aptitudes. Sa nature robuste avait besoin d'activité. C'était pour lui une jouissance de voyager de missions en missions, par monts et par vaux, par bois et par rivières. Malheureusement il a été arraché trop tôt à ce ministère pour être transplanté en rase campagne, sur le théâtre restreint de Saint-Denis ; ce qui ne l'a pas enchanté du tout. Il s'y rendit le 18 octobre 1810 et, quatre jours plus tard, transmettant ses premières impressions à son évêque, après avoir à peine jeté un regard autour de lui, il soupirait : " Je ne sais pas comment je m'en retirerai ici " (2).

(1) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 170.

(2) — Il ajoutait dans la même lettre : " Le trop grand vent m'ayant empêché de traverser mercredi à Sorel, je ne me suis rendu ici (à S.-Denis) que jeudi, (le 18 octobre) ; en y arrivant, j'y ai vu des figures un peu empruntées. . . . je prends la résolution de faire tout ce qui dépendra de moi pour le bien, et ensuite de m'abandonner à la divine Providence ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

Le règne de M. Kelly fut assez bien rempli à Saint-Denis. Dès le 27 novembre 1810, il écrivait à Mgr Plessis : “ Depuis que je suis ici, je suis tellement occupé que je n’ai point le temps d’avoir de mauvaises pensées ; les anniversaires ou les grand-messes, quatre à cinq par semaine, ça ne rate pas, sans compter les confessions et les malades, qui, depuis un bout de temps, ne m’occupent pas peu. . . . Je n’ai pour ainsi dire que le soir à moi pour étudier un peu et préparer mes prônes ” (1).

En outre, pendant tout le mois d’octobre 1812, il dut ajouter à la desserte de sa paroisse celle de Saint-Charles, alors que le curé, M. P. Robitaille, transféré de Saint-Philippe à ce dernier poste, en était absent pour remplir l’office d’aumônier auprès des milices canadiennes, dans le haut Richelieu, au début de la guerre avec les Etats-Unis (2).

Du 16 mai au 26 juillet 1811, il accompagna Mgr Panet en visite pastorale, depuis la Malbaie jusqu’à Québec (3). Il suivit de même Mgr Plessis dans le Haut-Canada, du 11 mai au 4 août 1816.

A Saint-Denis, les événements, qui ont plus particulièrement marqué son passage, sont des travaux de réparation à l’église, des difficultés à propos de la

(1) — *Archives de l’évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — M. Robitaille fut nommé, le 29 sept. 1812, aumônier du bataillon de milice incorporée stationnant à l’île aux Noix et à Saint-Jean. Le lendemain, M. Kelly était chargé de le remplacer dans le soin de sa cure ; il avait pour cela permission de biner chaque dimanche. Au bout d’un mois, le curé de S.-Charles recevant un desservant attitré dans la personne de l’abbé Ls Marcoux, son voisin de Saint-Denis, eut sa décharge. *Archives de l’archevêché de Québec.*

(3) — A la demande que lui avait faite l’évêque de l’accompagner il avait répondu, le 19 avril précédent : “ Je suis toujours prêt aux ordres de Votre Grandeur, non seulement pour la Malbaie, mais encore pour le golfe et pour toutes les fois que vous me requerez et que ma santé me le permettra ”. *Archives de l’évêché de S.-Hyacinthe.*

salle publique (1) et l'agonie de l'école latine, qu'il a cependant courageusement soutenue autant qu'il lui a été possible.

Pendant son séjour dans la paroisse, M. Kelly a eu plusieurs aides, mais nul n'a fait long stage auprès de lui. Ils y venaient ordinairement du voisinage pour le suppléer durant ses courtes absences ou des maladies passagères. Ceux dont il a joui des services le plus longtemps sont les abbés Joseph-Edouard Morisset et Hyacinthe Hudon (2).

Le premier, né à Saint-Michel-de-Bellechasse en 1790 et ordonné le 22 octobre 1815, a été d'abord vicaire à Varennes, puis de M. Kelly de la mi-mai au commencement d'août 1816. Il a été ensuite missionnaire dans le Nouveau-Brunswick, curé des Eboulements, d'Iberville, de Saint-Cyprien et de Saint-Jean-sur-Richelieu, où il est décédé le 21 juillet 1844, à l'âge de cinquante-trois ans (3).

(1) — Dans le premier presbytère de S.-Denis, il avait été réservé une salle publique. Sous M. Cherrier, on la lui céda pour agrandir son logement. A l'arrivée de M. Kelly, les paroissiens se disposaient à la réclamer. Le 27 nov. 1810, le curé écrit à l'évêque : " Tous les dimanches, je m'attends à un assaut de la part des habitants pour la salle ; ils doivent s'assembler pour me la demander. Ma réponse est prête... ; je ne sais pas trop comment ça tournera ". Après bien du tapage, il ne fut rien changé pour le moment. La salle publique ne ressuscita plus qu'avec le second presbytère. en 1834, et mourut avec lui pour jamais. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe et de l'église de S.-Denis.*

(2) — Voici la liste complète des aides du curé Kelly à S.-Denis : les abbés A. Leclerc, vicaire, du 9 mai au 17 juin 1811 ; J.-Ls Beau-bien, vicaire, du 19 juin au 22 juillet 1811 ; Ls Marcoux, du 11 au 18 juin 1812 et du 16 au 29 juillet 1813 ; W. Arsenault, Bardy, P. Gagnon, Hébert et Robitaille, du 3 août au 1 sept. 1813 et du 19 juillet au 6 oct. 1813 ; P. Gagnon, du 12 sept. au 10 oct. 1813 ; P. Bourget, desservant, du 30 janvier au 6 fev. 1815 ; Morisset, vicaire, du 11 mai au 3 août 1816 ; Hudon, vicaire, du 14 mars au 28 mai 1817 ; P.-M. Mignault, Robitaille et Alinotte, du 8 au 17 oct. 1817. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(3) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 179:

Quant à l'abbé Hudon, né à la Rivière-Ouelle en 1792 et ordonné le 9 mars 1817, il a fait ses premières armes à Saint-Denis, du 13 mars 1817 à la fin de mai suivant. Le curé écrivait de lui à l'évêque, dès le 19 mars : " M. Hudon n'a point perdu de temps depuis qu'il est ici, il ne manque pas de pénitents ; il est sur son deuxième cent " (1). Les confessions pascales étant finies et la vivifiante température printanière ayant ramené M. Kelly à la santé, son auxiliaire fut transféré au vicariat de Québec. Il a ensuite occupé plusieurs postes de confiance, entre autres celui de curé de Boucherville ; puis il a été mêlé à l'administration diocésaine de Montréal, à l'évêché, où il était vicaire-général et chanoine, quand il tomba victime de son dévouement au cours de l'épidémie du typhus, le 12 août 1847 (2). Il avait alors cinquante-quatre ans, dont trente de sacerdoce (3).

M. Kelly n'était à la tête de la paroisse de Saint-Denis que depuis sept ans, lorsque, le 15 septembre 1817, il reçut sa lettre de mission pour la cure de Sorel ; il en prit possession au commencement d'octobre suivant (4). Ce poste allait mieux convenir à ses goûts et à son zèle. Aussi n'y sera-t-il rien moins que trente-deux ans. Véritablement homme de la position, il y a opéré un bien considérable (5). C'était un vaste champ, en effet, qu'on lui offrait alors ; outre

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 180.

(3) — *Annals du Bon-Pasteur d'Angers à Montréal*, I, 51 à 57.

(4) — M. Kelly fut le dix-neuvième curé de Sorel, sans compter les 24 missionnaires d'avant 1720. *Archives de l'église de Sorel.*

(5) — Barthe, ancien paroissien de Sorel, a laissé de l'abbé Kelly ce portrait : " Notre curé était un homme de belle et grande stature, très distingué de manières... ; il était admiré pour son savoir et respecté de tous les citoyens, catholiques et protestants ". *Dramas de la vie réelle*, 54.

le territoire actuel de Sorel, il couvrait ceux de Saint-Joseph, de Sainte-Anne, de Sainte-Victoire et de Saint-Robert. De plus, jusqu'en 1831, il comprenait aussi l'île du Pads. Et encore, de 1820 à 1823, accepta-t-il le soin de la fondation de Drummondville (1). Il y avait matière à surménagement ; mais c'est cette sorte d'existence qui lui plaisait. A la charge de curé, il ajouta plus tard celles d'archidiacre d'abord, puis de grand-vicaire et ensuite de chanoine de la cathédrale de Montréal (2).

C'est au milieu de ce déploiement d'activité que le surprisent les infirmités de la vieillesse, à l'âge de soixante-six ans. Malade maintenant, il passa à un autre sa chère cure de Sorel et se retira chez les Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe. Il s'est éteint dans cette pieuse retraite, à l'âge de soixante-dix ans, le 24 février 1854 (3). Sorel lui ayant procuré les plus belles années de sa vie, il avait exprimé le désir d'y dormir son dernier sommeil. Il y fut en effet inhumé dans le caveau de l'église, quatre jours après son décès.



(1) — Il y allait régulièrement faire la mission 2 fois l'an durant ce temps. Saint-Amant, *L'Avenir*, 26 et 27.

(2) — M. Kelly fut nommé archidiacre le 26 mai 1835, grand-vicaire en 1836 et chanoine, le 6 sept. 1843.

(3) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 170 et 171.

CHAPITRE XXX

Les derniers seigneurs dyonisiens : Taschereau, les Deschambault, et Mignault. Fin de la tenure seigneuriale. 1810-1905.

A peu près au temps où M. Kelly recueillait la succession de M. Cherrier, le vieux seigneur Joseph Boucher de la Bruère de Montarville mourait dans son aristocratique village de Boucherville. Ses deux héritières, Françoise et Gilles, avaient épousé, la première, Thomas-Pierre-Joseph Taschereau et la seconde, Louis-Joseph Deschambault ; ce furent ces deux gendres qui le remplacèrent dans sa possession seigneuriale de Saint-Denis.

Taschereau était l'oncle du cardinal de ce nom, fils de conseiller législatif et de seigneur, conseiller législatif et seigneur lui-même (1). Devenu co-sei-

(1) — Voici la glorieuse généalogie du seigneur T.-P.-J. Taschereau : I—Ths-Jacques, originaire de la Touraine, France, était fils de Christophe Taschereau, conseiller du roi, directeur de la monnaie et trésorier de la ville de Tours. Etant passé dans la Nouvelle-France au commencement du XVIII^e siècle, il devint lui-même trésorier de la marine. Le 28 janvier 1728, il épouse Marie-Claire, fille de Jos. Deschambault. Il contribua avec F.-E. Cugnet à la fondation des forges Saint-Maurice. En 1736, il obtint sur la Chaudière une seigneurie de 3 x 2 lieues de profondeur de chaque côté de la rivière. Il fut membre du Conseil Supérieur. A sa mort en 1749, il laissait 8 enfants, dont Jos., officier d'armée, est mort à S.-Domingue, dans les Antilles, et Chs-Antoine, major à Québec et chevalier de l'ordre de S.-Louis, est décédé en Touraine, après la cession du Canada aux Anglais. Tous ses fils, moins Gabriel-Elzéar, se sont éteints sans postérité. II—Gabriel-Elzéar,

gneur du domaine dyonisien par la mort de son beau-père, il n'a guère gardé plus que onze ans son héritage des rives du Richelieu ; il céda sa part, vers 1821, à son beau-frère Deschambault (1).

Celui-ci, lieutenant-colonel de milice, était fils de Joseph Deschambault (2), agent général de la Compagnie des Indes. Son bisaïeul (3), fondateur de la

de talents distingués, mais surtout d'une piété éminente, fut un des hommes les plus marquants et les plus utiles de cette époque. Par ses lumières et un dévouement sans bornes, il tira les Ursulines de l'état de gêne dans lequel elles se trouvaient. Après avoir été promu au grade de colonel du second bataillon de la milice, il fut tour à tour conseiller législatif, grand voyer et surintendant des postes. Il était seigneur de Sainte-Marie, de Linière et de Joliet, lorsqu'il termina sa vie en son manoir, le 18 sept. 1809. Parmi ses enfants sont : l'abbé Gabriel-Elzéar, Jean-Ths, père du cardinal, et Ths-Pierre-Jos. ; Jean-Ths a été emporté par le choléra de 1832, il était alors juge. Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 218 à 221 ; Tanguay, *Dict. gén.*, VII, 263 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 13 et 14.

(1) — Parmi les enfants de T.-P.-J. Taschereau sont : 1 — Pierre-Elzéar, l'aîné, qui, marié en 1834 avec Catherine-Hénédine Dionne, de Kamouraska, fille de l'Hon. Amable Dionne, eut 6 enfants, entre autres, Henri-Elzéar, avocat, membre du parlement provincial, et Eugène-Arthur, avocat ; 2 — Jos.-André, juge ; 3 — Ths-Jacques, notaire et shérif de la Beauce, père de Gustave, notaire, et de Jules, médecin. Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 220 et 221.

(2) — Jos. Deschambault naquit le 1 mai 1709. Il "dirigea un immense commerce. On parle de ses maisons princières et de la générosité avec laquelle il dépensait ses revenus. Vers la fin de la guerre de Sept-ans, il sacrifia tout ce qu'il possédait pour soutenir l'armée de Montcalm ; on lui doit ainsi une large part de la gloire qui a rejailli sur le Canada dans cette défense prolongée". Parmi ses enfants, Etienne fut capitaine dans les Volontaires canadiens royaux, et Catherine épousa le troisième baron de Longueuil. Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 89 ; Bibaud, *Le panthéon canadien*, 90 et 91 ; Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 265 à 270.

(3) — Ce bisaïeul, nommé Jacques-Alexis, est né en 1642 à Montaigu, près Luçon, au Poitou, en France, où il a été conseiller du roi, docteur ès lois et avocat au parlement. En Canada, où il passa vers le milieu du XVII^e siècle, il fut d'abord procureur du roi à Montréal. Quittant ensuite la toge pour le mousquet, il se signala, à la tête des milices,

famille en Canada, et son aïeul (1), qui occupa la même position que son fils dans la Compagnie des Indes, étaient seigneurs de Deschambault.

Elevé à Montréal, Louis-Joseph (2) avait une sainte pour mère (3). La vertu d'ailleurs était de

dans la grande expédition de Frontenac contre les Iroquois. Plus tard, il fut bailli, puis lieutenant général civil et criminel de la juridiction de Montréal, en 1704. Il laissa son nom à la seigneurie de Deschambault, dont il hérita de sa femme Marguerite de Chavigny. Mort en 1715. Bibaud, *Le panthéon canadien*, 88 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 88 et 89 ; Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 251 à 256.

(1) — Cet aïeul, né à Montréal le 23 mai 1673, épousa en 1702 Claire Joliet, fille du découvreur du Mississipi, alors âgée de 22 ans, morte en 1760. Il était en 1722 un des principaux négociants du Canada et devint même agent général de la Compagnie des Indes. Beauharnois lui concéda en 1736 une seigneurie de 3 x 2 lieues de profondeur sur chacune des deux rives de la Chaudière, en même temps qu'en recevaient de semblables au même endroit ses gendres Ths-Jacques Taschereau et Pierre-Frs Rigaud de Vaudreuil. Caractère décidé et homme d'entreprises, il aimait les vastes opérations commerciales. Sept de ses 32 enfants survécurent. Quand il est décédé, il était, comme son père, seigneur de Deschambault. Bibaud, *Le panthéon canadien*, 88 à 90 ; Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 257 à 265 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 89.

(2) — Ls-Jos. Deschambault, "né à Montréal le 20 février 1756, fut conduit en France par le chevalier de Vaudreuil, étudia au collège de La Flèche, fut page de Louis XVI et servit comme officier dans le régiment dit de la Couronne. Rappelé par son père lors de la Révolution française", il se maria, le 6 octobre 1792, "et fut nommé... enseigne dans le 24^e régiment anglais... Il devint plus tard major, puis lieutenant colonel du 109^e régiment. Carleton l'avait nommé inspecteur de la milice, en 1777... Milnes le nomma député agent des Indiens, et... Prescott, surintendant des Abénaquis de S.-François et de Bécancour. Enfin il fut surintendant des postes" lors de la guerre de 1812, "il fut créé par... Prévost quartier-maître général de la milice, se trouva avec 6,000 hommes sur le chemin du général en chef des Américains Dearborn, et le vit renoncer à son invasion après le combat infiniment glorieux de Lacolle", Bibaud, *Le panthéon canadien*, 91 et 92.—Le même "servit en 1775 au fort Saint-Jean-d'Iberville". Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 89.—Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 271.

(3) — Cette sainte mère se nommait Marie-Catherine de Grandmesnil. "Jeune fille, dit l'abbé Daniel, elle avait, par la distinction de ses-

tradition aux divers foyers de cette descendance. Dieu en récompense la comblait autant des biens de la terre que de ceux du ciel. La famille Boucher avait donc contracté avec elle une de ses alliances les plus honorables, en même temps qu'elle s'assurait un digne continuateur dans sa seigneurie de la vallée du Richelieu.

Ce dernier propriétaire, pas plus que ses prédécesseurs, ne vint demeurer dans son domaine dyonisien. Il est mort à Montréal, le 24 juillet 1824 ; mais il a tenu à être inhumé à Saint-Denis, ce qui eut lieu cinq jours après son décès (1).

Privés de leur chef, sa veuve et ses trois fils,

manières, son esprit cultivé, autant que par ses grâces extérieures, fixé sur elle l'attention. Devenue épouse et mère, elle fut la gloire et l'ornement des personnes de son sexe. Toute entière à ses devoirs de maîtresse de maison, elle trouvait encore du temps pour visiter les pauvres et les assister dans leurs besoins. Elle leur consacrait tous les moments qui lui restaient, après les soins donnés à sa famille. C'est dans la pratique de ces touchantes vertus que se passa la plus grande partie de sa vie. Elle était arrivée à une extrême vieillesse, lorsque la ville toute entière lui donna une preuve de son estime et de sa confiance. D'épaisses ténèbres, accompagnées de coups de tonnerre, avaient tout à coup changé le jour en nuit. Commencée à une heure, cette obscurité profonde, appelée la *Grande noirceur*, durait encore à 4 heures du soir. Croyant presque toucher à la fin du monde, chacun tremblait pour soi. En un instant les églises se remplirent. La foule se porta surtout à l'église de Notre-Dame-de-Bonsecours. Cependant les ténèbres se continuaient toujours. Alors une pensée vint à ces pieux fidèles : " Allons chercher Mme Deschambault, s'écria-t-on de toutes parts, afin qu'elle unisse ses prières aux nôtres ". La vertueuse octogénaire demeurait alors à l'endroit où a été bâti depuis le marché Bonsecours, sur la rue Saint-Paul. Quelques dames se rendent donc à son domicile, et la conjurent de venir. Cédant à leurs instances, Mme Deschambault se rend à la chapelle, appuyée sur leurs bras. Arrivée dans l'antique sanctuaire, elle commence des prières auxquelles toute l'assistance répond. La confiance ne fut pas vaine. Ces prières n'étaient pas encore achevées, que le soleil reparut à l'horizon, faisant renaître la joie dans tous les cœurs ". *Nos gloires nat.*, I, 266.

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

Louis-François, George et Charles-Henri, respectivement âgés de vingt-quatre, de vingt-un et de dix-huit ans, quittèrent la ville pour le bourg de leur seigneurie, en automne suivant. Ils venaient y chercher une vie plus tranquille et moins coûteuse. Une humble maison fut achetée au coin des rues Yamaska et du Lion, et ils la convertirent sans cérémonie en premier manoir de la localité (1).

Seule héritière de son mari, Gilles Boucher effectua elle-même, à sa mort en 1850, le partage de la seigneurie en trois. George et Charles-Henri en reçurent chacun un tiers, et Louis-George, fils de Louis-François décédé, eut le reste. Le legs avait été fait par indivis.

Louis-François, avocat et marié avec Marie-Anne-Elizabeth Noyelle de Florimont, perdait déjà son épouse, le 20 janvier 1835 (2), et lui-même la suivait dans la tombe le premier février 1840, à l'âge de quarante ans, laissant son fils unique Louis-George pour héritier. Celui-ci (3), entré au collège de Saint-Hyacinthe en 1842 et marié vers 1856 avec Caroline, fille de l'Honorable Louis Lacoste, se dessaisissait de sa part de seigneurie en faveur de son oncle Charles-Henri, le 16 février 1864.

George, aussi bien doué que son père pour l'administration des affaires commerciales, avait égale-

(1) — Plus tard, ils ont demeuré sur la rue Saint-Denis, en bas du village.

(2) — Cette épouse est décédée à l'âge de 33 ans. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.* — Son mari, que Sulte reconnaît avoir résidé comme avocat à S.-Denis (*Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 89), est le seul membre du barreau, qui a séjourné dans la paroisse en cette qualité.

(3) — Ls-Geo. Deschambault " a été quelque temps secrétaire de l'Institut de Boucherville et lieutenant du premier bataillon du comté " de Chambly. Daniel, *Nes gloires nat.*, I, 272.

ment cédé la sienne au même, vers 1853, pour devenir associé de la florissante Compagnie de la baie d'Hudson. En cette qualité, il alla s'établir dans les plaines du Nord-Ouest, où la fortune le favorisa (1). Généreux comme l'avaient été ses ancêtres, il fut souvent là-bas de la plus grande utilité aux missionnaires en leur procurant, à toute occasion, des moyens gratuits de transport (2).

Charles-Henri, le plus jeune des trois frères, en fut aussi le dernier survivant dans la possession de la seigneurie ; il la garda jusqu'en 1877, année où il la vendit au Dr Henri-Adolphe Mignault. Avocat et collecteur des donanes de Sa Majesté à Chambly, il alla, en quittant Saint-Denis, se fixer en cette localité et y demeura jusqu'à son décès survenu soudainement, le 27 février 1878. Comme tous les membres de sa famille inhumés dans la paroisse de leur domaine, il l'a été dans le caveau de l'église, sous le banc seigneurial, cinq jours après sa mort (3). Il était marié avec Léocadie Proulx et laissait trois enfants : Arthur, son exécuteur testamentaire, Marie, Ursuline à Québec, et Alexandre (4).

C'est vers 1845 que la famille Deschambault a quitté Saint-Denis. Gilles Boucher retournait alors à Boucherville, son pays natal. La vieille seigneuresse, née le 30 octobre 1776 et mariée dans cette dernière localité, y est également décédée, le 20 décembre 1850, à l'âge de soixante-quatorze ans. Six jours plus tard, elle était aussi inhumée à Saint-Denis (5).

(1) — Bibaud, *Le panthéon canadien*, 92 ; Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 89.

(2) — Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 272. — Benoit, *Vie de Mgr Taché*.

(3) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(4) — Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 272.

(5) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

Le Dr Mignault, qui a remplacé la famille Deschambault dans la possession de la seigneurie dyonienne, a payé celle-ci huit-mille-cinq-cents piastres, somme qui rapporte aujourd'hui la rente annuelle de neuf-cent-quatre-vingt-deux piastres (1) ; pour un magnifique placement, c'en est un.

A la suite de cette mutation, il y eut contestation entre l'ancien propriétaire et le nouvel acquéreur à propos du banc seigneurial. A qui appartenait-il ? Il était assez difficile de s'entendre. On en vint cependant à un arrangement sans se présenter devant les tribunaux. M. Mignault se désistait de tous les droits qu'il prétendait détenir et Deschambault abandonnait les siens à la fabrique moyennant la fondation d'une grand'messe annuelle, à perpétuité, le 4 mars, pour les membres défunts de sa famille. L'acte fut signé le 9 novembre 1879 (2). Le banc en question est maintenant à l'usage des Sœurs Grises de la paroisse.

Avec la famille Deschambault s'est éteinte la génération des seigneurs proprement dits de Saint-Denis, puisque c'est de son temps qu'on a aboli la tenure féodale en Canada. L'œuvre de cette tant vieille institution était finie sur nos bords, dit-on ; oui dans les antiques paroisses bien déboisées, mais non dans les endroits encore neufs. Il eût mieux valu améliorer que détruire. L'organisation des commencements, affirme Sulte, "offrait plus d'avantages que les nouveaux systèmes" (3). . . . "Ayons recours à la tenure seigneuriale, ajoute-t-il en parlant de nos forêts

(1) — Greffe du notaire E. Lafontaine, de Saint-Hugues, à la date du 15 sept. 1877.

(2) — Par-devant notaire A. Durocher.

(3) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, II, 97 et 98.

du nord, et nous renouvellerons les miracles des défricheurs d'autrefois " (1).

Si, depuis 1859, on continue à décerner le titre de seigneurs aux successeurs des personnes qui le furent réellement, ce n'est que par manière d'acquit. Le gouvernement, en rachetant tous les droits féodaux, moins ceux des cens et rentes capitalisés, a anéanti la race à part, qu'ils avaient créée, et à sa place il n'a constitué qu'un groupe de simples percepteurs (2).



(1) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, II, 105.

(2) — Ibid., VIII, 137 et 138 ; Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 232 à 237, et 375.

CHAPITRE XXXI

La guerre de 1812. Sa conscription à Saint-Denis.
Le village, poste de stationnement.

1812-1815.

Avant l'abolition de la tenure seigneuriale, il fallut passer au Canada par bien d'autres événements, en particulier par la guerre de 1812. Alors le canon grondait depuis déjà plusieurs années par delà les mers ; il allait prolonger ses répercussions jusque dans notre pays. L'empereur Napoléon, au milieu de ses luttes homériques, voyait avec peine l'Angleterre, son ennemie, s'approvisionner à loisir au Canada ; il importait de fermer cette source. L'Américain est ambitieux, pensa-t-il ; il le soulèvera et le poussera vers cette colonie anglaise par l'appât de sa conquête ; il lui fera ainsi accomplir inconsciemment la besogne désirée et couper toute communication entre l'Amérique septentrionale et l'Europe. Le fameux général ne s'était pas trompé ; la république, notre voisine, se constitua avec complaisance son docile instrument (1). Le 18 juin 1812, sous prétexte d'être lésée dans certains de ses droits, elle nous déclarait la guerre. Heureusement que nos pères ne reculèrent pas devant cette provocation.

Aussitôt ils se préparèrent à la résistance.

(1) — Sulte, dans *Le courrier du livre*, de Québec, III, 389 et 390.

A cette date, on relevait trois-cent-quarante-quatre miliciens à Saint-Denis (1), il y en avait trois-cent-dix-huit en état de marcher ; mais ceux-ci ne disposaient que de soixante-sept fusils. Répartis en quatre compagnies, ils obéissaient aux capitaines Louis Courtemanche, Jean-Baptiste Cadioux (2), Charles Gariépy et Joseph Leblanc (3). La division de Saint-Denis, dont ils formaient partie, comprenait aussi les paroisses de Saint-Antoine, de Saint-Charles et de Saint-Marc. Louis Bourdages en était le major et Jacques Cartier, le lieutenant-colonel (4). Celui-ci, marchand de Saint-Antoine, était de plus un vétéran de la guerre de 1775. A la tête de la division était le colonel Jean-Baptiste Boucher de la Bruère de Montarville, qui demeurait à Boucherville (5).

Le colonel écrit à son lieutenant, le 12 septembre 1812 : “ Que tous les miliciens de Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Marc et Saint-Charles soient commandés immédiatement, depuis l'âge de seize ans à soi-

(1) — Dans le même temps, il y avait 131 miliciens à S.-Charles et 464 dans les deux paroisses réunies de S.-Antoine et de S.-Marc. Recensement de Ls Bourdages. *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

(2) — La famille Cadioux date d'à peu près 1785 dans la paroisse. Elle y arriva avec Jean-Baptiste et son parent Pierre. Au recensement de 1801, le premier était âgé de 45 ans, marié avec Jeanne Bonnier de 34 ans, entouré de 6 enfants, dont 2 jumelles de 7 ans, et demeurait au III rang. Pierre, âgé de 59 ans et marié avec Marguerite Bourque de 39 ans, vivait au Bord-de-l'eau avec 5 enfants, dont deux jumeaux de 4 ans. Augustin, fils de J.-Bte, fut un des principaux violonistes de l'abbé Bédard. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*.

(3) — Courtemanche avait en disponibilité dans sa compagnie 56 hommes, 13 fusils ; Cadioux, 90 h., 10 f. ; Gariépy, 80 h., 27 f. ; et Leblanc, 92 h., 17 f.. *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

(4) — Le 13 février 1813, Cartier est transféré à la nouvelle division de Verchères, et Bourdages le remplace dans celle de S.-Denis, comme lieutenant-colonel. *Archives de M. Jacq. Cartier*, de S.-Antoine.

(5) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

xante ans, . . de se tenir prêts pour marcher à la première alarme : et ils se rendront avec diligence à la paroisse de Chambly. Là, . . ils seront immédiatement formés en bataillon et procéderont pour Saint-Jean et se mettront sous les ordres de l'officier commandant ce poste. Il paraît que c'est aussi la volonté de Son Excellence que le major Bourdages soit, comme le plus jeune de vous, chargé de cette expédition" (1). De plus, il était spécifié d'apporter les armes que l'on aurait et des vivres pour deux jours.

Le lendemain, le colonel ajoute qu'ils se pourvoient "de poudre et de balles de calibre et qu'ils prennent avec eux pour huit jours de provisions" (2).

Cartier répond le 15 : "J'ai le plaisir de vous dire que tous les miliciens sont pleins de courage et de bonne volonté. . . Les uns ont fait faire du biscuit, les autres des balles et ont fait raccommoder leurs fusils chez les Cyclopes. . . Ce commandement général a réellement électrisé les cœurs de ces gens-là" (3).

Quelques jours plus tard, partait en effet le premier contingent de Saint-Denis. Il ne comprenait néanmoins qu'une minime partie de ceux que pouvait fournir la paroisse. Avis était toutefois laissé à la réserve de s'assembler tous les dimanches après vêpres pour être disciplinée pas plus que trois heures chaque fois (4). Ceci avait lieu le 23 septembre 1812. La première recrue de Saint-Denis fut adjointe au second bataillon, à Laprairie (5) ; Louis-Edouard Hubert,

(1) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de Saint-Antoine.

(2) — *Ibid.*

(3) — *Ibid.*

(4) — *Ibid.*

(5) — Sulte dit que la guerre déclarée, "dans le Bas-Canada on plaça un cordon de troupes régulières et de milice, depuis Yamaska jusqu'à Saint-Régis". *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 85 à 90.

de Saint-Denis et marié avec Cécile, fille du lieutenant-colonel Cartier, en fut nommé le quartier-maître (1).

Le 7 octobre, nouveau départ de miliciens, sous les ordres du capitaine Pierre Saint-Jacques, de Saint-Antoine. Sur dix-neuf cinq sont de Saint-Denis (2), ce sont : Dominique Rousseau (3), Joseph Lajoie, Florentin Laperle, Charles Bousquet et Jean-Baptiste

(1) — Ls-E. Hubert a été un personnage à Saint-Denis par son instruction, ses alliances, ses diverses positions et ses grands revers de fortune après avoir été très riche. Il est né en 1765. Ses père et mère étaient Pierre Hubert et Marie Chartier, mariés à S.-Antoine, le 3 août 1750 ; ses aïeux étaient Pierre-Paul Hubert et Suzanne Laporte. Il avait reçu ses études au séminaire de Québec. On remarquera au cours de ce chapitre qu'il ne lui coûtait pas de tenir la plume pour écrire des lettres. A 31 ans, le 22 nov. 1796, il épousa Cécile Cartier, tante de Sir Geo.-Etienne. Quatre ans plus tard, il était à la tête d'un commerce important au bourg dyonisien. Après la guerre de 1812, comme récompense de ses services, la Couronne lui a accordé des terrains considérables dans les Cantons de l'Est. La rébellion de 1837, quoiqu'il n'y ait pas participé, lui a apporté son lot de désagréments. Il se plaint, un peu après, qu'il lui faut réparer "divers meubles en partie brisés dans le désastre causé par les soldats". Plusieurs de ses enfants sont morts jeunes entre autres : Cécile et Marguerite ; celle-ci avait fait son instruction chez les Ursulines des Trois-Rivières, d'où elle adressait une lettre au cher *pépé* Jacques Cartier, le 13 novembre 1813. Ceux qui ont survécu étaient, le 18 octobre 1834 : Jacques-Edouard, né en 1800, cultivateur à S.-Césaire ; Josephite, de S.-Denis ; David, entré au collège de S.-Hyacinthe en 1822, résidant à Montréal ; Richard, entré au collège de S.-Hyacinthe en même temps que le précédent, étudiant en droit à Montréal ; et Jean-Frs-Xavier, encore mineur, de S.-Denis. Ls-Edouard Hubert est mort à l'âge avancé de 77 ans, le 9 nov. 1842 ; son épouse est décédée au même âge, le 6 avril 1849. Tous deux ont été inhumés dans le caveau de l'église de S.-Denis. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures*, de S.-Denis et de S.-Antoine ; *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

(2) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

(3) — D. Rousseau, âgé de 19 ans, était fils d'Hyacinthe Rousseau, cultivateur du Bord-de-l'eau, et de Marie-Anne Papillon, qui s'étaient mariés à S.-Ours, le 17 sept. 1792, et établis à S.-Denis quelques années plus tard. *Archives des églises de S.-Denis et de S.-Ours*.

Brodeur (1). Tous s'en vont en petites charrettes par mauvais chemins d'automne (2) jusqu'à " la traverse du roi à Longueuil " (3), puis ils abordent à Montréal pour y " faire partie d'une septième compagnie, qu'on forme dans le cinquième bataillon de milice d'élite et incorporée sous les ordres du colonel Patrice Murray " (4). Montarville écrivait, de Boucherville, à Cartier, le 8 : " Tous les miliciens sont passés ce matin à dix heures en chantant à haute voix les chansons du bon père Bacchus " (5). Avec ces gais militaires était Joseph Chatel (6), qui se rendait au camp de Laprairie pour remplacer Basile Cloutier (7), jugé incapable de servir à cause d'infirmités (8) ; tous deux étaient de Saint-Denis.

(1) — Ces miliciens étaient respectivement âgés de 19, 18, 24, 21 et 23 ans. *Archives de M. Jacq. Cartier, de S.-Antoine.*

(2) — *Archives de M. Jacq. Cartier, de S. Antoine.*

(3) — Ibid..

(4) — Ibid..

(5) — Ibid..

(6) — Jos. Chatel, âgé de 19 ans, était fils de Jos. Chatel, cultivateur du V rang, et de Marguerite Fortin. Il s'est marié le 6 oct. 1817 avec Marie Saint-Germain à S.-Denis. Sa famille établie au Canada en 1688 lors de son arrivée de France (Gosselin, *Henri de Bernières*, 83), est venue plus tard se fixer à S.-Ours. L'aïeul de Jos., nommé aussi Jos. et marié avec Josephite Giard, y vécut, et son fils Jos. ne passa de là à S.-Denis qu'à son mariage, en 1788. Cette descendance s'est éteinte dans la paroisse avec le milicien de 1812 et ses frères Pierre et Jérémie. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures, de S.-Denis et de S.-Ours.*

(7) — Basile Cloutier, âgé de 24 ans, était fils de Basile Cloutier, cultivateur de l'Amyot, et de Madeleine Pelletier. Il a plus tard épousé Marie Varrieur. Son père, fils d'un autre Basile et d'Angélique Jeanotte, fut le premier de cette famille à S.-Denis, où il arriva vers 1780 et se maria le 29 janvier de l'année suivante. Pierre, un des fils du milicien de 1812, a épousé Elise Guertin à S.-Denis, le 10 janvier 1854. Descendance aujourd'hui éteinte dans la localité. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(8) — *Archives de M. Jacq. Cartier, de S.-Antoine.*

Vers la mi-octobre, le second bataillon, qui renfermait la plupart des hommes enrôlés dans Saint-Denis, a été appelé à piquer une excursion du côté des lignes américaines ; voici comment le quartier-maître Hubert en rend compte à son beau-père Cartier, le 10 novembre 1812 : “ Ma longue absence de Laprairie sans pouvoir communiquer avec personne de nos endroits, pas même ceux de Laprairie, m’a absolument empêché de vous écrire ainsi qu’à Cécile. J’ai été vingt-cinq jours absent de Laprairie en divers quartiers. Nous avons premièrement logé à Saint-Claude, une des concessions de Saint-Philippe ; ensuite au ruisseau des Noyers, une des concessions de Blairfindie ; ensuite dans le rang de l’Acadie, le long de la rivière ; et enfin dans le bois qui mène à la rivière de Lacolle, et tout près des embarras et à huit lieues de distance de Laprairie, et c’est là que nous sommes restés neuf jours pas trop à notre aise, car nous étions sous des cabanes de branches de pruche et nos lits étaient aussi composés de branches de pruche, avec un grand feu au-devant de la cabane tant pour nous réchauffer que pour faire cuire nos provisions. Nous avons eu pendant que nous étions là tous les temps, le vent froid, la neige, la pluie et les mauvais chemins. Nous étions dans une savane, vous pouvez juger un peu de notre misère. Nous avons toujours couché habillés, enveloppés d’une couverture et notre hâvre-sac pour oreiller, toujours prêts à partir à la première alarme. Nous avons des piquets et des gardes de tous côtés et outre cela des patrouilles continuelles. . . M. Robitaille est venu nous faire une visite pastorale ; il a dit la messe dans notre maison de garde, il a confessé, prêché et donné l’absolution générale et fait des prières publiques. . . Il est surprenant qu’après et pendant un tel voyage, il n’y ait pas eu un seul homme

de malade. Nous avons pourtant fait des marches longues et précipitées dans de très mauvais chemins. Nos jeunes Canadiens sont très vigoureux pour les voyages. Les Anglais et autres ne peuvent pas les suivre. Dans la marche ils ont toujours montré un grand zèle, une grande obéissance et un grand désir de rencontrer l'ennemi... Aussi notre bataillon a eu les compliments les plus flatteurs des deux généraux et des autres officiers supérieurs et inférieurs. Vous avez vu sur la gazette les compliments qu'on nous faisait sur notre départ de Laprairie pour aller à la rencontre de l'ennemi. Il n'y avait pas d'exagération, le tout était vrai, et nous en sommes revenus. Nous sommes après incaserner nos gens" (1).

Vers le commencement de novembre 1812, le quatrième bataillon de milice, sous les ordres du colonel Jacques Voyer (2), est venu de son côté stationner au village de Saint-Denis.

Il ne semble avoir quitté la place qu'en octobre de l'année suivante. Tout catholique, il apporta un bon surcroît d'ouvrage au curé, quoiqu'il n'y eût pas que des dévots dans ses rangs (3).

Le 2 avril 1813 (4), Hubert est encore à Laprai-

(1) — *Archives de M. Jacques Cartier*, de S.-Antoine.

(2) — Le quartier-maître Hubert ne formule guère d'éloges à l'adresse de J. Voyer : "C'est, dit-il, un drôle d'homme, il serait apparemment maître partout parce qu'il est colonel, c'est un original sans copie, il est le seul de son espèce". *Archives de M. Jacq. Cartier*, de S.-Antoine.

(3) — M. Kelly écrit à l'évêque, le 1 juin 1813 : "Mon bataillon me donne peu d'occupation, les miliciens fréquentent plus les cantines que le confessionnal". Il voyait néanmoins à les placer dans l'église pour la messe. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(4) — Dix jours auparavant, le 23 mars, Hubert avait écrit de Laprairie : "J'ai toujours ici beaucoup d'occupation et je vais en avoir encore bien davantage, car nous avons 400 et quelques hommes d'arrivés nouvellement de Québec à Laprairie, pour lesquels il faut que je pour-

rie, d'où il écrit à son beau-père : " Il paraît que le gouvernement a grande confiance maintenant dans les Canadiens, puisqu'il leur réserve à eux seuls la défense du Bas-Canada. Il ne restera pas plus que la valeur d'un régiment de troupes réglées dans tout le Bas-Canada. Il n'aurait pas fait cela l'été dernier. Il paraît que depuis qu'il a mis la milice à l'épreuve l'automne dernier, il en a été satisfait et se repose maintenant sur elle. C'est un grand compliment lui faire " (1).

Dix-neuf jours plus tard, nouvelle lettre de Hubert au même parent : " Nous devons, aussitôt l'arrivée des troupes d'Angleterre, lui apprend-il, aller loger à Longueuil pour l'été, car il doit y avoir un camp de deux mille hommes de troupes légères à Laprairie à notre place " (2). Le deuxième bataillon de Laprairie comprenait alors cinq cents miliciens. En dépit des prévisions, il n'a pas eu à se diriger vers Longueuil ; la prise d'York, dans le Haut-Canada, par les Américains a dérangé tous les projets (3) et il est parti plutôt pour Chambly. Hubert écrit de ce dernier poste à son beau-père, le 18 septembre 1813 : " Nous sommes un peu faibles en troupes réglées dans le Bas-Canada, mais on se fie fort sur les milices et surtout sur la milice sédentaire " (4).

voie de logements, d'habits, de provisions, armes et accoutrements". En même temps, il rend compte d'une enquête faite dans son département. Il avait été accusé de dépenser trop de vivres pour le besoin du bataillon. Les inquisiteurs " ont fait leur rapport, dit-il, que tout était bien correct et bien exact ". *Archives de M. Jacq. Cartier*, de S.-Antoine.

(1) — *Archives de M. Jacq. Cartier*, de S.-Antoine.

(2) — Ibid..

(3) — Ibid..

(4) — *Archives de M. Jacq. Cartier*, de S.-Antoine. — Hubert ajoute dans la même lettre : " Je suis continuellement occupé, surtout depuis quelque temps. Nous avons reçu les habillements de nos mili-

Tous les Dyonisiens, qui n'avaient pas été incorporés dans la milice d'élite,—et c'était le grand nombre,—ont été licenciés, le 4 juin 1813. Une partie des autres ont reçu leur congé à la fin de novembre suivant, et le reste n'eut le sien que dans le cours de l'année 1814 (1). La guerre tirait alors à sa fin. Les succès ou les revers de Napoléon en conduisaient la hausse ou la baisse. Quand celui-ci, après la bataille de Waterloo en juin 1815, fut tombé entre les mains de ses ennemis, les Américains virent choir toute chance de conquête (2), et l'on recouvra enfin la paix après quarante mois de luttés ou d'incertitudes (3).

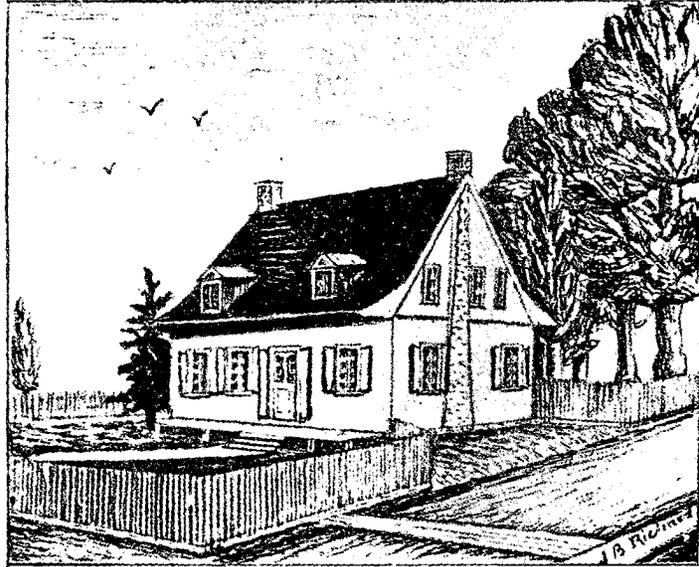


ciens, qui sont venus d'Angleterre, cette année, tout faits, mais si mal faits et si hors de proportions qu'il est nécessaire qu'ils soient entièrement refaits, de sorte que j'ai continuellement 12 tailleurs occupés à refaire ces habits". Ibid.—Un mois plus tard, le 21 oct., il écrit encore : " Je suis toujours très occupé pour préparer notre quartier d'hiver". Ibid..

(1) — *Archives de M. Jacq. Cartier*, de S.-Antoine.

(2) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 95.

(3) — Sulte, dans *Le courrier du livre*, de Québec, III, 387.



Premier manoir de S.-Denis (Page 315).

CHAPITRE XXXII

M. Bédard, quatrième curé de Saint-Denis ; sa naissance et sa famille. Sa carrière sacerdotale. Ses talents comme musicien. Ses aides. Sa mort. 1817-1834.

M. Jean-Baptiste Bédard, quatrième curé de Saint-Denis, appartenait à une illustre famille de Québec. Les auteurs se plaisent à la reconnaître “ fertile en hommes de talents ” (1) et comme ayant “ donné à la patrie des serviteurs éprouvés ” (2). Disons toute suite que ce sont surtout les frères et les neveux de l'abbé Jean-Baptiste, qui ont provoqué ces paroles si élogieuses.

Leur premier ancêtre au Canada, nommé Isaac, charpentier de sa profession et époux de Marie Girard, venait de la ville de Paris, capitale de la France. C'est son descendant de la quatrième génération, Pierre Bédard, qui est le père du curé de Saint-Denis (3) ; marié avec Josephite Thibault, cet arrière-petit-fils s'est bientôt vu entouré de nombreux enfants bien doués, qui tous ont reçu une solide instruction tant au séminaire de la capitale que chez les Ursulines de la même ville. Pierre, l'aîné, a été plus tard le célèbre défenseur de nos droits, à l'aurore de nos luttes parle-

(1) — Bibaud, *Le Panthéon canadien*, 17.

(2) — Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, 65.

(3) — Voici la généalogie de l'abbé Bédard, curé de S.-Denis : I—Isaac Bédard et Marie Girard ; II—Jacques Bédard et Isabelle Boucinet ; III—Chs Bédard et Elizabeth Huppé ; IV—Pierre Bédard et Josephite Thibault ; V—L'abbé J.-Bte Bédard. Tanguay, *Dict. gén.*

mentaires (1) ; parmi ses fils Elzéar a été juge (2) et Isidore, député de Chicoutimi en même temps que l'un de nos plus vaillants journalistes (3). Joseph est le cadet de Pierre, et l'abbé Jean-Baptiste son deuxième frère. Louis est mort curé de la Baie-du-Febvre, en 1806 (4). Jean-Charles fut Sulpicien ; il est décédé à Montréal en 1827 (5). Thomas, le plus jeune des garçons, a vécu à L'Assomption (6). Il y avait entre autres deux filles, Josephite et Louise. La première a épousé Pierre Bruneau (7), qui a été, la majeure partie de sa vie, marchand ou bourgeois à Saint-Denis ; ses deux seules enfants sont entrées en religion dans la congrégation enseignante des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie ; il est décédé à Verchères en 1864, vingt-un ans après son épouse (8). Quant à Louise, elle a uni son sort à Joseph Pratte, qui fut quelques années instituteur à Saint-Denis ; son fils Joseph a été longtemps médecin à Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus.

Jean-Baptiste est né le 25 septembre 1772. Dès qu'il fut d'âge à entrer au séminaire, il ne tarda pas à en bénéficier largement avec ses frères. L'élève obtint surtout dans les lettres et la musique ses plus brillants succès. Sa philosophie terminée, il revêtit la soutane sans hésitation et resta à son *alma mater*

(1) — Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 249 et 267 ; Guérin, petit *Dictionnaire*, supplément, 9 ; Gaspé, *Mémoires* ; Bibaud, *Le panthéon canadien*, 17 et 18.

(2) — Guérin, petit *Dictionnaire*, supp., 9 ; Daniel, *Nos gloires nat.*, I, 249 et 267 ; Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 40.

(3) — Innotus, dans *La presse*, de Montréal, 5 fév. 1898 ; Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, 71.

(4) — Tanguay, *Repertoire général du clergé canadien*, 159.

(5) — Bibaud, *Le panthéon canadien*, 17 ; Tanguay, *Repertoire gén. du clergé canadien*, 154 ; Daniel, *Nos gloires nat.*, II, 267.

(6) — Daniel, *Nos gloires nat.*, II, 267.

(7) — Frère du curé de Verchères, l'abbé R.-O. Bruneau.

(8) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

tant comme étudiant en théologie que comme professeur. Mgr Hubert l'éleva à la prêtrise, le 11 octobre 1795 ; le jeune lévite venait alors d'atteindre sa vingt-troisième année (1).

Il fut d'abord vicaire à la cathédrale de Québec deux ans, puis curé-fondateur de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, où il a célébré la première messe, le jour de la Toussaint 1797. Il a travaillé au delà de six ans à ce poste. En janvier 1799, vu l'étendue de sa paroisse, il en a détaché Saint-Hilaire, dont il a néanmoins gardé la desserte pendant les trois années suivantes. De Saint-Jean-Baptiste il est passé à la cure de Chambly, au commencement de janvier 1804 (2). Belle promotion à la vérité (3), mais dans laquelle la confiance de son évêque allait être chèrement payée ; il y avait alors dans la localité seize cents communicants, sans compter la garnison, qu'y entretenait le gouvernement et qui devait être considérablement augmentée à l'occasion de la guerre de

(1) — Mgr Hubert l'avait tonsuré au séminaire de Québec, le 6 oct. 1792 ; promu aux ordres moindres, le 25 mai 1793 ; au sous diaconat, le 11 mai 1794 ; et au diaconat, le 13 mai 1795 ; tous ces ordres lui ont été conférés dans la cathédrale de Québec. *Archives de l'archevêché de Québec*.

(2) — L'abbé Bédard était tenu de payer annuellement à son prédécesseur, l'abbé Dubois, 200 minots de blé et 120 chelins en argent. *Archives de l'archevêché de Montréal*. — Ce rentier est mort retiré à Belœil, le 5 fév. 1805, à l'âge de 55 ans.

(3) — L'abbé Rimbault, menacé de la cure de Nicolet en 1806, écrit au mois de septembre de cette année à Mgr Plessis en lui proposant 3 confrères pour l'y remplacer, parmi lesquels l'abbé Bédard, de Chambly. L'évêque répond le 18 du même mois : « Des trois messieurs que vous m'indiquez, nul ne me convient, si ce n'est peut-être J.-B. Bédard. Mais premièrement il doit 500 louis, deuxièmement son église vient de brûler et demande tous ses soins. Ce n'est pas un bon moment pour le changer ». Douville, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, I, 26 à 20,

1812 (1). Aussi M. Bédard était-il bien fatigué, lorsqu'il fut déchargé de cette cure en 1817 et transféré à celle de Saint-Denis. C'est le 17 octobre de cette même année qu'il arriva à sa nouvelle mission, dont l'importance le surprit. Le lendemain, il écrivait à son évêque : " Votre Grandeur m'a imposé, je crois, un fardeau plus pesant que celui dont elle m'a soulagé ; ce qui me console, c'est que je ne l'ai pas demandé, que j'entends la langue du pays (allusion aux Anglais de la garnison de Chambly) et que mes travaux seront accompagnés de plus de consolation et peut-être de fruit " (2).

M. Bédard a été fort estimé à Saint-Denis. En 1819, le 17 mars, il pouvait écrire à son Ordinaire : " Je ne sais pas si la paroisse est contente de moi ou non, je ne m'en informe pas... Pour moi je ne puis m'en plaindre... ; je remarque dans les paroissiens une grande attention à ne rien dire ou faire qui puisse me déplaire " (3).

Il était d'accès facile, même grand causeur ; excellent prédicateur, il se montrait souvent pathétique au plus haut degré : à tout cela il joignait une vive piété, qu'il tâchait de communiquer aux autres par un ministère actif et la solennité du culte.

Le 25 mars 1818, s'adressant à l'évêque, il lui ouvre son âme : " J'ai ici de grandes et très grandes consolations dans l'exercice de mon ministère. Oh ! qu'un homme de vertu, je le dis en gémissant en moi-

(1) — L'évêque écrit à M. Bédard, le 3 sept. 1814 : " Vous êtes surchargé de votre fardeau, et je n'en suis nullement surpris, sachant de quelle multitude de survenants votre paroisse a été assaillie depuis 1812 ". *Archives de l'archevêché de Québec*, Registre VIII, p. 225.

(2) — *Archives de l'archevêché de Montréal*.

(3) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

même, ferait de bien ici" (1) ! Heureusement qu'il accomplissait lui-même ce qu'il désirait d'un autre pour ses ouailles.

Alors que les exercices des quarante-heures n'étaient que des institutions isolées dans le pays, il en attirait la faveur à son église par lettres épiscopales datées de décembre 1820. Avec quelle pompe, il les célébra ensuite chaque année, en juillet, jusqu'à la fin de son règne !

Il a vu ériger sa cure canoniquement, le 22 janvier 1832, par Mgr Panet ; l'exécution des règles ecclésiastiques sur ce point avait été fort difficile auparavant à cause de l'hostilité du gouvernement. Trois ans plus tard, le 11 juin 1835, ces démarches étaient reconnues au civil par proclamation de lord Aylmer. A cette époque, les limites paroissiales étaient exactement celles de la seigneurie. Depuis lors, en 1845, on a retranché la partie sud du cinquième rang en faveur de La Présentation et, vingt-huit ans après, on lui a enlevé une lisière inégale, du côté sud encore, au bénéfice de Saint-Charles.

M. Bédard, amateur enthousiaste de la splendeur du culte, possédait justement les talents et la culture voulus pour la satisfaction de ce penchant, puisqu'il était aussi habile musicien que superbe chantre. On parle encore avec éloge dans la localité des grandioses et fréquentes fêtes, dont la large part de mérite lui revenait. En ces jours lointains, on ne disposait pas de l'orgue, pas même du plus faible harmonium. La partie musicale ne se remplissait qu'à coups de flûtes et d'archets. Que de peines s'imposaient pour l'organiser ! L'infatigable curé se constituait de longs mois professeur de chant et de musique. Plusieurs fois la

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

semaine, surtout à l'approche de la cérémonie visée, on se réunissait au presbytère, car c'était le lieu ordinaire des leçons et des répétitions, et l'on recommençait patiemment.

Ce fut sûrement l'âge d'or de l'harmonie dans la paroisse. Non seulement en ces années il y avait sur place tous les éléments pour favoriser les vues du pasteur, mais Dieu semblait y avoir préparé même un groupe tout exprès pour le plus brillant épanouissement sous ce rapport.

Si la musique et le chant des jours de fête étaient ravissants, on peut supposer que le reste n'était pas négligé, surtout à l'autel. Après Noël, Pâques et la Saint-Denis, passait la Saint-Jean-Baptiste, fête patronale du curé. Même avant la fondation des sociétés Saint-Jean-Baptiste, elle était chômée dans la localité avec le plus vif éclat. M. Bédard aimait son patron et ne désirait rien tant que de le voir honorer de tous. C'est ainsi qu'il a pu se réjouir de l'avoir donné comme titulaire à sa première cure.

Pendant qu'il était à Chambly, il s'est aussi occupé des mêmes beaux-arts, quoiqu'avec moins d'entrain. Son ministère lui laissait là moins de loisirs. Toutefois, il a trouvé le temps de collaborer à un recueil de cantiques, dont on préparait la publication à Québec. Le 25 avril 1809, il en écrit à Mgr Plessis : « J'ai appris indirectement que le recueil de cantiques de M. Boucher allait être examiné. Bon Dieu ! s'il faut que les censeurs aperçoivent ceux que j'y ai fait insérer, que vont-ils devenir ? Je voulais des cantiques sur des airs un peu nouveaux et qui, je crois, plaisent généralement ; ne pouvant en faire, j'en ai défait de bons, à la vérité, mais sur des airs inconnus, difficiles et d'un goût un peu passé. La perte de ceux-ci ne serait pas grande, si la poésie de ceux-là était passable ; tout ce

que je puis assurer, c'est qu'ils vont bien sur les airs, sur lesquels je les ai mis ; c'est dommage que la rime y combatte tant avec le bon sens ; mais je ne sais qu'y faire. Si j'eusse eu plus de temps, j'en aurais envoyés plus ; du moins on en aurait eu plus à admettre ou à rejeter" (1).

Jusqu'au printemps de 1832, M. Bédard n'a pas eu de vicaire ; pendant un peu plus d'un an, il avait néanmoins bénéficié de l'aide d'un confrère, qui s'était réfugié chez lui en qualité de pensionnaire. Ce prêtre était l'abbé René-Flavien Lajus, beau-frère de son frère Pierre. Né à Québec en 1785 et ordonné en 1808, il était encore jeune. Quoiqu'il ne pût pas se livrer à n'importe quel genre de ministère, il fut toutefois d'une notable utilité à son hôte. Il ne confessait pas, ni ne prêchait, mais se montrait tout dévoué à catéchiser les enfants. C'est ce en quoi il a rendu le plus de services. Arrivé à la fin de décembre 1828, il est parti vers la mi-février 1830. Il n'avait été jusque-là que vicaire à Saint-Eustache, à Saint-Laurent-près-Montréal, à l'Assomption, à Saint-Hyacinthe et au Cap-Santé. Il est allé mourir à Saint-Pierre-d'Orléans, le 13 février 1839, à l'âge de cinquante-trois ans (2).

M. Birs, nommé vicaire à Saint-Denis au commencement d'avril 1832, est le seul prêtre que M. Bédard a eu auprès de lui en cette qualité. Depuis quelque temps déjà, celui-ci demandait du secours en vain. "A soixante ans, soupirait-il, on veut que je fasse le double et le triple de ce que j'ai fait à trente" (3). En effet, son embonpoint qui avait augmenté avec l'âge le rendait maintenant plus lourd :

(1) — *Archives de l'archevêché de Montréal.*

(2) — Tanguay, *Répertoire gén. du clergé canadien.* 171.

(3) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

la vieillesse l'avait aussi courbé en même temps. L'évêque, entendant enfin ses cris de détresse, ordonna l'abbé Etienne Birs, le premier avril 1832, et le lui envoya immédiatement. Ce jeune abbé était né à Boucherville, le 18 octobre 1808. Courageux et de robuste complexion, il a assisté M. Bédard à son entière satisfaction pendant ses deux dernières années, puis l'a suppléé complètement dans le soin de la paroisse depuis son décès jusqu'à l'arrivée du successeur, à la Saint-Michel de 1834. Ensuite il a exercé le saint ministère en divers endroits surtout comme curé. Il est mort retiré à Varennes, en mai 1883, et a été inhumé au séminaire de Saint-Hyacinthe, dont il avait été autrefois le procureur.

Le 21 octobre 1831, Mgr Panet expédie à M. Bédard des lettres d'archidiacre. Mais celui-ci les retourne aussitôt, se déclarant incapable de remplir les fonctions de cette charge. L'évêque les lui réadresse dans le cours de l'hiver suivant et cette fois le curé les accepte. Deux ans plus tard, ce dernier fut créé grand-vicaire aux applaudissements des curés du district. Seize ans auparavant, eux-mêmes ou leurs prédécesseurs avaient fait des démarches pour obtenir cette faveur, trouvant fort incommode de n'avoir pas de successeur à M. Cherrier dans le grand-vicariat (1). C'est le 28 avril 1834 que M. Bédard reçut sa nomination.

Mais toutes ces distinctions arrivaient à la dernière heure ; déjà les instants du bon curé étaient comptés. Il avait pu passer, avec le secours de son vicaire, à travers l'épidémie du choléra de 1832, mais le retour de la contagion en 1834, quoique moins désastreux que sa première apparition, devait s'attaquer à lui et

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

l'emporter. Un jour, en revenant du chevet d'un moribond, il se sent frappé. Quelques heures après, ses prévisions s'étaient réalisées, le terrible mal l'avait foudroyé. La plupart des gens apprirent sa mort avant sa maladie. C'est le 23 août 1834 qu'il a ainsi rendu son âme à Dieu, au milieu des plus atroces douleurs, qui cependant n'entravèrent point sa préparation à l'éternité. Il fut secondé dans cette œuvre suprême par son vicaire et par le curé de Saint-Antoine, accouru à la première alarme.

Dès le lendemain, on procéda aux funérailles sans appareil. Quelques-uns même des paroissiens étaient d'avis qu'on ne devait pas entrer le cadavre dans l'église, tant était profonde la terreur en ces jours d'épreuve ; mais la majorité se prononça en faveur d'une exception pour le pasteur, et on lui célébra un service le corps présent. M. Antoine Manseau, curé de Contrecoeur, le chanta au milieu d'un nombreux concours de peuple ; dans le chœur, on remarquait tous les prêtres que la précipitation des événements avait permis d'avertir. Ces représentants du clergé étaient MM. Alinotte, curé de Saint-Antoine ; Bélanger, de Saint-Ours ; Demers, de Saint-Marc ; Blanchet, de Saint-Charles ; Cusson, de Saint-Jude ; Prince, directeur du collège de Saint-Hyacinthe ; Ménard, vicaire à Sorel ; et Birs, desservant (1).

M. Bédard était décédé à l'âge de soixante-un ans, dont trente-huit de sacerdoce et dix-sept consacrés à Saint-Denis. Il est le deuxième curé de l'endroit mort dans l'exercice de ses fonctions et inhumé dans la paroisse.

Ses restes mortels ont été déposés dans le caveau de l'église, à côté de ceux de son illustre prédécesseur, M. Cherrier.

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

CHAPITRE XXXIII

Les jours de prospérité matérielle de Saint-Denis.
Son commerce. Ses diverses industries. Sa
première banque. La navigation.
1792-1837.

A la fin du règne de M. Bédard et à la veille des désastres de 1837, Saint-Denis était au faîte de sa prospérité matérielle. Jamais pareille abondance de vie n'avait coulé dans ses veines. L'endroit était en réalité la métropole de tout un district, qui vers l'est allait jusqu'à renfermer la ville actuelle de Saint-Hyacinthe. A cette époque, ce n'étaient pas les chemins de fer qui déterminaient les centres, il n'en existait nulle part au Canada ; ce rôle était dévolu presque exclusivement aux cours d'eau navigables, et le village dyonisien a dû à son port ses années de si grande importance. La construction des voies ferrées a malheureusement dérangé bien des plans d'autrefois, et Saint-Denis, pour sa part, en a été une des victimes (1).

Aujourd'hui c'est Saint-Hyacinthe qui possède ce dont Saint-Denis a connu les brillants débuts.

(1) — Saint-Denis, en 1887, a un moment nourri l'espoir d'être doté d'un chemin de fer. Cette année-là, en effet, le 16 avril, le conseil municipal votait un bonus de \$10,000 au Grand-Oriental pour l'engager à traverser le village dyonisien sur son parcours de Montréal à Nicolet. Les contribuables ont approuvé cet acte d'heureuse politique, les 12 et 13 mai suivants ; mais au grand désappointement de tous la montagne en travail ne produisit rien. *Archives de la municipalité civile de S.-Denis.*

L'ancienne place, d'ailleurs, manquant de pouvoirs hydrauliques, devait s'attendre à être tôt ou tard dépouillée de ses industries ; mais les néfastes événements de la révolution à main armée a précipité les prévisions.

Le gros commerce de Saint-Denis, avant l'installation de ses différentes industries, a consisté en celui du grain, surtout du blé et des pois (1). Le long de la rivière s'étaient de vastes entrepôts. Pierre Guérou, Henri Laparre (2), Joseph Cartier (3), Olivier

(1) — Voici quelques chiffres donnant une idée de la production du grain dans les limites de S.-Denis à ses divers âges : en 1769, blé 13,000 minots, pois 200 m., avoine 1,400 m., orge 60 m. ; en 1834, blé 19,000 m., pois 8,000 m., avoine 11,000 m. ; en 1846, blé 11,000 m., pois 1,600 m., avoine 2,700 m., orge 8,000 m.. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — Henri Laparre, né en 1758, était déjà marchand à S.-Denis en 1781. Sa femme, Josephite Hubert, est décédée, le 20 mai 1805, à l'âge de 44 ans. Lui-même l'a suivie dans la tombe, le 11 janvier 1816. Il laissait 4 enfants : 1—Perrine, mariée le 15 octobre 1811 avec Joseph Cartier, marchand de S.-Antoine, fils de Joseph Cartier, marchand de S.-Hyacinthe, et de Marie-Anne Cuvillier ; noyée à S.-Antoine dans le Richelieu, près de sa résidence, le 25 mai 1834, victime d'un accès de somnambulisme ; 2—Angélique, épouse de Frs Paré, marchand de Saint-François-du-Sud ; 3—Luce, épouse d'Ignace-Gaspard Boisseau, notaire à Montmagny ; 4—Hubert, né en 1792, marié à S.-Denis avec Esther Bettez le 23 décembre 1817, successeur de son père dans le commerce ; décédé le 30 janvier 1836. Sa femme est morte, le 19 fév. 1844, à l'âge de 50 ans. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(3) — Jos. Cartier, fils d'un marchand de poisson de Beauport, vint d'abord s'établir à S.-Denis, pendant que son frère Jacques se fixait à S.-Antoine. Tous deux commencèrent par être les agents de leur père. Plus tard ils trafiquèrent à leur seul bénéfice. Jos., voyant ses entreprises prospérer, transforma son comptoir de S.-Denis en succursale et transporta son principal centre d'affaires à S.-Hyacinthe vers 1793. Frs Coupy, que Cartier appelle joyeusement son "courtier contrôleur dans la vice-amirauté du bureau des finances de S.-Denis", fut son commis sur les bords du Richelieu. Dans la suite, Cartier a abandonné ce commerce compliqué pour devenir simple marchand ordinaire à S.-Antoine. Il est le grand-oncle de Sir Geo.-Etienne Cartier et le bisaïeul du sei-

Chamard et Nicolas Ménéclier (1) en dirigèrent les principaux, mais on en compta aussi plusieurs autres (2). Des magasins considérables étaient partout annexés à ces établissements, et l'on venait de loin s'y approvisionner, en apportant ses céréales (3). C'est au printemps seulement, à l'époque des eaux hautes, que s'effectuèrent d'abord les échanges avec l'étranger ; des chalands remontaient de Québec pour vider les hangars et remplir leurs comptoirs de marchandises nouvelles. Ce trafic créait déjà passablement d'animation dans la localité ; mais il y entraîna bientôt beaucoup d'autres sources d'activité.

Vu la prospérité grandissante du village, ses moyens de communication ne tardèrent pas à s'amé-

gneur Jos. Cartier, de S.-Antoine. *Archives de M. Jacq. Cartier, de S.-Antoine.*

(1) — Nicolas Ménéclier de Morancho, âgé de 32 ans et négociant de S.-Denis, y épouse Angélique Meyer, âgée de 29 ans le 5 fév. 1793. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(2) — Voici la liste du plus grand nombre des marchands de Saint-Denis depuis sa fondation jusqu'en 1840, avec l'année de leur entrée dans le commerce à notre connaissance : 1742, Jos. Roy ; 1750, notaire Jehanne ; 1752, Jos. Paradis ; 1753, Chs Beurivage ; 1759, Michel Battu ; 1761, notaire Courville et Chs-Frédéric Curtins ; 1763, Pierre Brunet ; 1769, Frédéric-Ls Blackford ; 1770, Samuel Jacobs ; 1780, Wm Gunn ; 1781, Henri Laparre ; 1782, Ths Jacobs et Chs Maillet ; 1787, Jos. Cartier ; 1791, Germain Lespérance ; 1793, Nicolas Ménéclier ; 1794, P.-G. Guérout ; 1797, Ls-Edouard Hubert ; 1802, Séraphin Cherrier ; 1804, Jos. Thibodeau et J.-Bte Mâsse ; 1807, Donald Fraser ; 1817, Hubert Laparre ; 1818, Olivier Chamard ; 1824, Jos. Raymond ; 1828, Pierre Bruneau ; 1833, Chs Olivier ; 1838, Nazaire Thibodeau ; 1840, Geo. Steiger.

(3) — Bouchette dit en 1815 qu'à S.-Denis, "entre la principale rue et la rivière, il y a de vastes magasins, qui servent principalement de greniers, où l'on amasse une grande quantité de blé des seigneuries adjacentes pour l'exporter, attendu que les terres, à plusieurs lieues des environs de cet endroit, passent pour les terres les plus fertiles en grain de tout le district de Montréal". *Description topographique de la province du Bas-Canada*, 217.

liorer ; ce progrès s'imposait. Les barges du commencement durent donc se résigner à subir de la compétition (1). Dès 1834, trois bateaux à vapeur même se faisaient ambitieusement concurrence, en exécutant chacun régulièrement deux fois par semaine, aller et retour, le voyage entre Saint-Denis et Montréal. Ces navires, de modestes proportions à cause du peu de profondeur du chenal, étaient " La félicité du Richelieu ", Le Montréal " et " L'Edmond-Henri " (2).

Cet heureux état de choses ne s'est toutefois maintenu qu'un petit nombre d'années ; le calme plat, qui suivit 1837, a achevé d'y mettre fin (3). En 1845,

(1) — Le vrai progrès néanmoins sous ce rapport ne s'est opéré qu'à partir de 1848, après la construction de l'écluse de S.-Ours, qui a relevé le niveau de la rivière jusqu'à Belœil. Le canal de Chambly, creusé en même temps, a achevé de transformer tout le cours du Richelieu en une excellente voie navigable entre le S.-Laurent et les Etats-Unis. Le canal de Whitehall permet même à nos divers navires richelois d'aller aujourd'hui jusqu'à New-York par la rivière Hudson. Aussi le trafic, qui s'effectue par cette voie entre les deux pays voisins, est-il assez considérable. C'est par là que s'expédie une grande partie de nos richesses forestières. Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 156.

(2) — *L'écho du pays*, journal publié à S.-Charles-sur-Richelieu", 1 mai et 12 juin 1834. — Le capitaine de " La félicité du Richelieu " était alors Christophe Decelles, et celui du " Montréal ", Ed. Lespérance. Ibid. — Ces bateaux, dans le temps des eaux basses, avant la construction de l'écluse de S.-Ours, ne pouvaient accoster à S.-Denis qu'à un quai de l'île Madère, où l'on se rendait du village dyonisien à gué.

(3) — MM. Jodoin et Vincent, dans leur *Histoire de Longueuil* (pp. 548 et 549), racontent qu'en 1833 il se forma une compagnie presque exclusivement longueuilloise, qui construisit le vapeur " Union canadienne ". Bâti expressément pour la traverse de Longueuil, il a tenu cette ligne, les saisons 1834 et 1835. Puis la compétition le forçant de déguerpir, il s'en alla prendre le service entre Chambly, S.-Denis et Montréal en 1836 ; Victor Chénier en était alors le capitaine. Incendié peu après au quai de Chambly, l'infortuné vaisseau vit ses machines achetées par un Dyonisien, qui les installa comme pouvoir moteur dans un moulin à farine. Evidemment les machines en question jouaient de malheur, le moulin fut à son tour détruit par le feu, et elles-mêmes furent vendues pour retourner à la navigation sur " le David-Ames ", qui a repris le service

les habitants de la vallée, étant retombés en souffrance, se formaient, avec Sincennes à leur tête, en une puissante association, connue sous le nom de "Compagnie du Richelieu", pour se doter indépendamment d'une ligne de navigation. De la sorte ils ont aussitôt rétabli les anciennes relations avec Montréal (1) et les ont même étendues à Québec (2); aujourd'hui, s'étant amalgamée avec une concurrente du Haut-Canada, sous la raison civile de "Compagnie Richelieu et Ontario", la société domine en maîtresse sur tout le réseau du Saint-Laurent.

Livrée par ce dernier arrangement à une majorité d'actionnaires étrangers, la compagnie n'a pas tardé à se montrer sans égards envers ses promoteurs richelieus. Les prix de billets et de transports devinrent exorbitants pour eux. Si bien qu'on en arriva à les exaspérer et à les déterminer de fonder une compagnie en opposition avec la première. Son organisation terminée, ils achetèrent le "Cultivateur" (3) pour la somme de quarante-huit mille piastres, dont le

de la traverse de Longueuil en 1843. Ce vaisseau devenu vieux fut radoué et rebaptisé du nom de "Sainte-Marie". Enfin tombé de vétusté, il a passé ses vieilles machines au remorqueur "Hector". Telle est l'odyssée des endurantes machines de l'"Union canadienne". —Après ce dernier bateau, c'est le "Trois-Rivières", qui desservit la rivière Richelieu, jusqu'à l'organisation de la "Compagnie du Richelieu".

(1) — Le premier bateau, que la compagnie nolisait pour relier le Richelieu avec Montréal s'appelait le "Richelieu". Il fut remplacé par le "Chambly" en 1871.

(2) — Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 374 et 384.

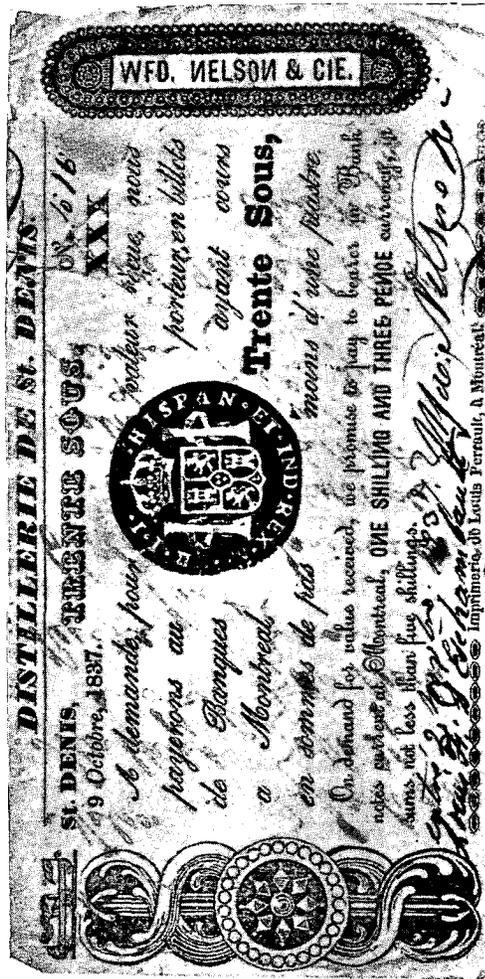
(3) — Le "Cultivateur" étant d'un trop fort tonnage pour le Richelieu, la compagnie antagoniste le mit de service entre Montréal et Trois-Rivières au bout d'un an, et loua le "Milford" pour le Richelieu en 1876. Pendant ce temps là, on construisait le "Héros" au prix de \$10,000, dont S.-Denis fournit le cinquième. Ce dernier bateau fit 2 ans de service. Après quoi la plus puissante compagnie acquit tout le matériel des opposants à 50 sous dans la piastre.

quart fut payé par les gens de Saint-Denis et, en 1875 ils le placèrent sur le chemin du "Chambly" (1), qui occupait déjà sa ligne actuelle depuis quatre ans. Les mécontents ne purent soutenir la lutte plus que quatre ans. La vieille compagnie détenait les droits du plus fort, puisqu'elle était mieux appuyée par ses capitaux ; elle alla, pour tuer sa rivale, jusqu'à transporter les passagers à Montréal depuis n'importe quel point des rives du Richelieu pour dix sous. L'autre maintenait ses prix à quarante sous et entendait être encouragée. Les embarquements ne s'effectuaient qu'au milieu des bravos et des huées, dans tous les cas au milieu de scènes toujours désagréables. Ces désordres ne cessèrent qu'avec la liquidation de l'association antagoniste, en 1879. Alors ses courageux actionnaires perdirent la moitié de leurs déboursés.

Le résultat de toute cette affaire fut que la compagnie combattue n'exigea dans la suite que des tarifs modérés et ne tyrannisa plus ses voyageurs même pour les paquets qu'ils portaient sous leurs bras. Actuellement de toutes les paroisses richeloises on va à Montréal pour le prix assez peu élevé de soixante-quinze sous.

Le branle, imprimé à la prospérité du village de Saint-Denis par le commerce de grain, créa vite comme un affolement parmi les Dyonisiens. On croyait à la fondation d'une florissante ville en peu d'années. Sous ce rapport, on a certainement présumé, mais on

(1) — Le "Chambly", qui fait le service sur la rivière Richelieu depuis 1871, est un joli bateau de 657 tonneaux. — Outre le "Chambly", il y a pour l'accommodation de S.-Denis le "Saint-Antoine", élégant petit vapeur, propriété particulière de M. Fecteau de S.-Antoine, qui, depuis une dizaine d'années, exécute le trajet, aller et retour, tous les lundis, jeudis et samedis, entre S.-Denis et Belœil, correspondant avec les trains réguliers du Grand-tronc, le matin et le soir.



Un des assignats de la distillerie de Saint-Denis
(Page 346).

calculait sans le soulèvement de 1837, qu'il était difficile de prévoir.

Les industries ont débuté lentement à Saint-Denis par diverses boutiques particulières, où ne travailla d'abord qu'un maître en son métier et plus tard un patron avec un ou plusieurs apprentis ; c'est le commencement inévitable de tous les centres. Le cor donnier arriva le premier en 1738, puis le menuisier en 1767 (1), le forgeron en 1772 (2), le sellier en 1795 (3) ; les maçons, les tanneurs, les orfèvres, même les photographes vinrent ensuite.

Mais la première industrie qui a pris une certaine extension dans la localité est celle de la poterie. A son âge d'or, en 1837, fumaient jusqu'à une vingtaine de ses fourneaux dans le bas du village. Il n'y avait toutefois le plus souvent qu'un ouvrier par établissement. On y fabriquait des terrines, des cruches, des plats et des pots de toutes dimensions. Ce sont les grandes usines de grés et de ferblanterie de Montréal et de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui ont administré de coup de grâce à cette industrie dyonisienne.

Vers 1825, se construisit à Saint-Denis la plus considérable chapellerie du Canada. On n'y confectonna d'abord que des coiffures de haute forme nommées *castors* ; c'était le couvre-chef favori de nos ancêtres pour les circonstances solennelles. Inutile de se demander après cela pourquoi il était plus répandu

(1) — Le premier menuisier de S.-Denis a été Michel Langlois-Germain ; le second, Ignace Bourassa, en 1773, venu de Québec ; le troisième, Jos. Gauthier, en 1776, marié en secondes noces avec Marie-Ursule Allaire, fille du capitaine de milice Etienne Allaire.

(2) — Les premiers forgerons ont été Antoine et Chs Drolet ; Antoine Mâsse en a été le troisième, en 1774. Alors ils faisaient crier le dimanche, à la porte de l'église, quel jour ils banderaient les roues, afin de ne pas allumer leur feu pour rien.

(3) — Le premier sellier de S.-Denis a été Jacques Thomelette.

dans notre région que dans les autres parties du pays. Mais les chapeaux de feutre ayant à la fin commencé à s'introduire dans nos campagnes, il fut jugé à propos de leur accorder une place dans la manufacture à côté de la marchandise primitive. Cet établissement, dû à l'initiative de Charles Saint-Germain (1), aidé d'une compagnie organisée à Saint-Denis même, employait une trentaine d'hommes. Les soldats anglais l'ont incendié en février 1838. On l'a relevé de ses ruines quelques années plus tard, mais ses succès étaient finis. C'est vers 1852 que le feu, rasant de nouveau l'édifice, a finalement ruiné cette industrie sur les rives du Richelieu.

Et la distillerie ; il faut bien en dire un mot aussi, puisque l'on ne peut entendre parler de la rébellion de 1837 à Saint-Denis sans apprendre qu'il en fonctionnait une dans la localité. Bâtie par Nelson, Kimber, Louis Deschambault et compagnie, vers 1830, elle était alors en pleine activité. L'eau de vie qu'elle fournissait grattait fort, paraît-il, le gosier de nos aïeux, et elle a grandement servi à stimuler certains courages défaillants lors de l'échauffourée. Ses excellentes affaires jusque-là lui avaient permis d'émettre des assignats pour remplacer le numéraire sonnante, qui manquait à cette époque. Ces billets promissoires étaient reçus partout dans le district à l'égal de garanties des plus solides banques. Dans ceci encore les malheureux troubles ont tourné les cartes, et les gens subirent autant de pertes qu'ils avaient de ces valeurs nominales en mains. L'usine, qui employait continuellement une douzaine d'hommes, a été réduite en cendres par la soldatesque anglaise en 1837. Sous

(1) — Un autre Saint-Germain, son parent, dirigea aussi à S.-Denis un " moulin à cardes ", vers 1837.

le rapport matériel, c'était une calamité, mais non au point de vue moral. Heureusement que la prédication de la tempérance a bientôt combattu le mal, qu'avait trop favorisé l'établissement. L'industrie ne s'est pas relevée de ses ruines.

François Gadbois, habile et entreprenant menuisier, se laissant entraîner par le courant du progrès, ouvrit une importante carrosserie dans le voisinage de la distillerie, à peu près en même temps. Une dizaine d'ouvriers y travaillaient continuellement. On n'en sortit à l'origine que des cabs, puis toutes sortes de voitures. En 1837, cette maison jouissait, pour l'écoulement de ses produits, de magnifiques débouchés tant à Montréal et à Québec que dans le Haut-Canada. Survivant à l'insurrection, elle a continué de subsister jusque vers 1873, mais avec des alternatives de succès et de revers ; elle ne pouvait éviter de se ressentir de la dépression des affaires dans la localité.

A côté de ces manufactures plus considérables, il y en avait une d'huile de lin, dirigée par le père (1) de Mgr Sabin Raymond, derrière le presbytère ; on en voyait également une d'horloges antiques, toutes en bois, et de rouets. Ces deux dernières industries étaient la propriété de la famille Paradis.

Sous l'empire de l'enthousiasme qu'engendrait le progrès constant de Saint-Denis, on se demanda s'il ne fallait pas dans la future cité une place publique pour les grandes comices, un marché pour la régularisation du commerce de denrées et un bon bateau traversier ? Deschambault, Séraphin Cherrier, Nelson et autres résolurent les deux premières questions en achetant un joli terrain central et en y élevant aussitôt un

(1) — Ce père de Mgr Raymond, nommé Joseph, tint également une potasserie pendant quelque temps à S.-Denis.

élégant abri avec étaux, comptoirs et bancs. Tout cela s'est exécuté au moyen de souscriptions volontaires, vers 1832.

Quant au projet de faciliter le passage de la rivière, il fut confié aux soins de Christophe Marchessault, de Saint-Antoine. Celui-ci imagina une plate-forme sur deux robustes chaloupes accolées, pouvant embarquer deux voitures à la fois. Pour mettre cet échafaudage en mouvement entre les deux rives, il lui avait adjoint deux roues palmées, que faisait fonctionner un cheval sur un manège. Et dire que l'invention a été environ dix ans en honneur ; les pouvoirs moteurs, Pampan et Riquette, que la dureté du métier tint toujours fort maîgres, n'eurent pas lieu de s'en réjouir, car c'est à eux qu'échut le plus long service pendant ce laps de temps.

Alors on ne songeait pas aux fils de fer comme aujourd'hui pour simplifier la besogne.



CHAPITRE XXXIV

Antécédents et arrivée du cinquième curé, M.
Demers. Son refus de l'épiscopat.
Le deuxième presbytère.
1834-1836.

L'abbé François-Xavier Demers, fils d'Alexis Demers et de Catherine Roy, est né à Montréal, le vingt-deuxième jour du mois de Marie 1791. Dieu, qui avait des vues particulières sur cet enfant, lui avait choisi une excellente mère. Aussi, quand il entra au collège de sa ville natale, à l'âge de treize ans, était-il parfaitement préparé à bénéficier des exemples et des enseignements du corps professionnel de cette institution. Dès lors il acheva de poser les bases de sa vie constamment édifiante. Sa régularité était irréprochable. Sachant par ses prières attirer la rosée du ciel sur son heureuse mémoire et son jugement plus sûr encore, il a obtenu des succès aussi solides que brillants durant les années de sa formation tant comme écolier que comme ecclésiastique.

Pendant sa cléricature, il fut tout à la fois élève et directeur de classe à son *alma mater*. Ayant revêtu la soutane à l'automne de 1811, il a été tonsuré dans l'église paroissiale de Montréal, le 17 septembre de la même année, et ordonné prêtre dans la cathédrale de Québec, le 9 octobre 1814, fête de saint Denis (1).

Le surlendemain, il se rendait à Saint-Charles-sur-

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec*. — M. Demers a été promu aux ordres moindres à l'Hôpital-Général de Montréal, le 27 sept. 1812, et au diaconat dans l'église de Nicolet, le 24 sept. 1814. Ibid.

Richelieu avec le titre de vicaire, mais en réalité pour être aussitôt desservant, le curé, M. P. Robitaille, étant déjà absent comme aumônier des troupes. Il fit donc bravement seul ses premières armes dans le saint ministère. Il réussit si bien qu'au retour du curé, à la fin d'avril 1815, il fut envoyé à Châteauguay dans les mêmes conditions. Il fut desservant de cette paroisse jusqu'à la fin de juillet suivant.

Alors le jeune prêtre, encore dans sa première année de sacerdoce, ayant fourni les preuves de son esprit sérieux, on lui demanda sans retard celles de son amour pratique pour Dieu en lui confiant la mission de toute la côte sud-est de la Gaspésie, depuis Bonaventure jusqu'à Percé. Il fallait être jeune et vieux tout ensemble pour remplir ce poste, avoir la force corporelle et l'ardeur du jeune homme en même temps que le savoir et l'expérience du vieillard. Peut-être l'évêque ne fit-il jamais un choix plus judicieux. M. Demers fut muni de pouvoirs extraordinaires et partit pour le golfe dans le cours du mois d'août (1).

Là-bas, il fut quatre ans censé résident à Bonaventure ; mais de fait il fut la plupart du temps en courses apostoliques. Vie épuisante pour la santé, existence à laquelle les missionnaires ne pouvaient le plus souvent tenir que quelques années. M. Demers, qui ne jouissait pas d'une très robuste constitution, revint malade à l'automne de 1819.

Il lui aurait fallu du repos après ces fatigues, mais, il ne le demandait pas, et l'évêque de son côté n'avait pas à lui offrir un poste, où il eût pu se remettre doucement de son surménagement tout en n'arrêtant pas complètement. Dans ces conjonctures, l'autorité lui assigna la cure de Saint-Luc, dans le haut de la vallée

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec.*

du Richelieu. Le territoire que l'on mettait sous sa juridiction n'était guère peuplé, mais il était vaste. Les gens des paroisses embryonnaires d'Iberville et de Saint-Jean en relevaient. Il fut deux ans à cette position, où il ne recouvra qu'en partie ses forces perdues. Il n'en fut tiré toutefois qu'à son extrême chagrin dans l'automne de 1821 pour être placé sur un véritable champ de bataille, à Saint-Grégoire, près Nicolet. En effet, il y avait dans cette paroisse un groupe de lutteurs décidés, qui ne semblaient avoir d'autre but que d'entraver le bien de leur pasteur, des Gros Jeans qui voulaient en montrer à leur curé. M. Desforges avait précédemment occupé la peu enviable position pendant seize ans. L'évêque avait écrit à celui-ci en l'y nommant : " Ménagez l'esprit turbulent de ce peuple ; méritez sa confiance ; soyez ferme et doux, vous aurez avec lui la paix, et vous en ferez de fervents chrétiens " (1). Ces conseils, peu faciles à traduire en pratique avec des gens qui ne cherchaient qu'à être désagréables, ont-ils été suivis ? Nous l'ignorons ; mais ce qui est parvenu à notre connaissance, c'est qu'il n'avait obtenu aucun succès dans l'œuvre de la pacification des paroissiens mal disposés. M. Desforges remettait sa cure à l'évêque dans les derniers jours de septembre 1821 et s'en allait chercher aux Trois-Rivières, dans la retraite, le repos qu'il n'avait jamais trouvé à Saint-Grégoire. Il partait la douleur dans l'âme et en est mort un an plus tard, le 17 décembre 1822, à l'âge de cinquante-neuf ans.

M. Demers, toujours défiant de ses propres capacités, ne recueillait sa succession à Saint-Grégoire qu'avec crainte, persuadé que là où son prédécesseur avait échoué, il ne manquerait pas d'empirer l'état de

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec.*

choses déjà si peu fertile en attrait. Mais ses prévisions ne se sont pas réalisées. Esprit conciliateur au plus haut point, il a vu ses efforts couronnés. Continuellement sur ses gardes, il semblait toujours dire oui, tout en ne baissant jamais pavillon, quand il s'agissait de quelque droit à soutenir. En moins de dix ans, il avait fermement ramené la paroisse dans la ferveur de ses premiers jours.

L'évêque avait eu l'œil ouvert sur ses succès et n'en avait pas attendu le plein épanouissement pour apprécier celui qui les obtenait. Aussi quand, au bout de quatre ans, Mgr Panet a eu besoin d'un successeur dans sa paroisse de la Rivière-Ouelle, qui comportait un grand-vicariat, a-t-il pensé aussitôt à M. Demers, malgré la jeunesse de ce dernier ; celui-ci n'avait encore que trente-quatre ans. Sur les rangs également étaient : les curés Mignault, de Chambly ; Gaulin, de L'Assomption, et Bruneau, de Verchères. Le curé de Saint-Grégoire, ayant refusé par motifs d'humilité, ses rivaux se virent supplanter par M. Vian, de Saint-François-du-Sud.

M. Demers passa encore six ans à Saint-Grégoire, après quoi il reçut sa nomination à la cure de Boucherville, en septembre 1831. Excellente promotion, humainement parlant. Boucherville, l'ancienne paroisse préférée des seigneurs, la riche colonie du plus noble de nos ancêtres canadiens, le centre catholique de haut renom, allait être un agréable séjour et une consolation surtout pour un enfant de Montréal, qui n'avait été jusque-là appelé qu'à travailler au loin. Quel rêve d'or pour le nouvel élu ! pensa-t-on ; mais on se trompait, il n'eut qu'un cauchemar. L'état avancé d'instruction et de vertu de cette localité l'effraya ; il ne se croyait pas capable d'en être le directeur. Tout de même sur la volonté de son Ordinaire,

il se résigna. Mais à peine y était-il installé qu'il sentit renaître son ancienne débilité physique. Le 9 février 1832, il écrit à Mgr Panet : " Je crois témoigner à Votre Grandeur l'inquiétude que je continue à ressentir sur l'état de ma santé. Quoique je n'éprouve plus aucune douleur, mes forces sont diminuées, et l'expérience du passé doit me faire craindre que cet état de faiblesse ne dure longtemps. C'est la quatrième ou cinquième fois depuis cinq ans, que je passe par cette maladie. Cette année elle a été plus violente que jamais. Les médecins sont certains que, dès que j'éprouverai trop de fatigues, je retomberai" (1). Puis il exprime le désir d'un changement. L'évêque lui répond, le 15 suivant : " Il m'aurait été bien agréable de vous voir conserver votre poste ; mais comme vous ne pouvez l'occuper qu'au détriment de votre santé, je me ferai un devoir de vous placer dans un endroit où vous pourrez jouir du repos dont vous avez besoin pour rétablir vos forces. Je vais en conséquence négocier ce changement avec Mgr de Tennesse, et vous recevrez bientôt une lettre de mission pour une autre paroisse" (2). Mgr Panet songeait alors à Lanoraie, mais ce ne fut pas du goût de Mgr Lartigue, qui parla de plusieurs autres postes au curé malade ou qui aurait préféré même lui accorder un vicaire pour n'être pas dans la nécessité de le déplacer.

A la suite de toutes ces propositions, M. Demers écrivit à Mgr Panet : " Quoique le docteur me défende de travailler, je croirais cependant être capable de desservir une paroisse de six cents communicants. . . . Ce serait avec une extrême répugnance que je retournerais à Saint-Luc. . . . Je continue à craindre qu'ici même avec un vicaire je ne succombe sous le fardeau..

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — *Archives de l'archevêché de Québec.*

Si la chose est possible, je prierais Votre Grandeur de me laisser avoir la cure de la Longue-Pointe.... ou encore la petite cure de Sainte-Anne " (1).

En fin de compte, au commencement de mars, il fut nommé à la cure de Saint-Marc et mis ainsi au comble de ses vœux.

A Boucherville, M. Demers avait remplacé M. Autoine Tabean, appelé auprès de Mgr Lartigue à Montréal en qualité de grand-vicaire ; le successeur était tenu de lui payer annuellement un tiers sur la dîme.

Malgré la brièveté de son règne en cette paroisse, l'ancien curé de Saint-Grégoire a eu le temps de faire décider la reconstruction du presbytère, vieux de cent ans. On lui permit de prendre douze cents piastres sur le trésor de la fabrique pour cet objet. Mais à peine avait-il dressé les plans de la nouvelle bâtisse que déjà il était résolu qu'il partirait. Il a abandonné à son successeur le soin de les exécuter, ce qu'a en effet accompli l'abbé Hyacinthe Hudon (2).

C'est le 7 mars 1832, le mercredi même des Cendres, que M. Demers s'est transporté de Boucherville à Saint-Marc. La joie qu'il ressent ce jour-là est tout à l'honneur de la place qu'il quitte, puisque c'est la haute opinion de la vertu de ses habitants qui avant tout l'en éloigne. D'un autre côté, l'avantage est à la paroisse qui le reçoit. Malheureusement cette dernière ne jouira pas plus que deux ans de son privilège.

A l'expiration de ce terme, la cure de Saint-Denis étant devenue vacante par la mort de M. Bédard, il y fut transféré. Le changement ne s'effectua pas sans résistance de la part de M. Demers. Saint-Denis,

(1) — *Archives de l'archevêché de Montréal.*

(2) — Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, 118.

c'était pour lui un nouveau Boucherville ou plutôt une nouvelle Rivière-Ouelle, puisqu'il y avait également là un grand-vicariat attaché à la cure, et il avait été prévenu que la charge ne manquerait pas de lui retomber sur les épaules. Son humilité s'alarma encore ; mais cette fois sa santé, s'étant améliorée, ne put pas lui servir de prétexte pour fuir comme elle s'y était déjà prêtée avec tant de succès. Sur les instances pressantes de Mgr Lartigue, il accepta et se rendit à son nouveau poste, jeudi le 2 octobre 1834. Les gens de Saint-Marc, qui avaient eu le temps de le connaître et de l'apprécier, le pleuraient comme on pleure un père. Ils avaient beau répéter à leurs voisins de Saint-Denis ce qu'était cet homme de Dieu, ceux-ci ne croyaient jamais de leur côté retrouver en lui le si bon M. Bédard. La suite leur a néanmoins prouvé que le curé enlevé leur avait été effectivement redonné avec un surplus considérable.

M. Demers arriva à Saint-Denis avec la lettre de grand-vicaire, dont on lui avait parlé. Que de motifs n'avait-il pas allégués pour échapper à la dignité ! Mais ils n'ont pas été assez puissants pour détourner le coup qu'il redoutait. L'évêque lui écrivait en lui expédiant le document peu désiré : " Malgré toutes les raisons que vous a suggérées votre humilité pour vous empêcher d'accepter le grand-vicariat, je ne puis me dispenser de vous le conférer, conformément à un projet que je préméditais depuis longtemps et auquel avait pensé plus d'une fois mon prédécesseur. . . . La vue du bien de la religion. . . . m'engage à passer par-dessus vos répugnances. . . . Croyez. . . . que la divine Providence vous appelle à ce poste qui vous est confié et qu'elle vous accordera tous les secours dont vous aurez besoin pour vous acquitter dignement des

devoirs qui vous sont imposés" (1). M. Demers a exercé les importantes fonctions de grand-vicaire tout le temps qu'il a été curé de Saint-Denis.

La plus difficile mission qu'il eut à remplir en cette qualité a été celle de la fondation de Saint-Barnabé, démembrement de Saint-Jude, quelques mois seulement après sa nomination. Mgr Signay en a profité pour encourager son trop craintif lieutenant et se féliciter du bon choix qu'il en avait fait. Il lui écrit, le 7 février 1835 : " Je suis charmé, quoi que vous en disiez dans votre humilité, d'avoir trouvé l'occasion de mettre à profit les ressources que la divine Providence me fournit dans mon nouveau grand-vicaire de la rivière Chambly, et je suis loin de m'engager à laisser le chandelier sous le boisseau " (2).

Mgr Lartigue, qui connaissait plus intimement le curé de Saint-Denis, n'en cédait pas à Mgr Signay dans la bonne opinion qu'il en avait, et il ne tardera pas de lui en accorder le plus éloquent témoignage. Dès le 5 août 1826, il avait écrit à Mgr Panet pour le renseigner sur son compte : " C'est, dit-il, un prêtre très pieux et édifiant dans sa conduite, toujours docile à ses supérieurs, et se faisant aimer de tout le monde ; d'un génie peu commun et d'un excellent jugement ; très instruit, studieux et s'instruisant tous les jours " (3). Quelques semaines plus tard, il ajoutait que ce prêtre, à son avis, serait dans la suite un des membres les plus éminents du clergé canadien (4).

A la fin de l'été 1835, il s'agit de remplacer aux Trois-Rivières le grand-vicaire Noisieux, décédé au mois de novembre précédent. L'évêque de Québec

(1) — *Archives de l'archevêché de Québec.*

(2) — *Ibid.*

(3) — *Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.*

(4) — *Archives de l'archevêché de Montréal.*

amène M. Demers à accepter ce poste. Toutefois, avant de clore cette affaire, il en confère avec Mgr Lartigue, sans lequel il ne veut rien décider dans le district de Montréal. Mais déjà ce dernier entretenait un tout autre plan au sujet du curé de Saint-Denis ; il lui fallait donc le garder dans sa circonscription. Il répond à Mgr Signay, qui le consulte : “ Pourquoi déplacer de Saint-Denis M. Demers, qui a fait tant de sacrifices pour s’y rendre ? . . . Si l’on devait absolument me l’arracher, lui qui a des droits particuliers à mon district, où il est né et a reçu son éducation, pourquoi ne pas le remplacer à Saint-Denis par M. Viau ? . . . Je crois que M. Demers ne saurait se soutenir par lui-même aux Trois-Rivières, et que si l’un ou l’autre est capable, ce serait plutôt M. Viau . . . Après avoir engagé moi-même M. Demers à accepter Saint-Denis, malgré sa répugnance, il ne me conviendrait en aucune manière de faire la moindre démarche pour l’en déposséder ” (1).

Après cela, Mgr Signay ne donna pas suite à ses projets, et M. Demers resta dans sa paroisse.

Mais quels étaient les plans de Mgr Lartigue ? Ils sont faciles à deviner, quand on sait qu’il venait de perdre un coadjuteur élu, mais non consacré, dans la personne de M. Tabeau. Depuis l’arrivée de ses bulles, ce prêtre avait vu sa santé décliner rapidement et il était mort, le 18 mai 1835. C’est sur le curé de Saint-Denis que les yeux étaient ensuite tombés. Mgr Lartigue, devenu évêque en titre de Montréal le 8 septembre 1836, lui apprend son choix vers la mi-novembre suivante, avant d’expédier son nom à Rome. Quel coup de foudre que cette nouvelle pour le pauvre grand-vicaire ! “ La lettre de Sa Grandeur, répond-il

(1) — *Archives de l’archevêché de Montréal.*

le 21 du même mois, a mis le comble à mes inquiétudes et à mes autres afflictions, et me pénètre d'un sentiment de douleur qu'il m'est impossible de vous exprimer. . . . Je ne puis m'expliquer comment il soit question de moi. . . . Vous ne me connaissez pas, Monseigneur, vous me croyez avoir plus de capacités que je n'en ai. Je n'ai pas été assez formé, les occupations du ministère ne m'ont jamais donné le temps d'acquérir les connaissances et la science nécessaires à mon état. Ne suis-je pas là dans l'impossibilité d'adhérer à ce qui pourrait m'être proposé? La conscience ne me fait-elle pas un devoir sacré de m'y refuser? . . . Je vous prie de bien faire attention au tort qu'une telle démarche de votre part ferait à l'Eglise" (1).

Après cette lettre, M. Demers reprend le cours de ses occupations de curé, croyant bien finie toute cette affaire, lorsqu'il reçoit de l'évêque lui-même une invitation spéciale de se rendre à l'anniversaire de son sacre, à la date du 21 janvier suivant. Le billet réveille tout le passé un peu endormi et le pieux curé répond sous le poids de la plus profonde douleur, deux jours avant de s'embarquer pour Montréal: "Je vois que mon nom a été envoyé à Rome. Si l'on eût. . . demandé mon consentement, les plus vives instances mêmes n'auraient jamais pu me décider à accepter, et je n'aurais pas considéré mon refus comme le fruit d'une obstination que le Ciel ne saurait approuver. C'est ne pas m'avoir connu que d'avoir pensé à m'élever aux dignités ecclésiastiques. On doit comprendre sans doute que ce serait me rendre coupable de la plus grande témérité que de me charger de fonctions qui requièrent des talents, des qualités et des connaissances que je n'ai point et que je sens parfaitement ne pou-

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

voir plus avoir. Je croirais mes prières pleinement exaucées, s'il plaisait au Tout-Puissant d'inspirer à mes supérieurs de plus salutaires conseils ; mais si, par un secret jugement de Dieu, il en arrive autrement, j'aurai à craindre que ce malheur ne me soit imputé pour ne m'être pas assez fait connaître. On n'a jamais senti la force de mes raisons ; je crois pourtant les avoir pesées, non à la balance de la sagesse humaine, mais au poids du sanctuaire " (1).

Le 21, il est à Montréal. L'évêque lui annonce qu'il n'y a pas encore de démarches faites auprès du Saint-Siège, mais qu'elles vont avoir lieu incessamment et que c'est lui qu'il va demander pour coadjuteur. Alors M. Demers se jette spontanément aux genoux de son supérieur et, sanglottant comme un enfant, il le supplie au nom de tout ce qu'il a de plus cher de n'en rien exécuter. Mgr Lartigue, vaincu cette fois, ne crut pas devoir insister davantage. Jusque-là il avait toujours trouvé son curé rempli d'autant d'obéissance que d'humilité, mais ici il ne put fléchir sa volonté demeurée inébranlable. Peut-être craignit-il de le faire mourir de chagrin, comme M. Tabeau, s'il persistait, et il abandonna la partie. M. Demers retourna alors content dans sa bonne paroisse de Saint-Denis, qu'on ne lui parlera plus de laisser.

La coadjutorerie échut ensuite au non moins remarquable Mgr Bourget, élu et sacré en 1837.

La première œuvre importante dont M. Demers eut à s'occuper à Saint-Denis, fut la construction du presbytère. Déjà elle était décidée à son arrivée (2).

(1) — *Archives de l'archevêché de Montréal.*

(2) — Le 3 mars 1834, la requête des francs-tenanciers à l'évêque disait au sujet de l'ancien presbytère qu'il était " très vieux, trop petit, et qu'il faudrait nécessairement en construire un nouveau, plus grand et plus commode ". L'archidiacre, M. Kelly, envoyé de Sorel par l'Ordi-

Il y mit toute son attention et, dans le cours de la belle saison suivante, en 1835, on vit l'ancienne maison curiale céder la place à la deuxième. La bâtisse nouvelle mesurait trente-huit pieds de large sur une longueur de soixante-quatorze pieds, dont quarante-deux pour le logement du prêtre et le reste pour la salle publique. En cailloux, bas et avec immense toiture, il avait cependant jolie apparence (1).

Le premier étage n'a été longtemps que temporairement terminé, et dans le grenier il n'a jamais existé que deux chambres étroites, dont l'une pour le vicaire et l'autre pour les visiteurs.

Ce presbytère, qui n'avait pas coûté plus que trois mille piastres (2), n'a aussi duré que quarante-trois ans. Il était l'ouvrage du maître-entrepreneur, Augustin Leblanc, sculpteur de sa profession et ancien paroissien du curé à Saint-Grégoire (3).



naire le 22 mai suivant pour vérifier ces allégués, les confirma et ajouta en substance que la maison n'était plus susceptible de réparations, qu'une neuve s'imposait. — L'approbation épiscopale fut accordée à ce rapport, le 30 suivant. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(1) — Son site était exactement celui du presbytère actuel.

(2) — Le deuxième presbytère fut bâti au moyen d'une répartition homologuée le 2 mars 1835. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(3) — *Grefte E. Mignault*, 16 mars 1835, au palais de justice de S.-Hyacinthe.



L'abbé Bédard
4^e curé de S.-Denis
(P. 330).



L'abbé Demers
5^e curé de S.-Denis
(P. 350).



2^e presbytère de S.-Denis (P. 360).

CHAPITRE XXXV

Prélude des troubles de 1837 à Saint-Denis.
Le malaise dans les esprits. Les perturba-
teurs de l'ordre. Nelson. Le monu-
ment Marcoux. 1834-1837.

Lorsque l'abbé Demers foula le sol de Saint-Denis pour la première fois en qualité de curé, il tourbillonnait dans l'atmosphère comme un souffle d'orage. On ne passait plus les soirées en famille aussi paisiblement qu'autrefois ; les hommes aimaient à se réunir et, dans ces caucous improvisés, ils discutaient avec indignation les affaires politiques. A vrai dire, le fanatisme le plus arbitraire régnait en maître dans la gouverne du pays. L'Angleterre, déjà fort disposée à nous métamorphoser en Anglais et en protestants, était représentée dans sa colonie par des gens qui s'aventuraient plus loin qu'elle encore sur ce terrain si hérissé de difficultés (1). " On a cru, s'exclamait un journal français de cette époque (2), que la conquête pouvait faire des nationalités au gré d'une diplomatie sans entrailles, que la terre pouvait se diviser comme une pièce d'étoffe, et les peuples se partager comme des troupeaux ; parce que l'invasion et les combats ont livré un territoire et une population au vainqueur, celui-ci s'est cru en droit de se les approprier, de leur imposer ses lois, sa religion, ses usages,

(1) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 5.

(2) — *La gazette de France*, dans Garneau, *Histoire du Canada*, III, 339 et 353.

son langage ; de refaire par la contrainte toute l'éducation, toute l'existence d'un peuple, et de le forcer jusque dans ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, le sanctuaire inviolable de la conscience ”.

Aussitôt après la cession du Canada par la France, l'oppression en effet avait commencé. Jusqu'à sortir de prison un criminel ignorant pour l'installer à la tête de la justice comme juge de la cour suprême (1) plutôt que d'y placer un enfant du sol. Que d'actes également invraisemblables, mais aussi véridiques ! C'est après la guerre de 1812, que le ciel s'est particulièrement assombri pour nos pères. On savait maintenant leur peu d'inclination à s'annexer aux Etats-Unis, on était sûr de leur faiblesse dès qu'ils seraient seuls et on résolut cette fois de les écraser en pressant l'exécution des vieux projets de la nouvelle mère-patrie (2). C'est de ce triste état de choses que l'on s'entretenait dans chaque réunion de Canadiens.

Mais à Saint-Denis il y avait plus de surexcitation qu'ailleurs. Pourquoi cette différence ? Ah ! c'est que cette localité est la paroisse du fameux tribun Bourdages. Ce député luttait énergiquement en Chambre, et, quand il en était revenu, il publiait ses résistances, les menées de ses adversaires, qui s'en-graissaient aux dépens du peuple et qui ensuite riaient de lui en perpétrant sa ruine. Ces récits avaient considérablement monté l'opinion du Dyonisien. Bourdages mourut, le 20 janvier 1835 ; mais il continua de vivre par l'impression qu'il avait créée. De plus, Papineau, l'oracle des opprimés, avait des liens qui le ramenaient souvent dans la paroisse. Séraphin Cher-

(1) — Lettre du gouverneur Murray au premier ministre de l'Angleterre, dans Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VII, 12.

(2) — Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, VIII, 107.

rier était son oncle et il y comptait bien d'autres parents. Au village, il avait fréquemment adressé la parole, on connaissait son dévouement à la cause des siens, et ce n'est pas dans la localité qu'il jouissait de moins de prestige.

Cependant n'eussent été d'autres influences, il n'y aurait pas eu de sang répandu sur ce terrain d'ailleurs si bien préparé pour une révolte armée. Il fallait un audacieux qui prît en quelque sorte les mécontents dans ses bras pour les porter aux excès. Cet homme a été Wolfred Nelson, de déplorable mémoire à Saint-Denis. Ce n'est pas en cet endroit qu'il s'érigeait de célébrer sa prétendue gloire.

Arrivé au bourg dyonisien en 1811 comme médecin, il n'avait alors que dix-neuf ans. On dit qu'il possédait une certaine habileté dans son art (1); mais il était bien trop remuant pour ne s'occuper que de ses malades. Pour lui, c'eût été cependant ce à quoi il eût été préférable de s'appliquer uniquement.

S'exprimant en français avec peine et étant protestant (2), il ne semblait pas devoir réussir sur les bords dyonisiens. Mais rien de moins exigeant qu'un Canadien-Français sous ce rapport; on ne regarda pas à sa nationalité ni à sa religion, et l'esprit insinuant du nouveau venu gagna le reste. Mêlé à tout, très actif et naturellement officieux, il ne cherchait qu'à obliger. Rien de reprochable dans cette conduite, s'il avait ensuite mieux usé de son influence ainsi acquise. Mais l'estime dont il se vit entouré lui tourna la tête. Peut-être crut-il qu'il serait un personnage partout où il se montrerait. Son élection de

(1) — De 1844 à 1864, il fut le médecin dévoué des religieuses du Bon-Pasteur à Montréal. *Annales du Bon-Pasteur d'Angers à Montréal*, I, 98.

(2) — David, *Biographies et portraits*, 283.

1827 contre un ministre du gouvernement à Sorel n'avait pas dû contribuer à le détromper. Toujours est-il que, lorsqu'il surgit une chance de révolution, il s'y jeta avec toute l'ardeur dont il était capable, croyant trouver enfin l'aliment désiré de son ambition.

Bourdages n'avait pas prôné une levée de bourgeois, quoiqu'il se fût un jour écrié en Chambre : " C'est bien, messieurs les constitutionnels, . . . fournissez votre carrière de haine et d'iniquités, vous légitimez par là tous nos moyens de défense " (1). Papineau, de son côté, ne l'avait pas suggérée non plus (2); mais Nelson la voulait. Une simple agitation politique n'eût pas favorisé ses projets. Il n'avait pas d'armes, mais tout de même il tenait à la fumée des batailles, où le sang ruisselle.

Sans trahir ses aspirations, il n'entretenait ses co-paroissiens que de la nécessité pour le peuple canadien de se constituer en une formidable armée, devant laquelle les faibles et lâches bataillons de la Couronne seraient bien obligés de retraiter ou de se laisser battre. Il ne manquait pas pour cela de leur assurer que tout le pays l'entendait de la sorte et, comme à cette époque les communications étaient lentes et coûteuses, un bon nombre ne pouvant vérifier l'affirmation ne refusaient pas d'y croire entièrement. Théorie enthousiasmante ! C'est en la chantant sans relâche, pendant de longs mois, que Nelson finit par en endormir plusieurs, qui ne se réveillèrent que dans le cauchemar du 23 novembre et cela sans avoir à s'éloigner de leur village.

Tandis que le chef improvisé façonnait ainsi l'opinion pour parvenir à ses fins inavouées, arriva à Sorel

(1) — Barthe, *Souvenirs d'un demi-siècle*, 129 et 130.

(2) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, revue autrefois publiée à Québec ; 1890, page 215.

un accident, dont il crut devoir profiter pour l'avancement de sa cause.

A la suite du vote des quatre-vingt-douze résolutions par la Chambre basse et du peu de succès d'une délégation en Angleterre pour leur ratification par la mère-patrie, les élections de 1834 se déroulèrent au milieu de la plus vive animation. Comme il s'agissait partout du maintien ou du redressement de griefs, c'étaient dans chaque comté les Anglais et les Irlandais, d'une part, contre les Canadiens, de l'autre. A Sorel, on tint le bureau de votation ouvert durant six jours, et, comme dans ce bourg les deux partis étaient alors également puissants, la lutte ne se poursuivait pas sans beaucoup de provocations et de rixes quelquefois sanglantes. C'est au milieu d'une de ces bagarres, non loin du presbytère, que fut tué un certain Louis Marcoux. Chaud *patriote* dans la force de ses trente-six ans, il ne craignait pas de répéter à ses adversaires ce qu'il pensait d'eux ; cette intrépidité lui valut sa mort. Dans le feu d'une discussion, le 10 novembre 1834, un nommé Isaac Jones lui déchargea son pistolet dans la nuque (1).

On inhuma Marcoux en présence d'un nombreux concours de fidèles ; c'était une éclatante expression de sympathies. A ce consolant témoignage devaient se borner les démonstrations ostensibles, lorsque Nelson, au mois d'août de l'année suivante seulement, entreprit d'exploiter ce meurtre pour attiser le mécontentement populaire. Il en conféra avec les Sorelois, et un programme fut bientôt élaboré et adopté (2). Voici comment il l'expose à Mgr Lartigue, à qui leur curé l'avait renvoyé pour les articles de la partie reli-

(1) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 314.

(2) — *Sorel illustré*, colonne 3.

vingtaine d'arpents du village, vers l'Amyot. Là on mangea, on dansa, et de nouveaux orateurs élevèrent la voix. C'est ainsi que l'on voulait manifester tout le respect dont on était pénétré, pour la mémoire de l'infortuné ou glorieux Marcoux.

On signale bien d'autres assemblées de ce genre à Saint-Denis durant les années 1836 et 1837. C'était l'épanouissement de ce dont on se grisait tous les soirs dans de plus petites réunions, où tout le monde opinait et rien ne se concluait, parce que n'y présidait pas un véritable chef. Nelson était bon pour déchaîner l'ouragan, mais non pour le diriger.

Le monument Marcoux n'a subsisté qu'un an. Les soldats anglais s'y acharnèrent à leur retour, après le 23 novembre 1837; ils le culbutèrent et le brisèrent si bien qu'il n'en resta qu'un monceau de pierres informes, dont il n'y eut plus qu'à déblayer l'endroit.

L'autre grande fête, qui marqua la préparation éloignée de la prise d'armes, est celle de la démonstration en l'honneur des juges de paix destitués par le gouvernement en 1837 (1). Ce fut une réédition du pique-nique de l'année précédente.



(1) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 337.

CHAPITRE XXXVI

Les derniers préparatifs de la bataille de 1837 à Saint-Denis. Condamnation du mouvement. “ Les fils de la Liberté ”. L’attitude du clergé. Refonte des cadres de la milice. Projet d’achat d’armes avec l’argent de la fabrique religieuse. 1837.

Au milieu de la marée montante de son mécontentement, quel but se proposait le peuple dyonisien ? D’abord pas d’autre que celui d’imiter l’enfant impuisant sous l’étreinte d’un père brutal ; il s’efforçait d’émouvoir ses maîtres en manifestant sa douleur. Mais l’indignation est mauvaise conseillère, et il s’engagea malheureusement trop loin devant l’obstination du gouvernement. Désirait-il une révolte armée ? Non, nul n’y songeait, excepté l’ambitieux ou peu réfléchi Nelson.

Si donc on déplora l’effusion du sang à Saint-Denis, c’est uniquement la faute à ce dernier. A lui toute la responsabilité. Puisqu’il assumait de penser pour les autres, il n’avait pas le droit de se tromper. Mais est-ce bien vrai qu’il a erré ? Examinons la question à la lumière des sains principes et des événements de l’époque. Premièrement, pour donner raison à un peuple de prendre les armes contre un pouvoir légitimement constitué, il faut que celui-ci soit tellement tyrannique qu’il soulève la nation en masse contre lui. Ceci est-il arrivé en 1837 ? On souffrait de graves injustices sans doute, mais les Canadiens si loyaux et si endurants répugnaient en majorité considérable à

rigueurs ils s'exposaient en persistant dans leurs sentiments hostiles au gouvernement. L'Ordinaire du diocèse venait d'intimer à ses prêtres l'ordre de refuser les sacrements et la sépulture ecclésiastique à quiconque favoriserait l'agitation insurrectionnelle (1).

Les évêques et les prêtres agissant ainsi étaient donc des bureaucrates? Pas du tout. Les bureaucrates étaient les oppresseurs. Or le clergé ne partageait aucunement leurs idées et leur conduite. Il était plus patriote (2) que Nelson et Brown, deux Anglais, plus patriote que le Suisse Girod et que le Canadien sans prestige nommé Chénier. Ils ont été, ceux-ci, les quatre chefs de la rébellion dans le Bas-Canada; ils s'intitulaient infatigablement les plus sincères amis des opprimés et tâchaient de le leur persuader. Les égarés ou les trompeurs! leur patriotisme était de l'égoïsme mal déguisé.

Ce que souhaitait le clergé, c'est une simple agitation sur le terrain politique, et par ce moyen le redressement des griefs. Sur ce point il était d'accord avec la presque totalité des Canadiens, avec tous les hommes bien équilibrés, en particulier avec Parent et même Papineau, qui, à la dernière heure, criait plus fort que jamais qu'il n'avait jamais prêché la révolte armée (3). Ce parti s'appelaient celui des Opposants (4),

(1) — Poirier, *Le Père Lefebvre*, 56 et 57. — Cet ordre fut donné au banquet de la fête patronale du diocèse de Montréal, à l'évêché, le 25 juillet 1837. *Mémoires* de l'abbé Paquin, dans Poirier, *Ibid.*, 305 et 306. — *La Vérité*, de Québec, 1 oct, 1898.

(2) — Sir G. E. Cartier "a été le premier à reconnaître que la ligne de conduite que le clergé a tenue dans l'échauffourée de '37" — c'est le mot dont il s'est servi une fois en ma présence — était la seule qui pût donner quelques chances de salut aux Canadiens: il est facile de le prouver". Lacasse, *Le prêtre et ses détracteurs*, 53 et 54. — *Ibid.*, 59.

(3) — Lusignan, *L'affaire de Saint-Denis*, dans le *Canada-français*, III, 215.

(4) — Lacasse, *Le prêtre et ses détracteurs*, 33 à 35, 46 et 47.

et c'était le seul bon dans ces circonstances malheureuses. Celui des rebelles était le groupe des exaltés, qui tenaient à se briser la tête contre un mur de pierre, parce qu'ils ne pouvaient l'escalader. Les rebelles étaient des braves dans leur sens, mais les opposants ne l'étaient pas moins (1).

A quel parti maintenant appartenait les gens de Saint-Denis ? Jusqu'au 17 novembre 1837, ils étaient tous des opposants, moins Nelson, qui nourrissait toujours ses projets. Plusieurs parlaient de guerre, mais personne réellement ne la voulait ou ne croyait qu'elle éclaterait jamais. Il avait déjà plané dans l'air tant de menaces sans résultat que l'on se flattait qu'il en serait toujours ainsi. La lettre de Mgr Lartigue et les instructions de M. Demers, de même que les peines infligées par l'Eglise, avaient amorti bien des ardeurs.

Mais voilà qu'il va falloir se prononcer carrément. Les "Fils de la liberté", après avoir précipité les événements à Montréal, doivent être arrêtés en vertu de mandats, lancés le 16 novembre contre un certain nombre d'entre eux (2). Nelson et quelques autres chefs insurrectionnels sont également frappés du même coup (3). Que faire, puisque la frasque était commise ? C'était de se livrer à la justice ou de s'enfuir aux Etats-Unis, où ils ne pouvaient être atteints. Mais ce n'est pas ce qu'ils ont jugé à propos d'exécuter. "Venez chez moi, leur fit dire Nelson, les paroissiens de Saint-Denis vous élèveront des remparts de leurs personnes". Dommage que les gens de cette localité n'aient eu rien de mieux à accomplir que de protéger des perturbateurs de l'ordre public.

(1) — Lacasse, *Le prêtre et ses détracteurs*, 46, 54 et 55.

(2) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 70.

(3) — Leblond, *Histoire populaire de Montréal*, 345 à 351.

Papineau, O'Gallaghan, rédacteur du journal révolutionnaire de Montréal le "Vendicator", A.-I. Desrivières (1), B. Viger (2), après son coup du chemin de Longueuil (3), C.-O. Perrault, Ls Lussier, le futur Sir George-Etienne Cartier (4) et plusieurs autres répondirent à l'appel du docteur dyonisien (5). A leur arrivée, on convoqua une grande assemblée. De pathétiques discours furent débités par les pros-crits, qui déterminèrent bientôt la formation de deux groupes. Presque tous les auditeurs néanmoins restèrent opposants. Ne se rangèrent décidément parmi les rebelles qu'un petit nombre de villageois, sur qui Nelson avait exercé plus d'influence. Combien étaient-ils ? De vingt-cinq à trente, tout au plus. Mais ils supplèrent au nombre par leur intrépidité. C'étaient des sujets déterminés. Ils entamèrent aussitôt une propagande, qui ne souffrait pas de résistance. Au besoin, pour réussir, ils étaient prêts à tuer et à détruire par le feu. Ils ne se portaient pas à ces excès, mais on les en savait capables, et l'on pliait (6). En réalité, ils commandaient le pays.

(1) — Dr Adélarid-Isidore Desrivières a étudié sous Wolfred Nelson. Enrôlé dans l'association des "Fils de la liberté", il a combattu à S.-Denis et à S.-Charles. *La presse*, de Montréal, 15 fév. 1898.

(2) — Benjamin Viger arrivait directement de L'Assomption, où un bureaucrate avait promis \$500 pour sa capture. David, *Les patriotes de 1837-1838*, 131 et 132.

(3) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 25 à 27.

(4) — Alors étudiant en droit, Cartier était le grand compositeur des chansons patriotiques de 1837. On lui attribue le chant national : "Avant tout je suis Canadien". David, *L'union des deux Canadas*, 90 et 91.

(5) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 37.

(6) — Le curé Demers écrit à Mgr Lartigue, le 21 nov. 1837 : "Par les menaces on fait prendre les armes aux gens malgré eux". Le 1 déc. suivant, le même écrivait encore au même : "Les combattants marchent tellement sous l'impression de la terreur que je ne les regarde pas mourir *in flagranti delicto*" *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

C'est après cette propagande que le curé a pu écrire : " Presque tous à Saint-Denis ont coopéré publiquement à l'insurrection, par paroles ou par actions, même les femmes ; . . . presque tous les hommes ont marché contre la reine, mais le plus grand nombre par la crainte de la prison, de la confiscation de leurs biens, ou même parce qu'on menaçait de les tuer " (1).

Alors toutes les commissions de la milice furent renvoyées au gouvernement et on en refondit les cadres en nommant les plus ardents aux principaux postes (2). On ordonna de réparer tous les vieux fusils (3) ; les forgerons Jean-Baptiste Mignault et Julien Gaouette (4) se constituèrent armuriers pour la circonstance. Beaucoup d'autres les aidèrent à confectionner des balles (5). Tout était en activité. Mais où se prennent les exercices militaires, il n'y en a pas (6). Où s'élève le camp retranché, nul n'y songe. Il y a bien d'autres détails auxquels on ne pensera pas. Les médecins, les avocats et les journalistes ne naissent pas plus guerriers que le commun des mor-

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 162.—Parmi les nouveaux capitaines étaient J.-Bte Maillet, Frs Mignault, Chs Olivier, Frs Jalbert et J.-Bte Lassier.

(3) — Les fusils devaient être tous apportés au village et, après réparations, y être laissés en réserve dans quelqu'arsenal improvisé. Ce qui fut exécuté en partie.

(4) — Julien Gaouette demeurait place actuelle de Dme Pascal Archambault, en face de sa boutique. Il y est mort le 16 déc. 1874, à l'âge de 84 ans. Son épouse, Emélie Paré, sœur du chanoine Jos.-Octave, est décédée le 24 mars suivant, à 77 ans. Ils ont tous deux leurs monuments funèbres au fond du cimetière de S.-Denis.

(5) — Parmi ceux qui ont aidé à confectionner des balles on note Geo. Saint-Germain et Lévi Larue. Celui-ci, peu difficile, se servait d'un moule fait de patates. Ordinairement on mettait 2 balles par cartouche.

(6) — Lusignan, *L'affaire de Saint-Denis*, dans le *Canada-français*, III, 213.

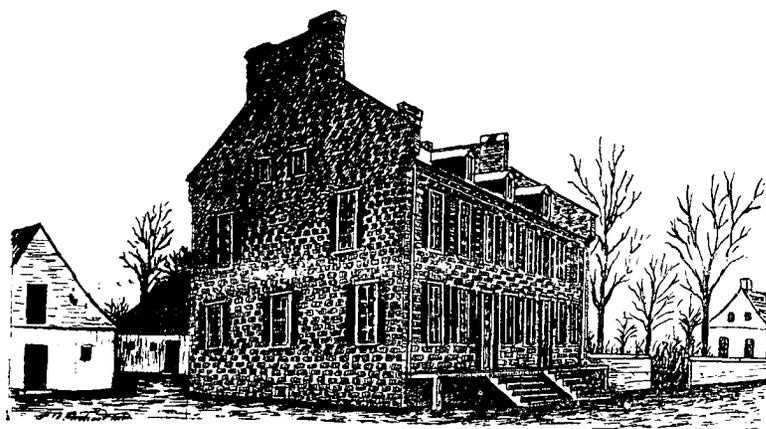
tels ; il leur faut à eux aussi des leçons, et ceux qui, en 1837, se hissent hardiment à la tête des bataillons de révolte n'ont pas reçu leur initiation. Aussi on en verra de fameuses au jour de la mêlée.

Le manque d'armes ayant attiré l'attention des rebelles, ils avisent à la dernière heure de s'en procurer. Quelques-uns se rendent auprès du curé pour en obtenir les deniers de la fabrique dans ce but. On sait bien ; selon les vieilles idées, ce qui appartient à celle-ci est la propriété de tout le monde. Elle ne possède pas, on ne lui a que prêté, quoique l'on ait reçu pour la valeur de ce qu'on lui a mis en mains. Pourquoi les émissaires de Nelson n'ont-ils pas été également chez le marchand pour en retirer comme leurs les paiements, qu'ils y avaient effectués en achetant ? Non, ce n'est qu'à l'Eglise qu'ils s'adressent. Après avoir raconté à l'évêque une première tentative dans ce sens par les paroissiens (1), M. Demers ajoute, le

(1) — Voici comment le curé Demers raconte cette première tentative à Mgr Lartigue, le 17 nov. 1837 : “ Mardi, le 14, vers une heure, au moins 300 hommes remplissaient les salles et le devant du presbytère. On... m'avertit qu'*ils venaient* de passer une... résolution, portant que le curé, ainsi que les marguilliers, donnait son consentement à ce que l'on prît des argents de la fabrique pour acquisitions d'armes etc.... Je courus à l'assemblée et je déclarai... que je n'avais donné aucun consentement...., que ma conscience ne me permettait pas de le.... donner....; qu'en employant ainsi ces derniers... sans la permission de l'évêque, on méprisait son autorité, que ce serait de l'insulter que de *lui* lui donner... pour l'objet en question ; que, puisqu'on craignait que le coffre-fort courût des risques au presbytère, en cas de pillage, je.... demandais qu'on... le mît dans un lieu plus sûr ; que le marguillier en charge en était seul responsable.... ; que pour être entièrement étranger à leur mauvaise affaire, et.... éviter les voies de fait, je remettais aux marguilliers.... présents, pour en user selon leur prudence, celle des clefs du coffre.... que *j'avais en mains*. J'ai.... fait prendre par un notaire acte de cette déclaration...., affirmée au pied d'icelle par plusieurs citoyens et habitants de la paroisse.... Le coffre n'a pas encore été ôté d'ici ni ouvert. J'espère que *les 4 marguilliers de l'œuvre* résiste-



Nelson (p. 363).



Forteresse Saint-Germain (p. 381).

mardi, 21 novembre : “ Samedi matin (le 18), ayant entendu murmurer qu’il était question d’enlever, de nuit, du presbytère le coffre de la fabrique, j’exigeai des marguilliers qu’ils le missent ailleurs. Hier matin, un capitaine vint me dire que, pour éviter un crime, nous devions prêter cet argent, sans dire pourquoi, et que le prêt serait garanti par de bons billets. Je refusai mon consentement à la chose. Cette nuit dernière, six ou sept hommes masqués et armés, vers minuit, sont allés au quatrième rang chez le marguillier en charge (1), et lui ont fait donner la clef et indiquer la maison où était le coffre, qui a été ouvert et vidé. . . Le coffre avait été caché, samedi soir, dans la maison du second marguillier ” (2). Comme on le voit, ceci ne se passait que deux jours avant le combat. L’argent ainsi obtenu ne put être utilisé. Nelson, à qui on le porta, l’enfouit dans sa cave, près de la masse de la cheminée, où on le retrouva intact après l’incendie de la résidence, le jour des Rois 1838 (3). ”

ront aux menaces ; ils ont eu le temps de réfléchir ”, Les mots en italiques dans la présente citation sont de nous pour abrégier. *Archives de l’Évêché de S.-Hyacinthe.*

(1) — Parmi ces six ou sept hommes étaient David Bourdages, F.-X. Rolland, Ls Mondor et Ducharme. Avant de se rendre au IV rang, ils s’étaient adressés au presbytère, où ils avaient menacé de tuer le curé s’il ne leur déclarait pas où était le coffre fort. M. Demers, ne se laissant pas intimider, ne leur livra pas son secret, et ils partirent avec de simples conjectures. Bourdages a été ensuite de longues années sans s’approcher des sacrements. Ducharme ne s’est converti que sur son lit de mort.

(2) — *Archives de l’Évêché de S.-Hyacinthe.* — Le marguillier en charge était Jos. Chenette et le second Chs Lebeau. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

(3) — David Bourdages avait été accusé d’avoir détourné cet argent. Pour s’en disculper, il alla à Montréal trouver Nelson, qui lui indiqua exactement la cachette.

ne pouvait être effectué avec plus de dextérité. Sise à l'extrémité nord du village, du côté de Saint-Ours, elle commandait à la fois et le chemin royal et la rivière. Toute neuve et construite avec des murs de quatre pieds d'épaisseur, haute et spacieuse, elle ne semblait avoir été édifiée que pour l'éventualité d'une attaque (1). On en renversa la plupart des cloisons et on y transporta des boulets, des balles et de la poudre. De plus, sur le matin, on crut opportun d'y monter plusieurs charges de cailloux en cas d'assaut ; à leur aide on pourrait au moins assommer ceux des ennemis qui se hasarderait sous les fenêtres.

Pendant que ce travail se poursuivait par les volontaires du voisinage, des émissaires toujours aussi énergiques qu'infatigables parcouraient les campagnes pour recruter les guerriers. On en envoya à Saint-Ours, à Saint-Antoine, à La Présentation et jusqu'à Saint-Barnabé, à Saint-Hyacinthe et à Verchères. Il arriva ainsi des combattants toute la journée. Même un certain nombre furent mandés sous les armes tellement tard qu'ils furent obligés de rebrousser chemin à la nouvelle que tout était fini. Quelquefois les invités répliquaient qu'ils n'avaient pas de fusils. " Venez quand même, disait-on, il vous en sera fourni là-bas ; pour plus de sûreté apportez votre faux ou votre fourche ". Ne pouvant résister à la détermination des officiers recruteurs, ils aiguisaient les instruments mentionnés, adressaient leurs adieux à leur épouse, à leurs enfants, et partaient pour Saint-Denis. Dans la famille, on pleura souvent jusqu'au retour du mari ou du père, quoique, en maintes circonstances,

(1) — Cette maison, ne laissant que l'espace de la galerie entre elle et le chemin, mesurait 84 x 40 pieds. Cave bien sortie de terre ; dans la façade, au premier plancher 2 portes avec 6 fenêtres, en haut 8 fenêtres, au grenier plusieurs lucarnes.

celui-ci n'ait pas atteint le champ de bataille. Dans certains cas, il n'en eut pas le temps, dans d'autres il s'attardait volontairement ou se cachait pour n'avoir pas à agir contre ses convictions.

Il se compta environ mille patriotes sur le théâtre de la guerre, au moment de leur plus grand nombre. Une centaine disposaient de fusils.

Lorsqu'on signala l'approche de l'ennemi, l'unique canon des rebelles était posté devant la maison Saint-Germain, et deux ou trois cents d'entre eux étaient logés tant dans cet édifice que dans les constructions avoisinantes, notamment dans la distillerie située un peu en arrière. Dans ce dernier retranchement, on avait eu le soin de laisser deux larges cuves de bonne eau-de-vie. L'intention était de se servir de cette liqueur pour stimuler les faibles à cette heure décisive. Elle n'avait pas été inutile pour les préparatifs, pourquoi ne pas compter sur elle jusqu'à la fin ? Seulement on crut devoir se montrer plus scrupuleux pendant le combat. Jean-Baptiste Archambault fut préposé commis de bar, et il avait ordre de n'être pas généreux. Aussi trouvait-on Nelson un peu ménager ce matin-là (1). Grâce à cette précaution on déplora moins d'accidents. Les chefs d'ailleurs ne pouvaient pas se passer de ce nerf pour la défense si mal préparée de leur mauvaise cause.

C'est vers la neuvième heure du matin que Gore se présenta à l'entrée du village. Il ne s'était plus pressé après son arrêt au pont Laplante, y ayant appris par deux prisonniers canadiens qu'on l'attendait à Saint-Denis (2). L'important avait été alors de procurer le plus de repos possible à ses soldats, sans

(1) — Lacasse, *Le prêtre et ses détracteurs*, 50 et 51.

(2) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 29.

par l'effet de la dite poudre du dit fusil, qu'il tenait de ses deux mains, félonieusement et avec malice préméditée, visa, pressa la détente du dit fusil, et atteignit là et alors le dit George Weir, au côté gauche du ventre, infligeant au dit George Weir là et alors avec la dite balle de plomb sortie par l'effet de la dite poudre du dit fusil qu'il portait et alors dans ses deux mains, au côté gauche du dit George Weir, dans l'âme d'icelui, une blessure mortelle d'une profondeur de six pouces et d'une largeur d'un pouce et demi, à laquelle dite blessure, le dit George Weir succomba instantanément là et alors " (1). En effet, le vivace prisonnier était bien mort là et alors.

Quand François Jalbert, qui avait crié avec la foule de l'achever, eut été exaucé, il s'approche, trempe son épée dans la mare de sang et part triomphalement à cheval par le village en répétant de regarder une arme teinte du sang anglais. Ceci insinua qu'il était l'auteur du meurtre et lui attira dans la suite les ennuis d'un procès resté célèbre (2).

Cet assassinat se perpétrait à côté du couvent. On glissa aussitôt le cadavre jusqu'au bas de la côte,

(1) — Acte d'accusation contre les meurtriers de Weir, signé par C.-R. Galt, procureur général, et A.-M. Delisle, greffier de la Couronne. Ce document, copié dans les *Archives du Palais de justice*, de Montréal, a été reproduit en partie dans *La presse*, de la même ville, le 17 fév. 1898. Frs Jalbert y est le principal incriminé, mais il n'en est pas moins sorti indemne. Les autres accusés s'étaient alors mis hors d'atteinte du bras de la justice canadienne en fuyant aux Etats-Unis. Le document contient environ 3,500 mots. Ces mêmes actes se rédigent aujourd'hui en 3 lignes. *La presse*, de Montréal, 17 fév. 1898.

(2) — Jalbert subit son procès du 3 au 10 sept. 1839, après environ 2 années de détention. Il avait été capitaine de milice jusqu'à son entrée dans le mouvement révolutionnaire. Il était intelligent, mais trop ardent. Le procès, qui lui a fait recouvrer sa liberté, est longuement analysé dans David, *Les patriotes de 1837-1838*, 152 à 166.

où on le cacha à la hâte sous un amas de gros cailloux sur le bord de l'eau (1).

Pratte et Lussier, dans leur long exil aux États-Unis, durent amèrement regretter ce méfait, qu'aucune raison ne justifie, puisque le prisonnier ne pouvait nullement s'esquiver malgré tout le désir qu'il en montrait (2). Lussier n'est passé dans la république voisine qu'après avoir été assez heureux pour tromper la surveillance des géoliers de la prison de Montréal, où il a été d'abord quelque temps détenu (3).

Pendant le dramatique meurtre de Weir, les troupes anglaises avançaient. Entre elles et la maison

(1) — Le cadavre de Weir, au retour des Anglais à S.-Denis, après la bataille, a été réclamé par eux et transporté à Montréal, où il a été inhumé au cimetière militaire de la rue Papineau. Sur sa pierre sépulcrale, entourée d'une clôture de fer, on lit : " Beneath this stone are deposited the remains of George Weir, Esq. of Kames, in Berwickshire, Scotland, late lieutenant in Her Majesty's 32nd of Cornwall regiment, aged 29 years, who was barbarously murdered at St Denis, Lower Canada, on the 23rd of november 1837 "; traduction : " Sous cette pierre sont déposés les restes de George Weir, écuyer, de Kames, comté de Berwickshire, Ecosse, ci-devant lieutenant dans les troupes de Sa Majesté, au 32e régiment de Cornwall, lequel, à l'âge de 29 ans, fut tué avec barbarie à S.-Denis, dans le Bas-Canada, le 23 nov. 1837 ". Voir *La patrie, de Montréal*, 11 juin 1904, page 20.

(2) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, III, 218.

(3) — Ls Lussier était épicier à Montréal depuis 2 ou 3 ans, lorsqu'éclatèrent les troubles de 1837. Incarcéré à Montréal à leur suite, il parvint à s'échapper grâce à la condescendance du chien de garde, qui consentit à l'endurer dans sa loge une partie de la soirée. A la ronde du géolier, l'animal gronda bien un peu ; mais, amadoué depuis plusieurs jours par les caresses de son nouveau compagnon, il n'éveilla pas de soupçons. Quand on s'aperçut de l'absence du prisonnier, celui-ci avait déjà escaladé la muraille de la cour et presque traversé le fleuve ; son escapade était assurée. Réfugié aux États-Unis, il s'en fit rejoindre par son épouse, alla rouvrir épicerie à Saint-Louis-Missouri et y amassa une jolie fortune d'environ \$12,000. Au bout d'une quinzaine d'années, il en revint à Montréal, où il mourut vers 1880. Il n'a eu qu'une fille, née en exil et mariée avec un Ouimet.

les avait pas attendues pour se précipiter vers l'escalier. On s'y jetait éperdument. D'autres, n'ayant pas assez vite leur tour, sautaient par les ouvertures opposées. L'un d'eux, s'étant accroché un petit doigt en s'y glissant, lui dit : " Reste, si tu veux, moi je m'en vais ", et il se lâcha. Heureusement que le petit doigt préféra suivre, mais il le sacrifiait plutôt que de retarder une seconde, tant il avait peur de perdre davantage. Voilà le lever du rideau sur une partie de la bravoure et de la discipline des prétendus sauveurs du pays.

Les quatre victimes, que le fameux coup de canon enveloppa dans un commun trépas vers onze heures, sont : Bouthillet, Dudevoir, Phaneuf et Saint-Germain.

Honoré Bouthillet était de Saint-Antoine ; il a eu les intestins ouverts et dispersés. Le lendemain, il a été inhumé dans le cimetière de sa paroisse (1).

Joseph Dudevoir, un des plus ardents rebelles de Saint-Denis, a eu l'épaule gauche et le crâne emportés. Agé de quarante-trois ans, il était marié avec Scholas-tique Mongeau (2) et père de famille. Il demeurait en haut du village. Peut-être occupait-il le grade de sergent. Le curé témoigne qu'avant d'exhaler le dernier soupir il " a donné des marques de repentir " (3).

Eusèbe Phaneuf, âgé de vingt-un ans, était fils de feu François Phaneuf et de Marguerite Bousquet (4). La publication des bans de son mariage était déjà

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Antoine.*

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*, à la date du 25 nov. 1837. — La veuve s'est plus tard mariée avec le patriote Pierre Allaire.

(3) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 1 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(4) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*, à la date du 25 nov. 1837

commencée, lorsque le malheur coupa court aux préparatifs des noces et couvrit des livrées du deuil son inconsolable fiancée. Il a eu comme Dudevair toute la partie supérieure de la tête enlevée.

Charles Saint-Germain, fils de la propriétaire du château-fort dyonisien et cardeur de son métier, était âgé de vingt-cinq ans et marié avec Esther Ducharme (1). Il a été frappé dans la poitrine et tué instantanément. L'ancien hôtelier Henri Saint-Germain était son fils.

Le canon a tonné ensuite jusqu'au départ de ses maîtres, mais sans être une cause de nouvelles pertes de vie. Ne pouvant avec lui viser assez promptement sur les têtes qui se montraient pour disparaître aussitôt, on ne crut devoir l'utiliser que pour tâcher de démolir la maison qui les protégeait. Son point de mire fut donc constamment l'entourage de la même fenêtre du second étage. Mais l'entreprise dépassait les forces de l'assaillant, et il ne parvint à causer que des brèches insignifiantes aux murs qu'il voulait renverser.

D'un autre côté, pour répondre au langage étourdissant du canon anglais, n'y avait-il pas celui des *patriotes*? Où est l'individu qui doit lui mettre la parole en bouche? Pierre Bourgeois, aubergiste du voisinage et non le moindre d'entre les hardis, en est chargé; mais la mort des premiers artilleurs de Gore l'a immobilisé. Il estime qu'il faut trop s'exposer pour en allumer la mèche ou l'aller quérir et, comme il n'y a pas de chef pour lui en intimer l'ordre, cet important engin de guerre reste muet toute la journée du combat, en face du principal retranchement de ses propriétaires. Il était rempli d'assez de chaînes pour balayer

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, à la date du 25 nov. 1837.

butant au fond de l'eau, ainsi que cent-cinquante boulets. En deça, ils avaient laissé dans les fossés plusieurs boîtes de cartouches.

Rendus au village de Saint-Ours, les retraits furent assez heureux pour rencontrer à son quai un bateau à vapeur, qui attendait la fin de la bataille pour continuer à remonter la rivière. On l'obligea de tourner la proue pour transporter à Sorel les militaires, qui ne se sentaient plus capables de marcher.

Les patriotes auraient pu tirer le meilleur parti de cette fatigue des soldats en les poursuivant sous un bon commandement. Bourdages, aidé de quelques compagnons, les a bien harcelés jusqu'à leur sortie de la paroisse, mais sans infliger beaucoup de mal aux fugitifs. Quant à lui, il y perdit deux de ses camarades, Lévi Bourgeois et François Lamoureux, qui furent victimes du feu ennemi. Le premier était de Saint-Antoine (1), l'autre de Saint-Ours (2).

Mais quelles ont été les pertes anglaises dans cette malheureuse journée du 23 novembre 1837? — Cent-seize, dit-on, manquaient à l'appel fait à Sorel le même soir. Sur ce nombre une trentaine étaient morts (3), et parmi les blessés six étaient restés sur le champ de bataille. Ceux-ci, qui s'attendaient à expirer sous les coups barbares des vainqueurs, ont été fort surpris de

(1) — Lévi Bourgeois était fils de l'Acadien Pierre Bourgeois venu des provinces maritimes à S.-Antoine ; sa mère se nommait Marie-Désanges Littlefield. En mourant, il laissait une veuve (née Chabot), une fille et un fils, appelé Lévi, que S.-Aimé-sur-Yamaska compte au nombre de ses carossiers. Par son frère François, le malheureux patriote est le grand-oncle de l'abbé Joseph Bourgeois, curé dans le diocèse de Providence, E.-U.-A.. Archambault, *Généalogie de la famille Archambault*, 32 et 33.

(2) — F. Lamoureux n'était âgé que de 17 ans. David, *Les patriotes de 1837-1838*, 35.

(3) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, de Québec, III, 217. — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 36.

s'en voir charitablement traités. Ils ont été aussitôt confiés aux demoiselles Dormicour (1), qui ont rempli auprès d'eux l'office de dévouées Sœurs Grises. Ceux qui ont survécu ont été ensuite rendus à leur famille ou à leurs amis.

Leurs morts trouvés après le départ des troupes ont été jetés à la rivière au nombre d'environ dix. On affirme que les clercs-médecins les ont repêchés et en ont fait leurs délices. Un seul paraît plus tard avoir reçu les honneurs de la sépulture à Sorel.



(1) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 36. — Filles du Dr Dormicour, elles se nommaient Marie-Louise, âgée de 53 ans, et Thérèse, âgée de 49 ans. L'une d'elles a passé toute la journée du combat blottie sous le pont de l'Amyot, où, le soir, elle fut trouvée à demi-morte de peur et de froid.

CHAPITRE XXXIX

Les patriotes après leur victoire. Leurs craintes du retour des ennemis. Divers travaux de fortification contre eux. Sépulture des victimes dyonisiennes. La bataille de Saint-Charles. La débandade générale. 1837.

Combien tristes parmi les *patriotes* furent les heures qui suivirent le départ des troupes anglaises ! C'est que douze morts fauchés dans leurs rangs et une dizaine de blessés les avaient désillusionnés pour un grand nombre. En vérité, il n'en fallait pas tant pour enfoncer de plus en plus profondément dans les plaies du cœur les avertissements si clairs et si rigoureusement réalisés de l'autorité religieuse : “ Avez-vous jamais pensé sérieusement aux horreurs d'une guerre civile ? Vous êtes-vous représenté des ruisseaux de sang . . . ? ” Sous le poids de ces poignantes impressions, tous, moins les plus ardents, eussent voulu retourner à leurs foyers ; mais les mains de fer qui les avaient amenés en retiennent plusieurs. “ La patrie, leur répéta-t-on, a encore besoin de vous ”. Les autres purent s'en aller.

On se procura un peu de repos, de nourriture surtout, car depuis le déjeuner, dégusté à la hâte, on n'avait rien accordé à son estomac affaibli.

Puis le conseil provisoire de la future république se réunit chez Nelson. Il n'y avait plus l'entrain des jours précédents. C'est à peine si quelques-uns osèrent prononcer le mot victoire. On avait bien repoussé

croyait suffisamment prêt à recevoir n'importe quelle belliqueuse visite.

Le surlendemain du combat, pendant l'attente, eut lieu la cérémonie funèbre de l'inhumation des morts de Saint-Denis. Rien de plus attristant que le spectacle alors offert aux parents et amis. Pas de prières à l'église. On transporta les corps directement en terre, pendant que le vicaire rédigeait à la sacristie les attestations officielles de leur sépulture (1). Tous, au nombre de six, ils ont eu leur fosse commune dans la partie non bénite du cimetière. Le septième les y a rejoints au printemps.

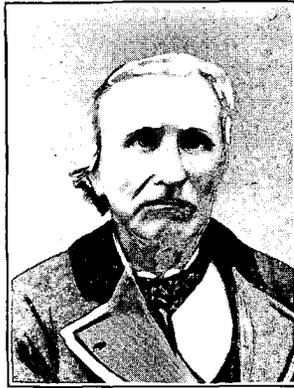
Quant aux blessés des différentes paroisses, ils se rétablirent, moins un. Lévi Larue a été atteint à la hanche gauche et à la main du même côté, Augustin Carignan à la figure. Pierre Allaire a reçu dans la bouche une balle qui lui est sortie par la joue droite. Jean-Baptiste Dupré et Jean-Baptiste Patenaude ont été frappés chacun à la jambe. Larue et Patenaude seulement étaient de la paroisse. La gangrène s'étant introduite dans la plaie de ce dernier, ce fut lui qui mourut à la fin de l'hiver. Carignan était de La Présentation, Allaire, de Saint-Antoine, et Dupré, de Saint-Ours. Les autres blessés n'ont emporté dans leurs personnes que d'insignifiants souvenirs de l'échauffourée.

Le jour même de l'enterrement des *patriotes* dyonisiens, se jouait au village de Saint-Charles le suprême enjeu de la révolte dans une bataille aussi meurtrière que décisive pour le résultat général de la néfaste entreprise (2) ; l'écrasement fut complet. Heureusement pour Saint-Denis que peu de ses hom-

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Denis*, 25 nov. 1837.

(2) — David, *Les patriotes de 1837-1838*, 37 à 42.

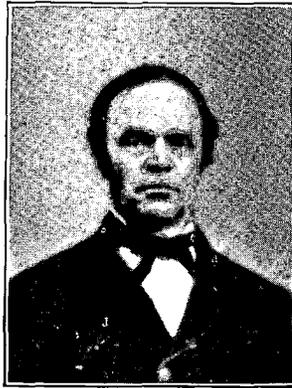
I. -- MAIRES DE S.-DENIS (Page 448).



Bourdages



Saint-Jacques



P. Paradis



Cordeau



Maillet

mes y prenaient part. Néanmoins l'un d'eux, Isaac Fontaine, âgé de vingt-deux ans, fils de Louis Fontaine et de Geneviève Dandenault, y fut tué (1).

Brown, après sa défaite, s'en vint coucher au quatrième rang de la paroisse, chez Toussaint Angers, beau-père de l'ancien rebouteur Dragon.

Ce jour-là, samedi, 25 novembre, les religieuses de la Congrégation, dans la crainte d'une irruption des troupes de Wetherall, envoient leurs élèves en sûreté à Saint-Antoine, et elles-mêmes partent pour le troisième rang (2), où une famille leur a offert l'hospitalité. Le soir, le curé se dirige aussi vers le troisième rang. Il se retire de son côté, avec sa mère, chez Séraphin Bourque. Avant de s'éloigner du presbytère, il avait enfoui les vases sacrés et caché non moins soigneusement les autres argenteries et les ornements de l'église, ainsi qu'une partie du linge et les archives (3).

Le lendemain, dimanche, il n'a pas été célébré de messe dans la paroisse (4).

M. Demers, en s'exilant, fuyait autant les *patriotes* que les Anglais. Il n'avait jamais cherché qu'à les dissuader de leur folle entreprise et était même parvenu à en détacher un bon nombre de leur parti. Jamais il n'avait consenti à leur accorder l'argent de la fabrique. Ensuite : " Depuis dix jours, écrit-il à son évêque le premier décembre, j'ai continué à m'attirer l'indignation de certains *patriotes*, parce que j'ai

(1) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Charles*, 27 nov. 1837.

(2) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(3) — *Ibid.*.

(4) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 1 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

refusé que mon garçon prît les armes, et que je n'ai voulu prêter ni mon cheval. . . , ni pioches, ni bêches pour les retranchements " (1).

De plus, dans l'après-midi du dimanche qu'il a passé au troisième rang, il a tenté une nouvelle démarche, qui a encore monté contre lui l'opinion des partisans de la rébellion. " Dans l'intérêt de l'humanité, déclare-t-il, et pour sauver le village de sa ruine entière, je fis communiquer aux combattants une lettre de M. Gogy par laquelle il me demandait d'employer mon influence pour engager les gens à retourner dans leurs foyers, s'ils ne voulaient pas que les plus grands malheurs tombassent sur le village. Cette lettre eut un tel effet que, le lundi matin, tous les piquets étant désertés, et très peu de gens restant, les chefs crurent devoir prendre la fuite. Les armes furent serrées, les ponts réparés et les retranchements détruits " (2).

Le curé n'avait pas attendu les dernières conséquences de son acte pour se mettre à l'abri des coups de ses adversaires. D'ailleurs il avait été informé dès le vendredi précédent que l'on devait le piller. En proie à ces pénibles impressions, pas plus tard que le dimanche soir, il s'enfuyait à Saint-Aimé (3).

Le premier décembre, de cette dernière paroisse il écrivait à Mgr Lartigue : " On me fait dire que je fais bien de me tenir éloigné. . . . Aussitôt que cette fureur sera passée, je retournerai à mon poste. Pour comble de malheur, M. Lagorce, sur qui je comptais pour avoir soin du troupeau désolé, . . . s'est sauvé de terreur " (4).

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 1 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — *Ibid.*

(4) — *Ibid.*

Néanmoins Nelson, qui s'était éclipsé avec les autres chefs de l'insurrection, reparut le mardi matin, 28 novembre, et réussit à assembler encore un petit groupe d'hommes, qu'il continua à tenir sur pied jusqu'au samedi, 2 décembre (1). Alors, sentant sa cause irrémédiablement perdue, il déguerpissait pour ne plus revenir. A tous les compagnons d'infortune qu'il rencontrait sur la route, il se contentait de répéter : " Courage, mes amis ". A l'un d'eux il ajouta que s'il avait seulement encore vingt hommes avec lui il ne s'en irait pas.

Au cours de ses dix longs jours de pérégrinations, " il eut à supporter toutes les tortures du froid, de la faim et de l'inquiétude, déambulant la nuit à travers les bois, dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux, se cachant le jour, obligé quelquefois de revenir sur ses pas pour ne point tomber au pouvoir des volontaires, d'avoir recours à toute espèce de subterfuges pour se procurer un peu de vivres. Une couple de fois, il faillit périr en traversant des ruisseaux ou des marais " (2). Malgré toutes ces précautions, il fut capturé le 12 décembre. Il a été ensuite quelque temps incarcéré à Montréal, puis il a été exilé aux Bermudes (3), d'où il a pu passer aux Etats-Unis et de là au Canada, en 1844. Il est mort à Montréal, en 1863, après y être constamment resté depuis son retour au pays (4).



(1) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(2) — David, *Biographies et portraits*, 283.

(3) — David, *L'union des deux Canadas*, 57.

(4) — David, *Biographies et portraits*, 283 à 290.

CHAPITRE XL

La revanche anglaise. Sa cruauté barbare. Les incendiaires. Les prisonniers. Le contre-coup des troubles, en 1838. Appréciation générale de la rébellion ; ses conséquences. 1837-1838.

Pendant que les *patriotes* étaient si loin de jouir de leur victoire, les Anglais préparaient la revanche. Gore et ses soldats, furieux de l'échec du 23, brûlaient d'en ensevelir la mémoire sous un amas de cruautés de leur acabit (1). Ce n'est pas par des actes de bravoure, en effet, qu'ils veulent racheter leur couardise, c'eût été montrer trop de noblesse ; ils demandent du renfort, et c'est quand ils seront onze cents qu'ils s'avanceront avec intrépidité sur un village désert (2).

Ils sont entrés de plain-pied dans le bourg de Saint-Denis, dimanche, le 3 décembre. Il n'y avait plus personne pour leur opposer de la résistance.

Dès leur arrivée, les officiers, comme gens chez eux, parcourent les rues en marquant les maisons du nombre de militaires qu'elles devront loger. Ils ne consultent pas, ils crayonnent les chiffres sur les portes ; et les propriétaires n'auront qu'à voir pour se soumettre. Le couvert et la nourriture seront gratuits. La plupart n'ont pas même eu la politesse de remercier en partant. Dans la localité l'on n'était guère habitué à ce sans-gêne.

(1) — Lusignan, *L'affaire de Saint-Denis*, dans le *Canada-français*, de Québec, III, 219.

(2) — Garneau, *Histoire du Canada*, III, 347.

Mais, dans les circonstances, il ne fallait pas s'attendre à recevoir seulement des mal-élevés ; les intrus étaient, avant tout, des orgueilleux blessés au plus sensible de leur être. Dans ce cas, ce n'était certainement pas à eux d'user de la verge, ou du moins ils ne devaient pas la saisir si vite. Est-ce quand un père est encore aveuglé par la colère qu'il doit châtier son enfant maintenant soumis ou impuissant ? Non, il n'est pas assez raisonnable à ce moment ; et cependant c'est bien ce que n'a pas craint d'exécuter le gouvernement de 1837.

De plus, il avait formulé des promesses en faveur de ceux qui abandonneraient la partie, et presque tous s'étaient rendus à son invitation ; mais quand il s'est senti maître, il n'a plus tenu compte de ses engagements. Le curé, qui avait cru à sa parole, en fut fort attristé : “ Quoiqu'après le feu de Saint-Charles, déclare-t-il, M. Guky m'eût écrit — et envoyé... une proclamation signée par Cl. Eden — d'employer mon influence pour qu'on ne fît aucune résistance, la lettre et la proclamation portant qu'on épargnerait les personnes paisibles, et qu'on protégerait les maisons ouvertes et où il n'y aurait point d'armes ; cependant, malgré que les troupes n'ait rencontré aucune résistance, Saint-Denis a été traitée comme une ville prise d'assaut. Des hommes paisibles, des femmes et des vieillards... confiants dans les promesses... faites, ont eu tout à craindre de la brutalité et de la férocité de ces troupes, et plusieurs ont quitté leurs maisons par les mauvais traitements qu'ils y ont reçus. Les malheurs de ce village sont extrêmes !... Toutes les maisons... ont été livrées au pillage, et plusieurs sont inlogeables ” (1).

(1) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 décembre 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

Mercredi, le 6 décembre, M. Demers, revenu de Saint-François-du-lac, où il s'était réfugié après un court séjour à Saint-Aimé, rentre dans son presbytère, que les soldats avaient jusque-là occupé (1) comme les autres résidences. " J'ai été pillé considérablement, constate-t-il, et ils ont levé le plancher du grenier, et forcé les portes et les tiroirs. Si le coffre-fort fût resté au presbytère, il n'y serait assurément plus. Par les précautions que j'avais prises, . . . l'église . . . ne souffrira pas une grande perte. Les portes des tabernacles ont été forcés, tous les coffres et armoires ouverts " (2).

Une journée avant l'évacuation du presbytère, le couvent avait été également remis aux religieuses (3), à leur retour du troisième rang. Leurs élèves ne tardèrent pas à les rejoindre.

Pendant que la masse des militaires s'amusait au village à torturer les habitants et à causer toutes sortes de dommages, des brûlots parcouraient la campagne la torche à la main. Une quinzaine de maisons de la paroisse, sans compter les autres bâtiments, s'affaîsèrent au milieu des flammes allumées par leurs mains malfaisantes (4). Tous les édifices appartenant à Nelson ont été impitoyablement détruits et, comme par sa banque de la distillerie, il détenait beaucoup de biens des autres, plusieurs perdirent avec lui du même coup. Sa résidence, au coin nord-est des rues Yamaska et Saint-Denis, et la distillerie elle-même ont été incendiées le dimanche ; puis les constructions de ses quatre fermes du Bord-de-l'eau et de l'Amyot ont eu leur tour. Mais au préalable, chemin faisant, on avait

(1) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 décembre 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Ibid..

(3) — Ibid..

(4) — Ibid..

mis le feu à la propriété du capitaine François Jalbert, un peu en bas du village. Quelques-unes des autres victimes des incendiaires ont été Guillaume Dillaire (1) et François Lambert, tous deux du village.

Jean-Baptiste Mâsse (2) et Louis Pagé, quoiqu'ils n'aient pas eu la douleur de voir réduire leurs demeures en cendres, ont eu particulièrement à souffrir du vandalisme des ennemis. Leurs magasins ont été littéralement dévastés. Tous les barils, remplis de liquides, ont été éventrés et vidés, excepté quand c'était du bon rhum ou d'autres boissons prisées ; alors on s'en enivrait pour mieux continuer son rôle de saltimbanque.

Ce qu'on a exécuté au presbytère, on l'a fait ailleurs en renchérissant. On déchirait les habits, on perçait les chapeaux, on jouait du couteau un peu partout.

C'est pendant ce premier séjour des Anglais à Saint-Denis qu'a commencé la chasse aux prisonniers. Toutefois ils n'ont pu alors arrêter que Christophe Phaneuf. Un nommé Fréchette, du village, est parvenu à leur échapper en fuyant dans les bois du quatrième rang, après avoir eu son cheval tué sous lui entre l'Amyot et le troisième rang. François-Xavier Rolland, pour sa part, a réussi à se sauver à Saint-Barnabé sous une légère charge de paille. Là-bas, il s'est tenu quatre mois caché chez Jean-Marie Richard, d'où il correspondait avec sa famille sous le pseudonyme de Garand.

(1) — Ce Dillaire était fils de Guillaume Dillaire. Celui-ci, venu d'Allemagne au Canada en qualité de militaire à la fin du 18^e siècle, se maria à Montréal, où il a ensuite vécu le reste de sa vie. Guillaume, fils, est arrivé à S. Denis, vers 1825, et Guillaume Dillaire, troisième du nom, actuellement domicilié au village dyonisien, est son petit-fils.

(2) — Lusignan, *L'affaire de S.-Denis*, dans le *Canada-français*, de Québec, III, 219.

Dans la suite on a capturé une vingtaine de prisonniers parmi les paroissiens de Saint-Denis. En voici la majeure partie de la liste avec la date de l'incarcération : Phaneuf, le 4 décembre ; Pierre Bourgeois, le 9 décembre ; Nelson et François Jalbert, le 12 décembre ; Modeste Roy, le 20 décembre ; et dans l'année suivante, Marcel Cordeau, Pierre^sMondor et Edouard Besse, le 17 février ; Louis Lussier, François Mignault, Jean-Baptiste Lussier et Jean-Baptiste Vallée (1), le 30 avril ; Louis Brodeur et Joseph Fontaine, le 12 novembre. Les autres nous sont inconnus (2).

De tous les insurgés de Saint-Denis, un seul, Nelson, a été exilé. Mais beaucoup d'autres sont allés manger le pain de l'étranger pour éviter la détention. Le plus grand nombre d'entre ceux-ci est revenu après l'amnistie.

Enfin, le vendredi 8 décembre 1837, les troupes jugèrent à propos de s'éloigner. Elles étaient demeurées six jours dans la localité. Sous prétexte de rétablir la paix dans un pays tout pacifié, elles poursuivirent leur marche sur Saint-Hyacinthe par Saint-Charles, en suivant la rivière jusque-là (3).

Il reparut ensuite plusieurs fois des détachements dans le cours de l'hiver, mais ils ne firent que passer. Aucun ne stationna dans la paroisse, quoiqu'on eût

(1) — Borthwick, *Rébellion de 1837-1838*, 67 à 89.

(2) — Tous les prisonniers sus-nommés furent relâchés, le 28 juin 1838, moins Nelson, Jalbert, les deux Lussier et Mignault. Ceux-ci ne recouvrèrent leur liberté que plus tard. Le même jour, Nelson était condamné à l'exil, aux Bermudes ; Papineau et Cartier, qui s'étaient échappés, ne pouvaient plus remettre le pied au pays sans être sujets à la peine capitale. David, *Les patriotes de 1837-1838*, 63 à 70.

(3) — “Tous les soldats qui étaient ici (à S.-Denis) sont partis, hier, pour le haut de la rivière”. Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 déc. 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

songé à cette vaine dépense (1). Néanmoins les allées et venues des soldats étaient inévitablement accompagnées de vexations nouvelles. C'est ainsi que l'on a tué cinq ou six oies chez Jean-Baptiste Gaudette, de l'Amyot, pour s'en emparer ; que, chez son voisin Charles Lebeau, on a forcé le propriétaire à porter à Saint-Hyacinthe un beau bœuf à l'engrais, deux ou trois tinettes de beurre et deux quartiers de mouton. Tout cela s'ordonnait en vertu du droit du plus fort, sans indemnité. Et l'on accourait toujours à la première alarme, tant on éprouvait de plaisir à maltraiter cette population déjà trop punie. Le juge de paix Firmin Perrin, de Saint-Antoine, les manda au moins une fois.

Hélas ! quand donc sera expié le péché de la révolte ? Quand finira la répression ? On y mêle tant de cruauté, tant de sauvagerie qu'elle achèvera bientôt de rendre le soulèvement excusable sinon justifiable (2).

C'est par la répression que l'on a donné une importance capitale à ce qui n'avait été qu'une aventure de quelques-uns comparés à la masse de tout le peuple (3).

Après le départ des troupes, les gens du village, remarque le curé, ne revenaient pas vite à leurs domiciles (4) ; mais ils effectuaient tout de même leur retour. Que de ruines à relever avant de reprendre l'ancien train de vie ! Plusieurs ne retrouvèrent que les

(1) — Le curé Demers écrit à Mgr Lartigue, le 9 déc. 1837 : “ Le commandant m'a dit qu'une compagnie devait rester stationnée ici, cet hiver ”. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Bourassa, dans *La Presse*, de Montréal, 24 oct. 1899.

(3) — Sulte, *Histoire des Canadiens-français*, VIII, 124.

(4) — Lettre du curé Demers à Mgr Lartigue, à la date du 9 décembre 1837. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

quatre murs dénudés de leurs demeures tant ils avaient été pillés avec acharnement.

Durant le travail de réinstallation des gens, le curé était en correspondance avec son évêque pour connaître son devoir à leur égard au point de vue de la conscience. Combien il les plaignait de s'être jetés dans une pareille galère ! Il semblait maintenant avoir pour eux plus de pitié que d'accusations. A la demande d'une ligne de conduite, l'évêque lui répond le 19 décembre : " Le grand nombre de coupables... ne saurait être une raison pour ne pas les regarder comme grandement criminels et scandaleux... Quant à la réparation du scandale... donné en excitant à la révolte, ou y participant, elle peut se faire en signant une adresse commune à la reine, en témoignage de loyauté et de désapprobation de la rébellion. C'est ce que vous devez favoriser de votre mieux..., comme la plupart des paroisses le font actuellement... Ce n'est qu'une faible excuse pour ceux qui ont porté les armes contre le gouvernement de dire qu'ils y ont été forcés par menace... Les menacés n'avaient qu'à s'entendre entre eux et à se coaliser contre les menaçants pour se défendre " (1).

Conformément à cette direction, quelques jours plus tard, une adresse fut unanimement signée à Saint-Denis pour porter à la connaissance de la reine le regret que ressentait les gens de s'être soulevés contre elle. C'est ainsi que s'acheva la réaction tant dans les esprits que dans la conduite de chacun.

Environ un mois après cet événement, les autorités envoyèrent des agents ramasser toutes les armes qui pouvaient rester entre les mains des habitants, mais c'était là une précaution inutile. A Saint-

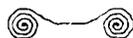
(1) — *Archives de l'archevêché de Montréal.*

justice humaine ! L'un avait mérité de grandir, l'autre de mourir, et cela exactement pour le même méfait (1). Car, ne l'oublions pas, ce mariage hybride des deux provinces avait pour but de donner le coup de grâce aux Canadiens-français ; si cette fin n'a pas été atteinte, ce n'est pas l'Union qu'il faut en remercier (2).

Aujourd'hui quand les gens de Saint-Denis parlent de la journée du 23 novembre 1837, ils n'emploient jamais le mot de glorieux fait d'armes ; mais d'un autre côté on les entend souvent prononcer ceux d'échauffourée et de vilaine équipée.

Un jour, dans le temps où les victimes survivantes de l'épisode néfaste étaient nombreuses, se tenait une grande assemblée politique à la porte de l'église. Tout s'y passait fort paisiblement, lorsque l'un des orateurs voulant faire flèches des souvenirs d'autan commença une longue période pour exalter ces courageux, qui n'avaient pas craint d'exposer leur vie pour la patrie. Il n'avait pas terminé sa phrase que les huées l'obligeaient à descendre de la tribune (3).

Voilà le jugement des paroissiens de Saint-Denis, les plus intéressés pourtant à n'être pas sévères, dans l'appréciation de ce qu'un bon nombre voudraient coûte que coûte leur imputer à gloire.



(1) — Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, I, 38.

(2) — *La Minerve*, de Montréal, 26 oct. 1893 ; Tardivel, dans *La Vérité*, de Québec, XVIII, No 14, p. 2 ; Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 96.

(3) — Lacasse, *Le prêtres et ses détracteurs*, 52 et 53.

II. — MAIRES DE S.-DENIS (Page 451).



Fredette



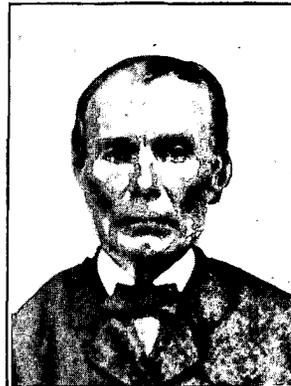
Richer



Mignault



Bonin



Gareau

CHAPITRE XLI

Les écoles de Saint-Denis. Difficultés de leurs débuts. Les commissions scolaires ; leurs présidents et secrétaires-trésoriers. Les instituteurs et institutrices. 1817-1905.

Si l'abbé Demers n'a pas voulu de la lutte irréflechie de 1837, ce n'était pas par amour du repos ; la preuve en est dans le fait qu'il s'est jeté dans d'autres combats plus longs, pour lesquels il a même bravement assumé les fonctions de capitaine. Et ce qu'il a déployé de courage pour s'assurer la victoire ne ressemble nullement aux hésitations des *patriotes*. Le point à gagner pour lui était le dégagement de la question scolaire. Souvent arrêté, il ne se laissa jamais déconcerter. En dépit de son activité cependant, il ne lui fallut guère moins que vingt années de sa vie avant d'entrevoir le triomphe définitif.

L'œuvre que le curé de Saint-Denis a accomplie au bénéfice de ses ouailles, la masse de ses confrères l'a l'exécutée dans les autres paroisses du Canada. Leurs champs étaient plus ou moins en vue, les résultats obtenus plus ou moins frappants ; mais tous évoluaient dans le même sens avec succès, les évêques à leur tête. Nous pouvons en effet l'affirmer sans crainte, le clergé a créé dans notre pays le mouvement de l'instruction populaire, et sans son concours, que fût-on parvenu à édifier (1) ? Les sacri-

(1) — Un de nos écrivains a pu dire avec raison : “ Il est aussi impossible de passer sous silence le rôle qu'a joué le clergé dans l'éducation au Canada qu'il le serait de taire le nom de Christophe Colomb dans une histoire du Nouveau Monde, qu'il le serait de ne pas parler de Champlain quand on parle de Québec ”.

autre en bas du même rang. Deux ans plus tard, le 25 janvier 1842, M. Demers écrit à Mgr Bourget : “ Il n’y a point ici d’école de fabrique. Jusqu’ici les gens n’ont pas voulu entendre raison là-dessus. Ayant déjà deux fois échoué dans les efforts que j’ai faits pour les faire consentir à laisser prendre une partie du revenu de la fabrique pour le soutien d’écoles, je n’oserais leur proposer de payer sur les deniers de l’église les pensions d’instituteurs. C’est pitoyable de voir le peu de bonne volonté, le peu d’union et aussi le peu de moyens que le plus grand nombre ont pour l’éducation de leurs enfants ! Je doute que sans moi, depuis quelques années, il eût pu y avoir, dans le village même, une école de garçons. Je pourrais dire la même chose des deux écoles des concessions ” (1).

Ce n’est qu’en septembre 1842 que les marguilliers et les francs-tenanciers se décidèrent à puiser au coffre de la fabrique pour se porter au secours de leur pasteur (2).

Avec cet appoint, on put rouvrir l’ancienne école du haut Bord-de-l’eau et en fonder une autre en bas de l’Amyot (3).

Les écoles de la campagne, ainsi que celles des garçons et des filles du village, furent d’abord régies par le curé, les marguilliers et quelques syndics adjoints. La gouverne scolaire marcha de la sorte jusqu’en 1849, année où un corps de cinq commissaires, obéissant à un surintendant de l’Instruction publique, la remplaça (4).

(1) — *Archives de l’évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

(3) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

(4) — Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, 166.

La fabrique paya en 1843-1844 la somme de cent-cinquante piastres pour fins scolaires (1). Nous ignorons ses déboursés des autres années.

Dès avant le perfectionnement de la loi des commissaires, quatre écoles, en 1846 (2), avaient été ajoutées aux cinq autres et au couvent, formant ainsi un total de dix écoles. Les dernières-nées étaient au centre du quatrième rang, au centre et en haut du troisième rang, et en haut du cinquième rang ; aujourd'hui celle-ci est enclavée dans La Présentation, depuis 1857 (3).

Il n'exista d'abord qu'une municipalité scolaire pour toute la paroisse. Quatorze ans après son érection, s'en détacha celle du village, entraînant avec elle le couvent, l'école modèle et l'école du bas du Bord-de-l'eau, et au centre de l'Amyot assez de territoire pour y installer une quatrième école dans la suite (4). L'arrondissement du centre du quatrième rang ayant été aboli en 1857, la vieille municipalité de la campagne ne comprit plus que les écoles du haut Bord-de-l'eau, du bas de l'Amyot, du haut et du centre du troisième rang, du haut et du bas du quatrième rang. Ces classes n'ont pas toujours été en opération ; par exemple, en 1849, celles du haut Bord-de-l'eau étaient fermées (5).

Le premier corps des commissaires de Saint-Denis, élus par la voix populaire, le 16 juillet 1849, fut

(1) — *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

(2) — Rapport de paroisse par l'abbé Demers, *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

(4) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis.*

(5) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

composé d'Ambroise Gaudette, président, du curé, d'Antoine Saint-Jacques, de Lévi Larue et de François Girouard ; François-Xavier Laforce en fut engagé aussitôt comme secrétaire-trésorier. Les successeurs de celui-ci ont été Romuald Saint-Jacques, de 1850 à 1857 ; Amédée Saint-Jacques, de 1857 à 1858 ; Victor Gareau, de 1858 à 1863 ; David Bourdages, de 1863 à 1869 ; le notaire Marin, de 1869 à 1874 ; le notaire Durocher, de 1874 à 1886 ; le notaire Crevier, de 1886 à 1894 ; et le notaire Dauray, depuis 1894.

Les présidents, successeurs d'Ambroise Gaudette, ont été : Jean-Marie Lespérance, Eusèbe Gaudette, François-Xavier Laforce, Augustin Leblanc, Pierre Paradis, Narcisse Laporte, Jean-Baptiste Gaudette, l'abbé O'Donnell, curé, Louis Michon, Pierre Guertin, Pierre Leblanc, Joseph Lussier, Jean-Baptiste Archambault, Isidore Dragon, Joseph Allard, Victor Bousquet, Théodore Archambault, Eusèbe Richard, Jean-Baptiste Angers, Louis Gariépy, François Angers, Noël Angers, Louis-Edouard Guertin, Toussaint Angers, Misaël Richard, Joseph Laflamme, Amable Girard, François Gaudette et Louis Archambault (1).

Le premier bureau des commissaires du village, élu le 3 août 1863, fut composé d'Olivier Gadbois, président, d'Antoine Saint-Jacques, de Pierre Paré, de Magloire Desrosiers et de Jean-Baptiste Gaudette.

Dans le fauteuil de la présidence ont succédé à Gadbois : Jean-Baptiste-Elphège Maillet, le Dr H.-A. Mignault, l'abbé O'Donnell, Charles Saint-Jacques, Victor Gareau, Jean-Baptiste Gaudette, Magloire

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

Vézina (1), Louis Landry, Toussaint Laflamme, Arthur Paré, et Jean-Baptiste Desrosiers.

Les secrétaires-trésoriers de cette seconde commission scolaire ont été : Victor Gareau, de 1863 à 1866 ; le notaire Marin, de 1866 à 1874 ; le notaire Durocher, de 1874 à 1886 ; le notaire Crevier, de 1886 à 1899 ; et M. Ephrem Chaput (2), depuis 1899 (3).

Il ne faut pas croire que, sous ces différentes administrations, le système scolaire ait toujours fonctionné à merveille. Les rapports des inspecteurs, qui ont visité la paroisse ès-qualités, ne l'affirment pas. Même aujourd'hui, après tous les progrès accomplis, il reste beaucoup de lacunes à combler. On se plaignait du peu d'assiduité des enfants, de l'incompé-

(1) — M. Vézina, issu d'une ancienne famille de Sainte-Rose-de-Laval, a vu le jour en cette paroisse, le 16 janvier 1836. Après avoir débuté comme marchand-tailleur sur la rue Notre-Dame, à Montréal, et s'y être marié, en 1863, avec une fille originaire de S.-Denis, Emélie Charron, née le 23 avril 1836, il s'en vint, en 1874, s'établir dans la patrie de son épouse comme marchand général. Il y est encore à jouir de l'estime de tous.

(2) — Voici la généalogie de M. Chaput en Canada : I — Nicolas, né en 1659, à Noadan, diocèse de Besançon, en France, est traversé en Amérique, vers 1686, et s'est aussitôt établi à la Pointe-aux-Trembles, près Montréal ; il s'y est marié avec Angélique Gauthier, en 1689 ; six ans plus tard, il se transportait à Varennes et y est mort vers 1720 ; II — Charles, né en 1695, époux de Josephite Lemay ; de Varennes ; III — Basile, époux de Josephite Girard ; de Varennes ; IV — Louis, émigré à S.-Hyacinthe (territoire actuel de Sainte-Madeline) vers 1800, y épouse en 1803 Thérèse Bonnette, née en 1788 ; en 1810, il vient s'établir à S.-Denis ; ses enfants sont : Emélie, épouse du notaire Narcisse Saint-Germain, Jean-Rémi, Florence, Joseph et Louis, entré au collège de S.-Hyacinthe en 1820 ; V — Joseph, époux de Léocadie-Virginie Gaouette ; V — Ephrem, marié d'abord en 1887 avec Joséphine Dragon, fille du rebouteur, puis avec Philomène Phaneuf en 1898. Tanguay, *Dict. gén.*, et *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*.

(3) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis*.

tence des titulaires, de l'insuffisance de leur traitement, du défaut d'ameublement, voire même du manque d'édifices scolaires proprement dits ; on n'a bâti ceux-ci que fort lentement, l'avant-dernier le fut en bas du Bord-de-l'eau, il y a onze ans seulement, et le centre de l'Amyot n'a le sien que depuis 1897.

L'inspecteur Archambault dit en parlant de Saint-Denis, en 1856 : " Il y a une école primaire supérieure de garçons, et huit écoles élémentaires. Le nombre de ces dernières est beaucoup trop considérable pour les ressources de la municipalité. A l'exception d'une seule, toutes ces écoles élémentaires se tiennent dans des maisons louées et en très mauvais ordre. L'école primaire... n'offre pas de résultats aussi satisfaisants que par le passé. Il n'y a jamais eu d'entente contre le système des écoles publiques dans cette paroisse ; mais malheureusement il y a beaucoup d'apathie, ce qui laisse moins d'espérance selon moi que l'hostilité la plus prononcée " (1). Et il citait à l'appui de ses sujets de craintes les chiffres peu rassurants de 776 enfants d'âge à fréquenter la classe contre 400 seulement y assistant.

Le rapport de l'inspecteur, en 1861, mentionne comme personnel enseignant : un instituteur diplômé, sept institutrices diplômées et cinq non-diplômées.

L'inspecteur encore, en 1873, " regrette que les institutrices ne soient pas mieux rétribuées, surtout celles dont les services sont appréciés depuis plusieurs années ".

Depuis le commencement, les divers inspecteurs qui ont surveillé les écoles de Saint-Denis sont : M. Archambault, C.-U. Leroux, Charles de Cazes,

(1) — Rapport général de 1856, 204.

Jean-Baptiste Délâge, E. Picard-Destroismaisons et, depuis 1899, M. Joseph-Trefflé Molleur (1).

L'école des garçons, du village, n'a cessé de subsister de 1817 à 1878, ce qui veut dire depuis la chute du collège classique, à qui elle a succédé, jusqu'à la fondation du collège commercial, qui l'a remplacée. Elle a presque toujours été modèle et particulièrement choyée par les autorités, étant constamment dirigée par un bon chrétien suffisamment instruit et ordinairement assisté par une institutrice.

Notons parmi ses professeurs : Siméon Marchessault (2), avant 1837, devenu violent *patriote* surtout au milieu des événements de 1838, alors qu'il était à la tête de l'école du village de Saint-Charles (3) ; Laurent Bédard, de 1849 à 1852, payé deux-cent-quatre-vingts piastres par année de douze mois, à cette époque pas de vacances, il est mort d'apoplexie au printemps de 1852, peu après sa retraite de l'école pour cause de maladie (4) ; Joseph Archambault, de 1852 à 1854, de Saint-Marc, gendre du député Blais, de Bagot ; Pierre Laflamme, de 1854 à 1857, qui ne reçoit que

(1) — *L'enseignement primaire*, de Québec, XXI, 79.

(2) — Voici comment le Dr Choquette nous peint ce professeur guerrier : "Intelligent, dit-il, actif, rusé, d'une énergie de fer, d'une musculature d'acier trempé, d'une vivacité de mercure, cet homme n'était pas fait de chair ; il était pétri de métal et blindé par dessus". *Les Ribaud*, 151.

(3) — Parmi les autres premiers professeurs de l'école modèle sont : Cloutier, vers 1828 ; Antoine Poirier, marié à S.-Denis pendant son terme d'enseignement le 8 fév. 1831 avec la fille du marchand Jean-Baptiste Mâsse, Louise-Luce, il était originaire de S.-Luc, son épouse est décédée à S.-Césaire, le 10 mars 1882, à 78 ans ; François-Xavier Laforce, vers 1832 ; Joseph Pratte, vers 1837 ; Lambert ; Durand, longtemps, vers 1840 ; Joseph Bonin, vers 1847.

(4) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis*. — Geo. Marchessault fut engagé, le 25 avril 1852, pour terminer l'année à la place de Bédard. *Ibid.*.

deux-cents piastres d'honoraires, parce qu'il n'enseigne que le cours élémentaire (1) ; Roch Martineau, de 1857 à 1858 ; H.-E. Martineau, de 1858 à 1863 ; Siméon Boutin, de 1863 à 1866, élève de l'école normale de Montréal et engagé au salaire d'aparavant, deux-cent-quatre-vingts piastres, sa fin de deuxième année, en dépit de tout son zèle, n'a pas été heureuse, les commissaires dans leur rapport écrivaient : " L'examen . . . a été loin d'être satisfaisant, . . . le dit instituteur a manqué dans les moyens de faire paraître ses élèves sur les matières qu'ils avaient apprises. . . ., la musique, les drames, les compositions, la distribution des prix et la lecture . . . prirent la plus grande partie, ne laissant à l'examen des matières qu'un moment ", malgré que la séance eut duré près de quatre heures, le magister blâmé garda néanmoins sa position encore un an ; Antoine Mallette, de 1866 à 1868, encore un malchanceux, quoique fortement recommandé et rétribué par deux-cent-quatre-vingts piastres, puis trois-cents (2), l'inspecteur ne lui ménage pas les compliments à rebours dans son rapport général de 1867 : " L'école modèle, dit-il, . . . est loin de donner satisfaction Les trois cents piastres payées à l'instituteur, qui en a la direction, sont une perte pour la municipalité. Parmi les soixante élèves qui fréquentent cette école plusieurs sont très intelligents et . . . feraient certainement des progrès sous un maître capable " ; Alexandre Dupuis (3), de 1868 à 1871,

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

(2) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis.*

(3) — Elève de l'école normale de Montréal, il arrivait de l'école du village de Saint-Stanislas-Kostka, lorsqu'il vint à Saint-Denis. *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis.*

né à Saint-Philippe-de-Laprairie, frère de l'ancien curé de Saint-Valentin, recevait le salaire de trois cents piastres à condition que sa femme fût du même coup engagée comme sous-maîtresse ; Louis-Nérée Lévêque, de 1871 à 1872 ; Louis Lacroix, de 1872 à 1876, ancien instituteur de Saint-Simon-de-Bagot, vit son salaire monter de trois cents à trois-cent-cinquante piastres en 1875, l'inspecteur avait provoqué cette augmentation par des louanges à son adresse, en 1873 : " M. Louis Lacroix, dit-il, qui a l'avantage de joindre des connaissances au savoir-faire, tient l'école-modèle au grand contentement de tous.... Il a pu par ses manières habiles et affables réconcilier tous les esprits intéressés à son école. Quatre-vingts élèves suivent ses classes " ; Boucher, de 1876 à 1877, détint le plus haut record de salaire dans cette école, trois-cent-soixante piastres, il était ancien élève de l'école normale de Québec ; Frère Joseph Cosson, de 1877 à 1878 (1), venait incognito préparer les voies à sa communauté des Frères de l'Instruction chrétienne.

Les deux plus anciennes écoles rurales de Saint-Denis, celles du haut Bord-de-l'eau et du haut quatrième rang, après avoir fonctionné de 1831 à 1836, ont été fermées, la première jusqu'en 1842, la seconde jusqu'en 1839. Ensuite les cours n'y ont plus été interrompus.

Louis Saint-Jacques, marié avec Rosalie Cherrier et père du député de Rouville, Guillaume Cheval-dit-Saint-Jacques, a été le premier instituteur du haut Bord-de-l'eau, en 1831, après s'être occupé de commerce à Saint-Antoine ; son épouse était la fille de Joseph-

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis,*

Marie Cherrier, marchand, frère du curé de ce nom. C'est le seul homme qui ait dirigé cette école. Parmi les titulaires (1), qui vinrent après lui, se trouvent Exérile Bélanger (2), pendant vingt-trois ans, de 1865 à 1888, et Cordélie Moquin (3), pendant dix ans, de 1888 à 1898, deux institutrices de premier ordre. Aussi les intéressés ont-ils su reconnaître leurs servi-

(1) — Voici la liste de ces titulaires, de 1850 à 1865 ; Elise Richer, de 1850 à 1851, et de 1863 à 1865 ; Philomène Phaneuf, de 1851 à 1853 ; Céline Lajoie, de 1853 à 1854 ; Céline Laflamme, de 1854 à 1855 ; Scholastique Michelon, de 1855 à 1857 ; Vitaine Rolland, de 1857 à 1858 ; Virginie Phaneuf, de 1858 à 1859 ; Philomène Joubert, de 1859 à 1860 ; Exérine Rolland, de 1860 à 1861 ; Marie Richard, de 1861 à 1862 ; Rosalie Leclair, de 1862 à 1863, 50 élèves. *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis*, et *Registre* de l'école elle-même.

(2) — Voici les éloges qu'on relève à son sujet dans le registre de l'école en question : 2 fév. 1866, " progrès, grâce à la bonne méthode et au soin de l'institutrice " (de Cazes) ; 12 mai 1868, 35 élèves, " la méthode d'enseignement suivie par Melle Bélanger mérite une mention favorable " (Délâge) ; 18 mai 1869, 26 élèves ; 27 juin 1870, 31 élèves ; 19 juin 1873, 34 inscrits, 30 présents ; 10 fév. 1882, " progrès... soutenus " (Délâge) ; 2 juil. 1887, " progrès marquant " (Délâge).

(3) — A elle non plus les éloges n'ont pas été ménagés par les différents visiteurs de l'école. Voici quelques-uns des compliments qu'on lui a décernés dans le registre spécial de la classe : 21 mars 1889, " le résultat de l'examen... m'a entièrement satisfait " (Délâge) ; 27 juin 1889, elle " enseigne avec zèle et intelligence " (Délâge) ; 18 mars 1890, " l'école est parfaitement bien dirigée " (Picard) ; 20 mars 1891, " école en excellente condition " (Picard) ; 1 fév. 1892, école " sur un excellent pied " (Picard) ; 21 juin 1893, elle " se distingue toujours par l'excellence de ses connaissances pédagogiques " (Picard) ; 19 avril 1894, " succès complet " (Picard) ; 5 juin 1895, " le succès accompagne toujours le travail de Delle Moquin, et l'on a toujours du plaisir à faire subir un examen à ses élèves " (Picard) ; 23 fév. 1897, " entière satisfaction ". En 1897-1898, elle obtint du gouvernement la récompense de \$20 pour l'excellence de son enseignement (*La Presse*, de Montréal, 4 fév. 1898).

ces (1). La plus ancienne, native du village, s'est mariée plus tard avec un Ledoux, de Saint-Aimé.

Le haut quatrième rang a débuté dans les études en 1831 avec Luce Pitt (2), suivie peu après du professeur Cloutier ; celui-ci, un moment éloigné par la fermeture de l'école, y est retourné en 1839 pour trois nouvelles années. Marie-Louise Bousquet lui a succédé immédiatement durant neuf ans, de 1842 à 1851. Etant mariée depuis 1835 avec Jean-Baptiste Archambault, cultivateur du voisinage, elle mena constamment de front dans sa demeure avec ses devoirs de maîtresse de classe les soins de son ménage. Elle enseignait pour quarante-huit piastres par an et louait sa maison huit piastres pour le même laps de temps. L'année scolaire de 1852-1853, elle exerça la même charge dans des conditions identiques. Celles qui l'ont remplacée (3) n'ont pas à leur crédit d'aussi longs

(1) — L'inspecteur écrit au registre scolaire pour l'année 1876-1878 : L'institutrice, " depuis douze ans dans cet arrondissement, s'est attiré, par les bons services qu'elle a rendus, l'estime et la confiance des intéressés. En témoignage de reconnaissance, ceux-ci se cotisèrent volontairement pour un certain montant, afin de lui former un traitement convenable ". Les commissaires peu auparavant avaient décidé de payer uniformément cent piastres à chacune des institutrices laïques de la paroisse.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis*, 14 janv. 1832.

(3) — Celles-là sont : Dorimène Lacroix, de 1851 à 1852 ; Marie Laflamme, de 1853 à 1855 ; Aglaë Lamoureux, de 1855 à 1856 ; Malvina Rolland, de 1856 à 1857 ; Céline Gaudette, de 1857 à 1858 ; Philomène Richer, de 1858 à 1863 ; Victoire Chatel, de 1863 à 1867 ; inconnues, de 1867 à 1874 ; Victoire Lajoie, de 1874 à 1876 ; Célanire Michon, de 1876 à 1878 ; Victoire Bélanger, de 1878 à 1882, qui, dit l'inspecteur Délage en 1880, n'épargne ni temps ni peine pour l'avancement des élèves, qui " enseigne consciencieusement ", ajoute le même en 1882 ; Jessé Girouard, dont " les leçons étudiées manquent d'explications ", déplore le même inspecteur ; Delie Couillard, qui " enseigne avec intelligence, avec zèle et énergie ;

stages, mais plusieurs d'entre elles n'en ont pas moins remporté de brillants succès, particulièrement Delle Couillard, vers 1887. Joseph Bousquet, fils d'Hya-cinthe, a construit le logement scolaire de cet arrondissement, en 1859 (1).

En ressuscitant la précédente école en 1839, M. Demers lui en adjoignit une autre en bas du même rang, à une lieue de distance. Aussi heureuse que sa voisine, elle a connu dix-sept belles années sous la direction de Mathilde Trudeau (2), de 1878 à 1895 (3).

il y a du travail de sa part et elle sait inspirer le goût de l'étude aux élèves », dit l'inspecteur Délage en déc. 1887 ; elle a déterminé des « progrès vraiment remarquables », affirment les commissaires en juin 1888 ; Délima Richard, dont la classe, assure l'inspecteur Picard en fév. 1892, est « en bonne voie de progrès » ; Dame Vincent, de 1892 à 1893, qui donne « pleine satisfaction », déclare l'inspecteur Picard ; Emé-rilla Gaudette, de 1893 à... , qui fait faire à ses élèves des « progrès tout-à-fait remarquables », reconnaît le même inspecteur. *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre spécial de l'école.*

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

(2) — Parmi les notes inscrites à sa louange par les visiteurs dans le registre de l'école on lit : le 3 fév. 1882, l'institutrice « prend bien soin de ces jeunes enfants » (Délage) ; le 11 janv. 1883, « ces petits enfants ont fait preuve d'intelligence » (Délage) ; le 6 juil. 1886, « progrès notables » (commissaires) ; 2 juil. 1887, « progrès très sensibles » (commissaires) ; 18 mars 1891, école « en excellente condition », l'institutrice « s'acquitte de sa tâche avec une zèle et un dévouement rares » (Picard).

(3) — Voici la liste complète des institutrices de cette école, depuis 1849 : Herméline Richer, de 1849 à 1850 ; Marie Laflamme, de 1850 à 1853 ; Dorimène Lacroix, de 1853 à 1855 ; Agathe Malboeuf, de 1855 à 1856 ; Eléonore Berthiaume, de 1857 à 1860 ; Victoire Chatel, de 1860 à 1862, et de 1867 à 1868 ; Philomène Joubert, de 1862 à 1863 ; Azilda Allard, de 1863 à 1864 ; Marie Richard, de 1864 à 1865 ; Domitille Jetté, de 1865 à 1866 ; Philomène Dragon, de 1866 à 1867 ; Adé-line Sauveur, de 1868 à 1870 ; Georgina Laferrière, de 1870 à 1874, 57 élèves ; Delle Bourque, de 1874 à 1875 ; Malvina Richer, de 1875 à 1876 ; Dorimène Comtois, de 1876 à 1878 ; Mathilde Trudeau, de 1878

Et quand, se releva l'école du haut Bord-de-l'eau avec les deniers de la fabrique, en 1842, avait surgit le même jour celle du bas de l'Amyot, florissante au plus haut degré, de 1867 à 1876, grâce au dévouement et au tact d'Aurélie Bélanger, sœur d'Exérile. Possédant le don de l'enseignement, cette personne savait façonner et le cœur et l'intelligence de l'enfant. Aussi, pendant ses neuf ans, a-t-elle donné entière satisfaction aux parents comme à ses élèves (1). La maison d'école de cet arrondissement a été construite, en 1861, par Louis Valin (2).

Parmi les écoles nées sous la loi actuelle, en 1846, on remarque celle du centre du quatrième rang, qui, après avoir continuellement végété, s'est éteinte pour

à 1895; Mélina Bousquet, de 1895 à 1896; Eugénie Guertin, 1896 à ...
Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre de l'école elle-même.

(1) — Voici la liste des institutrices de cette école depuis 1849 : Marie Laflamme, de 1849 à 1850, salaire \$65; Dorimène Lacroix, de 1850 à 1851; Angèle Charron, de 1851 à 1852; Scholastique Michelson, de 1852 à 1855; Edwige Archambault, de 1855 à 1856; 2 Delles Chatel, de 1856 à 1857; Adéline Leblanc, de 1857 à 1858; Christine Archambault, de 1858 à 1860, 50 élèves; Philomène Archambault, de 1860 à 1864, 40 élèves en janvier 1863; Domitille Bousquet, de 1864 à 1865; Lucie Guertin, de 1865 à 1867; Aurélie Bélanger, de 1867 à 1876; Mélina Bousquet, de 1876 à 1877; M. Laflamme, de 1877 à 1879; Mélina Gadbois, de 1879 à 1882, "prend bien soin de ses élèves et il y a progrès", dit l'inspecteur Délage; Marie Brunelle, de 1882 à 1887, "école de première classe", disent les commissaires, en juillet 1887; Dame Bonin, de 1887 à 1889, "enseigne avec intelligence", dit l'inspecteur Délage; Albina Archambault, de 1889 à 1892, aussi "enseigne avec intelligence", déclare le même inspecteur, en janvier 1892; Evéline Charron, de 1892 à 1894, "bon examen", dit l'inspecteur Picard, en octobre 1893; Malvina Rolland, de 1894 à ..., l'inspecteur Picard, en février 1897, dit que "son école continue à progresser".
Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registres de l'école même.

(2) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

la seconde et dernière fois en 1857 (1). Ses jumelles du centre et du haut du troisième rang subsistent encore.

Celle-là n'a pas eu le bonheur de jouir de dévouements prolongés (2). Sa maison, la première que posséda la commission scolaire hors du village, fut primitivement une résidence privée achetée ailleurs et transportée sur place par Jean-Baptiste Proulx (3).

Dans la seconde école du troisième rang comme dans l'autre, les élèves se remirent à l'œuvre sous une nouvelle institutrice presque chaque année. Il faut cependant excepter les quinze années, où brilla l'âge d'or de cette petite institution des campagnes dyoniennes. Mélina Bousquet, de 1860 à 1864, ainsi que

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.*

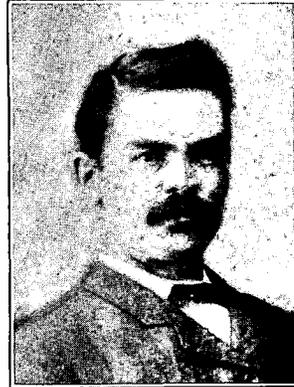
(2) — Voici la liste des institutrices de cette école, depuis 1849 : Scholastique Michelon, de 1849 à 1851, salaire \$65 ; Elizabeth Lacroix, de 1851 à 1852, et de 1855 à 1857 ; Edwige Archambault, de 1852 à 1855 ; Philomène Joubert, de 1857 à 1859, et de 1864 à 1865 ; Virginie Phaneuf, de 1859 à 1861 ; Céline Bienvenu, de 1861 à 1862 ; Philomène Dragon, de 1862 à 1863, et de 1867 à 1868, " la méthode d'enseignement de Delle Dragon, dit l'inspecteur Délâge en mai 1868, est recommandable, aussi les progrès sont en raison " ; Eulalie Marchessault, de 1863 à 1864 ; Aurélie Bélanger, de 1865 à 1867 ; Rose-de-Lima Leblanc, de 1868 à 1870, ses " soins assidus, dit l'inspecteur Délâge en juin 1869, méritent une mention particulière " ; Azama Bélanger, de 1870 à 1871, 32 élèves ; Victoire Lajoie, de 1871 à 1874 ; Marie Lajoie, de 1874 à 1876 ; Mélina Bousquet, de 1876 à 1877, donne " sage direction ", dit l'inspecteur Délâge, en mars 1877 ; C. Richard, 1877 à 1878 ; Malvina Rolland, de 1878 à 1881, et de 1884 à 1886 ; Arzélie Durocher, de 1881 à 1884 ; Mélina Gadbois, de 1886 à 1890, " enseigne avec zèle et énergie ", dit l'inspecteur Délâge ; Alphonsine Leblanc, de 1890 à 1895, " progrès signalés ", reconnaissent les commissaires ; Evéline Charron, de 1895 à 1896 et de 1897 à 1898 ; Elphégina Plante, de 1896 à 1897. *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis* et *Registre* de l'école même.

(3) — *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis.* — Achetée de Jean Richard. Ibid..

III. — MAIRES DE S.-DENIS (Page 454).



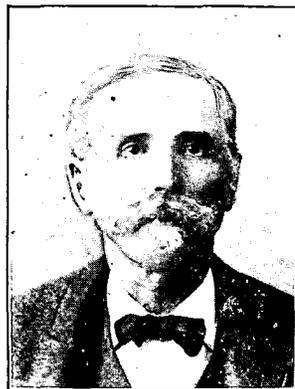
Phaneuf



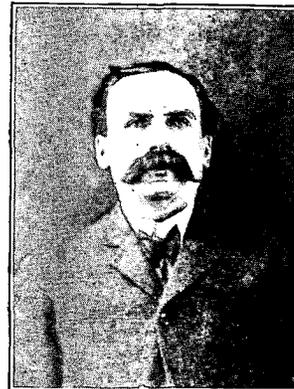
F.-X. Paradis



Dr. Richard



Archambault



Jalbert

de 1867 à 1872, et Dame Arzélie Paradis, de 1884 à 1890, présidèrent cette belle époque. Les éloges à leur adresse pleuvent de tous côtés de la part de l'inspecteur, du curé et des commissaires. Ils y découvrent, au bénéfice de la première, des " progrès sensibles ", ils proclament que " la bonne tenue des élèves et la méthode d'enseignement suivie par Delle Bousquet méritent des éloges ". Sous la direction de la seconde, ils reconnaissent un " progrès notable ", que les élèves ont fait " des progrès marquants " et " que les matières leur sont enseignées méthodiquement et avec un grand soin et beaucoup de zèle ". L'arrondissement a connu plusieurs autres bonnes institutrices, mais aucune de celles-ci n'a eu le temps de s'y créer un nom (1).

En 1856, prenait place à côté de ses aînées la neuvième des écoles de Saint-Denis, en bas du Bord-de-l'eau. Mais, le nombre de ses élèves diminuant, elle dut temporairement s'effacer, de 1868 à 1879 ; en cette

(1) — Voici la liste des institutrices du haut III rang depuis 1849 : Athalie Gosselin, en 1849, salaire \$80 ; Adèle Laforce, de 1849 à 1850 ; Justine Têtu, de 1850 à 1851 ; Malvina Besse, de 1851 à 1853 ; Elmire Joubert, de 1853 à 1854 ; Aglae Lamoureux, de 1854 à 1855 ; Philomène Joubert, de 1855 à 1857 ; Phélonise Lorange, de 1857 à 1858 ; Malvina Rolland, de 1858 à 1860, et de 1872 à 1874 ; Mélina Bousquet, de 1860 à 1864, et de 1867 à 1872, 60 élèves ; Philomène Archambault, de 1864 à 1867 ; C. Bourque, de 1874 à 1876 ; Valérie Comtois, de 1876 à 1878 ; Delle Richard, de 1878 à 1880 ; Marie-Louise Fontaine, de 1880 à 1881 ; Sara Faubert, de 1881 à 1882, " enseigne avec zèle et succès ", dit l'inspecteur Délage ; Albina Durocher, de 1882 à 1884 ; Dame Arzélie Paradis, de 1884 à 1890 ; Alphonsine Leblanc, en 1890 ; Régina Michon, de 1890 à 1891 ; Méléthime Charron, de 1891 à 1893, et de 1894 à 1896, " bon examen ", dit l'inspecteur Picard en juin 1893, le même ajoute en juin 1895 : " Bien des progrès ont été faits " ; Mélina Gadbois, de 1893 à 1894 ; Léa Gaudette, de 1896 à . . . , " fort bon examen ", dit l'inspecteur Picard, en fév. 1897. *Registres des délibérations de la municipalité scolaire de la campagne de S.-Denis et Registre de l'école même.*

année-ci néanmoins, elle rouvrirait ses portes pour ne plus les fermer. Les deux institutrices, qui y ont laissé le plus durable souvenir, sont Victoire Laventure et Rosilda Laflamme. La première a dirigé cette classe, de 1880 à 1886, et l'autre, de 1886 à 1893 (1). Dans les rapports de l'époque, on leur relève de nombreux éloges. L'inspecteur Délâge reconnaît la plus ancienne " bien compétente ", et l'inspecteur Picard se déclare " pleinement ", " parfaitement satisfait " de la suivante ; il la proclame " digne de la confiance des contribuables " (2).

Enfin l'école du centre de l'Amyot est la dernière-née à Saint-Denis, en 1868 (3). Créée sur recommandation de l'inspecteur Délâge, elle a été fermée de 1872 à 1879, faute du nombre suffisant d'élèves dans l'arrondissement. La même Mélina Bousquet, du troisième rang, en a fait la prospérité, de 1880 à 1886,

(1) — Voici la liste complète des institutrices de cette école jusqu'en 1868 : Praxède Gaudreau, de 1856 à 1857 ; Exérine Rolland, de 1857 à 1860 ; Aglaé Lamoureux, de 1860 à 1863 ; Philomène Dragon, de 1863 à 1864 ; Malvina Rolland, de 1864 à 1868, salaire \$76 ; Aglaé Guertin, de 1879 à 1880 ; Victoire Laventure, de 1880 à 1886, salaire \$100 ; Rosilda Laflamme, de 1886 à 1893, salaire \$100, " plusieurs élèves, dit l'inspecteur Délâge en mars 1889, se sont distingués pendant mon examen " ; Anna Desrosiers, de 1893 à 1894 ; Alphonsine Desrosiers, de 1894 à 1897, " progrès marqués " en juin 1895. " progrès soutenus " en fév. 1897, dit l'inspecteur Picard ; Eugène Besse, de 1897 à.... *Registres des délibérations* des 2 municipalités scolaires de S.-Denis et *Registre* de l'école elle-même.

(2) — *Registre* de l'école elle-même.

(3) — Voici la liste de ses institutrices : Malvina Rolland, de 1868 à 1871, salaire \$80 ; Azama Bélanger, de 1871 à 1872, salaire \$84 ; Mélina Galbois, de 1879 à 1880 ; Mélina Bousquet, de 1880 à 1886, salaire \$100 ; Delle Bourque, de 1886 à 1888, 18 élèves, salaire \$100 ; Delle Michon, de 1888 à 1890 ; Evéline Charron, de 1890 à 1891 ; Delphine Laflamme, de 1891 à 1892 ; Régina Charron, de 1892 à...., " l'école, dit l'inspecteur Picard en juin 1893, a fait des progrès marqués ". *Registres des délibérations de la municipalité scolaire du village de S.-Denis* et *Registre* de l'école elle-même.

enseignant “ toujours avec zèle et talent, avec intelligence et succès ” (1).

Grâce au couvent, véritable pépinière d'institutrices, il a été depuis l'origine relativement facile dans la localité de pourvoir les écoles de titulaires qualifiés, quoique les positions fussent accordées au rabais. En effet bien minimes souvent ont été les honoraires. C'est la raison des si fréquents changements. Dès qu'une institutrice s'apercevait, après une année ou deux, qu'elle n'était pas suffisamment rétribuée pour le travail exigé, elle se retirait, et une autre plus jeune, sans expérience, la remplaçait pour exécuter la même manœuvre peu après. Aujourd'hui on traite mieux les écoles et ce qui les concerne, mais ce n'est pas encore la perfection. Surtout on ne tient pas assez à garder une institutrice qui donne satisfaction ; au lieu de lui accorder un accroissement de salaire avec les années, on lui substitue trop aisément une rivale pour le même prix.

Malgré leurs divers sujets de reproches, les écoles dyonisiennes ont été bonnes, en général, parce que toujours, sous l'aile de la religion, elles ont été moralisatrices. On n'y a jamais oublié que l'enfant possède un cœur tout autant qu'une mémoire et une intelligence.

L'école, c'est une excellente chose, a proclamé un grand évêque, mais seulement quand on la suspend comme un nid dans les branches du chêne vigoureux de l'Eglise, “ au milieu des ombrages et des parfums du ciel ” (2).

(1) — *Registre* de l'école elle-même.

(2) — Dans le *Journal des campagnes*, de Québec, 5 juin 1847.

CHAPITRE XLII

L'ancienne administration judiciaire à Saint-Denis.

L'établissement du système municipal.

Les maires. 1793-1905.

A peu près au temps où s'établissait notre système scolaire actuel, se réorganisait sur de tout autres bases notre mode d'administration de la justice. Pour Saint-Denis, les juges n'ont pas toujours été à Berlin, pas même à Saint-Hyacinthe. Depuis les débuts de la paroisse jusqu'à la cession du pays aux Anglais, on s'y est contenté de l'autorité des capitaines de milice. Leurs successeurs ou assistants ont été ensuite les curés jusqu'en 1793. Alors s'instituèrent les cours de tournée ou de circuit. Apparemment le bon peuple d'autrefois devenait moins facile à maintenir dans la charité fraternelle. Ces cours étaient ambulantes. Elles passaient une partie de l'été à parcourir les campagnes et y tranchaient tous les litiges non criminels ne comportant pas au-delà de quatre-vingts piastres d'amende. Elles se composaient d'un juge, de quelques officiers adjoints et de deux ou trois avocats. Les lieux des séances étaient déterminés d'avance, et il en exista ordinairement de vingt à trente (1). Saint-Denis fut constamment l'un d'entre eux ; les assises devaient s'y tenir les jeudi et vendredi de la troisième semaine pleine après le 29 juin. En 1834, elles s'ou-

(1) — Béchard, *Biographie de l'Hon. Morin*, 124.

vrèrent le 17 juillet (1). Toujours elles ne se clôturaient que quand toutes les causes présentées avaient été entendues et décidées. Il pouvait arriver qu'elles durassent plus que deux jours.

Il ne faut pas croire que dans ces circonstances tout se déroulât dans la majesté du calme. La tenue de la cour était l'occasion d'une forte affluence. Les intéressés de plusieurs paroisses à la ronde y accouraient. Les maquignons en foule suivaient également dans l'espoir de quelque fameux marché. Beaucoup, ne pouvant se loger aux hôtelleries, s'abritaient un peu partout, souvent même sous leurs voitures stationnées sur la place publique. Dans ce ramassis, il y avait ivrognes, jureurs, querelleurs et voleurs. Si le juge venait distribuer les bienfaits de la paix, ce n'était pas pour le moment de son passage. Les habitants demeuraient tous sur le qui-vive pendant ce temps-là.

La procession était signalée du côté de Verchères et elle s'éloignait par le chemin allant à Chambly.

Chaque année, le juge était l'hôte du curé, et la salle des habitants lui servait de tribunal.

C'est en 1847 qu'une nouvelle loi a mis fin à ces cours de circuit (2).

Depuis lors les esprits turbulents de Saint-Denis vont régler leurs cas trop ardues au palais de justice de Saint-Hyacinthe, quand ils ne sont pas obligés de se rendre à Montréal.

Le vent soufflait évidemment à l'organisation

(1) — Cette année 1834, la cour de circuit se tint comme suit dans le district de Montréal : Vaudreuil, 30 juin ; Terrebonne, 3 juil. ; Las-somption, 7 juil. ; Berthier, 10 juil. ; Verchères, 14 juil. ; Saint-Denis, 17 juil. ; Chambly, 21 juil. ; Saint-Jean, 24 juil. ; Châteauguay, 29 juil. ; *Echo du pays*, de St.-Charles-sur-Richelieu, 12 juin 1834.

(2) — Ignout, dans *La Presse*, de Montréal, 31 juil. 1897.

générale vers le milieu du dernier siècle. En même temps que des questions scolaires et judiciaires, le gouvernement s'occupait activement de l'établissement de nos municipalités civiles. Ici, comme dans le remaniement administratif de la justice, il obtint son meilleur succès. C'est qu'alors il évoluait sur son propre terrain. En statuant sur les écoles, il avait rangé l'Église pour agir à sa place, tandis que maintenant il usait avec droit de la liberté de tout garder pour le gérer à sa guise. Là repose en entier la théorie des grâces d'état. Chacun dans son rôle réussit bien. Il suffit d'en sortir, d'usurper celui des autres, pour échouer infailliblement.

Après quinze années de tâtonnements, on arriva de 1855 à la loi qui continue de régir à la satisfaction de tous nos divers centres de la province (1). C'était vite obtenir le plus magnifique couronnement des efforts accomplis jusque-là.

De ce moment, chaque paroisse devenait en quelque sorte une petite république, avec un maire pour président et des conseillers pour sénateurs. Entre les mains de ceux-ci étaient déposés de très amples pouvoirs pour la prospérité locale. Aussi, a-t-il été créé de cette façon autant de foyers de progrès que de municipalités.

Dès le mois de juillet 1855, la paroisse de Saint-Denis procédait à l'élection de ses premiers édiles et entraît de plain-pied dans le rouage nouveau. Les avantages en étaient trop patents pour qu'il lui fût permis d'hésiter. Ses limites territoriales restèrent les mêmes. Seule son administration changea.

Les élections portèrent à la tête des affaires David

(1) — Saint-Amant, *L'Arctique*, 248 ; Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, II, 256.

Bourdages, Louis Pagé, Romuald Saint-Jacques, Ambroise Leblanc, Edouard Guertin, Amable Loiseau et Olivier Bousquet. Le 30 du même mois de juillet, ces pères conscrits se réunissaient et choisissaient le premier d'entre eux pour maire (1). Depuis lors, la machine municipale a fonctionné comme dans le plus heureux des mondes, si l'on excepte seulement de rares froissements. Comment ces derniers peuvent-ils manquer de se produire en dehors du royaume des anges ?

Les maires, qui, à l'instar du roi d'Angleterre, règnent plutôt qu'ils ne gouvernent, se sont succédés jusqu'ici au nombre de dix-huit. Ce sont David Bourdages, Romuald Saint-Jacques, Pierre Paradis, Marcel Cordeau, Jean-Baptiste-Elphège Maillet, Hercule Frédette, Dr H.-A. Mignault, Ambroise Gaudette, Wilfrid Richer, Paul Bonin, Victor Gareau, Jean-Baptiste Phaneuf, François-Xavier Paradis, Joseph Archambault, Dr Jean-Baptiste Richard et Victor Jalbert.

David Bourdages, homme de valeur par lui-même, jouissait en plus du prestige que lui avait légué son père. Il avait cinquante-cinq ans, lorsqu'on le tira de la foule de ses concitoyens pour lui faire présider les premières assises du nouveau conseil dyonisien. Ses épaulettes dans l'opinion publique étaient alors gagnées. Cependant il ne faut pas croire qu'il avait constamment joué le beau rôle, quand il avait quitté les mancherons de la charrue pour s'occuper des questions d'intérêt général. Son instruction ne l'a certes pas toujours utilement servi. Néanmoins, l'âge mûr venu, il se montra ce qu'on avait le droit d'attendre

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité civile de la campagne de S.-Denis.*

de ses talents. Au timon des affaires municipales de 1855 à 1856, il a avantageusement figuré.

Son successeur fut M. Romuald Saint-Jacques, de 1856 à 1858. Né à Saint-Denis même le 29 septembre 1827, il a fait son cours d'études classiques à Saint-Hyacinthe et était marchand dans la localité depuis 1846. Quoique de beaucoup plus jeune que son prédécesseur, il se montra bien qualifié pour la position, mais il était écrit que les premiers maires dyonisiens ne connaîtraient pas de longs règnes. Dès l'année qui suivit son installation, il se transporta avec son commerce à Saint-Hyacinthe, et son départ nécessita une autre élection au commencement de 1858. La suite a prouvé que l'on avait justement apprécié cet homme dans sa paroisse natale. A Saint-Hyacinthe, il a été échevin plusieurs années et président des commissaires pour l'érection des paroisses. Il fut l'un des fondateurs de la banque dite de Saint-Hyacinthe et son caissier pendant quinze ans. Désigné pour l'organisation du bataillon des volontaires de la même ville, il a été chargé de le conduire aux frontières contre les Fénéniens en 1870. Plus tard l'an 1885, en qualité de major de brigade du sixième district militaire, il prenait part à la campagne du Nord-Ouest. Depuis 1869, il est lieutenant-colonel de la division régimentaire du comté de Saint-Hyacinthe. Enfin admis dans le service civil à Québec en 1889, il y a été longtemps archiviste dans le département du procureur-général. Aujourd'hui âgé de près de quatre-vingts ans, il jouit à Saint-Hyacinthe d'un repos bien mérité. A Saint-Denis, en même temps que maire, il a été aussi juge de paix et commissaire des petites causes.

Ses épouses ont été d'abord Josephite-Christine Charnard, puis Joséphine Buckley (1).

Voici qu'ensuite les règnes à la mairie s'allongent sensiblement. Pierre Paradis verra le sien s'étendre de 1858 à 1864. Homme d'initiative, de jugement en même temps que d'entreprise, il s'était en quelque sorte imposé par ses œuvres et son talent. Né le 6 novembre 1820, il débuta dans la lutte pour la vie comme horloger. Mais le métier vint à ne guère payer. Lui travaillait à la main les monumentales pendules d'autrefois. Quand les machineries entrèrent en lice pour les confectionner, il ne put résister à leur compétition et se fit marchand en 1860. Il était marié avec Léocadie Lord.

L'événement important de son passage à la direction des affaires, c'est l'organisation des contribuables contre les incendies. Lors de la destruction de la maison Guérout par le feu, en 1859, tout le village fut du coup menacé d'une terrible conflagration à cause des étincelles projetées au loin par la violence du vent. Ce que chacun trembla pour soi-même ! Aucun moyen humain pour lutter contre l'élément dévastateur. Il fallait se contenter de le laisser dévorer à sa guise. Heureusement que Dieu permit à temps une volte-face dans la poussée atmosphérique ; on fut sauvé. Mais on refusa de rester désarmé pour l'événement

(1) — M. Romuald Saint-Jacques est le petit-fils de Pierre Chevaldit-Saint-Jacques, traversé de Saint-Antoine à Saint-Denis vers le commencement du dernier siècle ; c'est le père de celui-ci qui est venu de la France au Canada. Pierre eut pour enfants : 1 — Pierre, de Saint-Denis ; 2 — Joseph, de S.-Antoine ; 3 — Louis, père du député Cheval, de Saint-Hilaire ; 4 — Jean-Baptiste, père de Cléophas, aujourd'hui à Saint-Hyacinthe ; 5 — Antoine, de S.-Denis, père d'Antoine, de Romuald, d'Amélie, du Dr Eugène, maire de Saint-Hyacinthe, et d'une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame ; 6 — Julie, mère de l'abbé Olivier Guy, curé de Sainte-Rosalie.

tualité d'une seconde attaque. Des gens de bonne volonté se cotisèrent, et une pompe à incendie fut immédiatement commandée chez Page, à Montréal. Quand elle arriva par le bateau, on l'essaya, et, comme elle lançait aisément l'eau à la dernière lanterne des tours de l'église, elle fut acceptée au prix de deux-cent-cinquante piastres. On la remisa d'abord dans le jardin du curé, puis sur la place publique, sa station actuelle.

Le premier corps des pompiers eut pour chef Lévi Larue ; Victor Gareau lui succéda. Néanmoins l'institution tomba bientôt, faute d'aliments à son zèle ; la pompe, acquise à grands frais, ne fonctionna même jamais que pour vider les caves au printemps. Il est douteux qu'elle puisse aujourd'hui rendre des services effectifs.

Pierre Paradis est mort à l'âge peu avancé de cinquante ans, le 17 novembre 1870.

Après les deux villageois Saint-Jacques et Paradis, on alla chercher le maire sur une ferme du troisième rang. Il arrivera rarement que l'on quitte ainsi le centre de la municipalité pour lui trouver son premier magistrat. Cette fois Marcel Cordeau, époux de Josephite Loiseau, fut choisi pour être en charge, de 1864 à 1866. Cultivateur intelligent, le nouvel élu était né le 15 novembre 1817 et réussissait bien dans son exploitation. Il est décédé, le 26 juin 1891, à l'âge de soixante-treize ans.

Son successeur fut le marchand Jean-Baptiste-Elphège Maillet, de 1866 à 1867. Peu favorisé dans son commerce à Saint-Denis, il est dans la suite parti pour les provinces maritimes.

Hercule Frédette, né le 28 mars 1831, a connu le rude labeur avant de recevoir les honneurs de ses co-paroissiens. A douze ans, il avait à peine fini son

instruction élémentaire, sous la direction du professeur Durand, que déjà il était mousse sur le Richelieu. A quatorze ans, il quittait la navigation pour devenir apprenti-tanneur, métier qu'il a ensuite exercé à son compte jusqu'en 1884 au village dyonisien. Il s'adonnait à cette industrie, lorsqu'on lui offrit la présidence du conseil municipal, qu'il garda trois ans, de 1867 à 1870. Plus tard, il fut boucher pendant une dizaine d'années. Actuellement il est passeur depuis 1895.

C'est de son temps que sont disparus les derniers vestiges des anciennes modes pour les hommes. François Ménard, qui mourut en ces années-là, s'était fait un devoir de porter le tablier des dimanches jusqu'à la fin de sa vie. Peu auparavant avaient été abandonnés la couette, le haut col, les tuques de laine et les gilets ou *vestreaux* en étoffe du pays.

Le Dr Henri-Adolphe Mignault, qui devait recevoir presque toutes les marques de confiance de ses concitoyens, fut maire de 1870 à 1874.

Le premier, il vit s'introduire dans la municipalité les améliorations modernes proprement dites. Depuis déjà cinq ou six ans, les fils télégraphiques traversaient la paroisse en longeant la rivière de Saint-Hilaire à Sorel, mais sans y posséder de bureau. Ce ne fut accordé qu'en 1873. L'épouse du notaire Durocher se chargeait alors de l'office d'"opérateur".

Le téléphone, ce compagnon aujourd'hui presque inséparable du télégraphe, ne le suivit néanmoins qu'à vingt-deux ans de distance. Encore ne fut-il posé par la compagnie Bell qu'en 1895, après toute une année de sollicitations. Le notaire Dauray est son agent dans la localité depuis le commencement.

La succession du Dr Mignault échut à Ambroise Gaudette, cultivateur du troisième rang, devenu alors boucher au village. A son élection en 1874, il était

âgé de cinquante-huit ans. Il est mort en fonction, au mois de mars 1876.

Wilfrid Richer, quoique appartenant à une vieille famille de la paroisse, est le premier maire né à l'étranger ; il a vu le jour à Chambly, le 4 juillet 1830. Chrétien profondément religieux, il était d'une probité exemplaire et parfaitement digne de l'estime générale, acquise surtout au milieu des nombreuses transactions de son commerce de grain. Heureux dans son négoce, il était riche à son décès, le 5 mai 1897. Il a été maire, de 1877 à 1880.

Toutes les professions vont y passer. Après les cultivateurs, les marchands ou commerçants, les horlogers, les tanneurs et les médecins, c'est le tour des notaires de s'asseoir dans le fauteuil de la mairie de Saint-Denis. Le dernier élu fut le tabellion Paul Bonin. Ses études terminées au collège de Saint-Hyacinthe, il avait fait sa cléricature tant chez M. Lafontaine, de Saint-Hugues, que chez M. Saint-Aubin, de son village natal. Esprit conciliant, il ne se connaissait pas d'adversaire. Son administration dura de 1880 à 1883.

Victor Gareau, onzième maire dyonisien, a été une des attachantes figures de sa paroisse. Doué d'une haute intelligence, il s'est en quelque sorte instruit lui-même. Laforce, Durand et Laflamme, professeurs de l'école modèle de son village, ne lui inculquèrent que sommairement les premiers rudiments des sciences ; il a ensuite travaillé seul. A la fin de sa carrière, on lui savait des connaissances peu communes sur une foule de sujets. En matières municipales notamment, il était excellent aviseur. Au sortir de l'école, il fut d'abord menuisier. Mais à Saint-Denis il y avait peu à gagner comme tel. Par contre, on vantait beaucoup certains centres des Etats-

Unis, surgissant de terre comme par enchantement ; il partit pour Saint-Louis-Missouri. Cet eldorado n'était pas en réalité ce qu'on l'avait montré à ses yeux. Il revint six ans plus tard à Saint-Denis, où il se transforma en boulanger et épicier, de 1855 à 1866. De l'épicerie au magasin général, il n'y a qu'un pas, il le franchit ; et, de 1866 à 1869, il lia société dans ce but avec le marchand et précédent maire, J.-B.-E. Maillet. En 1875, il fonda à Saint-Denis la première fromagerie du comté. Comme tous les personnages qui précèdent leur siècle, il ne fut pas compris. On regarda son entreprise comme tellement dépourvue de sens, qu'on faillit la couler au port. Mais tenace et persuadé que le succès ne tarderait pas à poindre, il tint bon, et la suite ne manqua pas de lui donner raison. Il ne s'est départi de sa fabrique qu'en 1894, après l'avoir fait fonctionner dix-neuf ans. Il était donc fromager, quand on l'a honoré de la confiance publique ; c'est qu'alors la gratitude avait partout remplacé dans les cœurs la critique acerbe. On le bénissait maintenant comme un bienfaiteur. Sous cette douce influence, il fut maire de 1883 à 1886. Auparavant, il avait été secrétaire-trésorier du même conseil, de 1858 à 1866. Outre ces charges, il a aussi occupé celles de commissaire de la petite cour, de juge de paix et de directeur du bureau de poste. Quand, de 1881 à 1883, le gouvernement essaya de placer la production du tabac sous une loi de surveillance, il en fut l'inspecteur attitré pour les trois comtés de Saint-Hyacinthe, de Rouville et de Bagot. Il est décédé plein de mérite l'an 1899, à l'âge de soixante-onze ans (1).

Jean-Baptiste Phaneuf, issu du mariage de Louis Phaneuf et d'Emélie Laporte du quatrième rang, n'a

(1) — *Le Journal*, de Montréal, à l'occasion de son décès.

été maire qu'un an, de 1886 à 1887. Laborieux autant que perspicace, il dirige simultanément au village une ferme considérable, un moulin à scie et la fromagerie du précédent maire, Victor Garceau, de qui il l'a achetée. Epoux de Malvina Charron, il est le père de dix enfants, formés comme lui à bonne école.

François-Xavier Paradis, né en 1852, fils du troisième maire Pierre Paradis, n'avait qu'à suivre les exemples paternels pour réussir. Ses succès actuels proclament qu'il a été fidèle à cette sage ligne de conduite. Lancé dans le commerce par traditions de famille, il a d'abord été commis à Sorel, de 1876 à 1880, et depuis cette dernière année il est à la tête d'un magasin général dans son village natal. C'est là qu'on l'a pris pour l'élever à la charge de maire, qu'il a exercée de 1887 à 1892.

Son administration a été marquée par l'installation d'un aqueduc au village. En 1886, les frères Chenette, d'Iberville, avaient reçu du conseil, à leur demande, une autorisation à cet effet, mais ils n'avaient pas ensuite jugé à propos de s'en prévaloir. Deux ans plus tard, en 1888, Ferdinand Fecteau, de Saint-Antoine, saisissant mieux les avantages du privilège accordé l'acceptait à leur place, et construisit aussitôt. Il avait obtenu de plus exemption de taxes pour les travaux en question (1).

En 1890, l'Union Saint-Joseph, société de bienfaisance de Saint-Hyacinthe implantait dans la paroisse une de ses succursales. L'association, peu encouragée, eut ici un début lent et, n'eût été le zèle du Dr Richard, elle continuerait probablement de végéter. Devenu président en 1894, il se dévoua si entièrement à lui recruter des membres qu'il la plaça aussitôt sur

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité civile de la campagne de S.-Denis.*

un excellent pied. Afin de lui procurer une bannière pour ses jours de démonstrations publiques, il alla jusqu'à s'imposer l'organisation d'une soirée musicale et dramatique des mieux remplies. Elle eut lieu le 4 février 1894 et fut répétée le lendemain. La recette s'éleva à cent-neuf piastres. Aujourd'hui, grâce à cet élan, les membres de la succursale dépassent la centaine.

Le plus long règne à la mairie dyonisienne est celui de Joseph Archambault ; il couvre dix années, de 1892 à 1902. Et s'il ne fût pas mort en charge, peut-être l'occuperait-il encore. Il est décédé le 3 août 1902.

Le commencement de l'administration d'Archambault fut marqué par les dévastations d'un terrible cyclone. Celui-ci traversa la partie méridionale de la paroisse de l'ouest à l'est en balayant tout sans pitié sur une largeur d'environ dix arpents. Jamais l'on n'avait vu pareil désastre. Presque rien ne résista. Les arbres étaient tordus, les moissons détruites et les bâtisses souvent écrasées avec fracas. Néanmoins les vies humaines furent généralement respectées ; une seule mort a été enregistrée dans la personne de l'un des frères du maire Cordeau. Mais énormes furent les autres pertes. Se montrant compatissant pour les malheureux éprouvés, le gouvernement leur distribua généreusement une indemnité totale de six mille piastres.

Trois ans plus tard, à signaler un événement aussi joyeux que celui-là était triste. Le 30 décembre 1895, le conseil note dans le compte-rendu de sa séance du mois la fondation d'une " société musicale ". Plusieurs y ont mis la main, la fabrique de l'église lui a même voté vingt piastres, mais il n'y a pas de doute que la plus forte partie du mérite de cette œuvre



L'abbé O'Donnell, 6^e curé de S.-Denis (P. 471).



Presbytère actuel de S.-Denis (p. 478).

revient au notaire Dauray. Il en a été constamment le directeur après en avoir été le promoteur, et toujours sur la brèche, c'est lui qui a mené la jeune fanfare à tous ses triomphes. Bien des fois déjà elle a rehaussé la beauté des fêtes tant religieuses que civiles de la localité aussi bien que celles des centres environnants.

Le Dr Jean-Baptiste Richard a été le dernier maire de toute la paroisse. Quand il quitta la position, cette vaste et ancienne municipalité était divisée en deux différentes, dont l'une pour le village et l'autre pour la campagne.

Sous son règne, hélas trop court, il s'est accompli des progrès sérieux. Fortement secondé par l'activité intelligente du secrétaire-trésorier Ephrem Chaput, il a éteint une assez notable partie de la dette et baissé le taux des taxes de deux pour cent. Quoi de plus tangible !

Puis avec ce désir efficace de diminuer les charges du peuple, il avait celui de l'embellissement de son village. Qui, en cela encore, affirmera qu'il avait tort ? La main de l'homme, en effet, fournit-elle sa quote-part pour l'ornementation de ce charmant coin de terre, quand Dieu le choie avec tant de munificence ? On n'a accordé à cet amant passionné de la beauté de son pays que le loisir d'apposer avec luxe à chaque encoignure de rues les noms que les anciens leur avaient donnés avec tant d'à-propos. L'amélioration fut exécutée à son instigation, en vertu d'une résolution du conseil, au mois d'octobre 1903 (1).

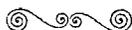
Elu en septembre 1902, le Dr Richard avait déjà fini son règne en janvier 1904.

(1) — *Registres des délibérations de la municipalité civile de la campagne de S.-Denis.*

Quand fut opéré le démembrement, en janvier 1904, Victor Jalbert, cultivateur de Cascarinette et frère de l'abbé Philéas, fut élu maire pour la campagne. En même temps, le village commençait de son côté la lignée de ses maires.

M. Jalbert, gratifié d'une bonne instruction élémentaire, est un agriculteur sachant bien utiliser les conseils. Il est du nombre de ceux qui croient que pour réussir il faut sortir de l'ornière de la routine. Aussi sa ferme lui rapporte-t-elle de plus en plus d'enviables bénéfices. Il est marié depuis le premier octobre 1888 avec Albina Bonin, fille de Bruno Bonin et de Philomène Gravel.

Les plus puissants auxiliaires du maire et de ses conseillers ont été sans contredit les secrétaires-trésoriers de la municipalité. Peu rémunérés, ils n'en ont pas moins été tous de dévoués serviteurs ; le travail ne leur a jamais coûté. Ils ont été : François-Xavier Laforce, fils, de 1855 à 1857 ; Lévi Larue, de 1857 à 1858 ; Victor Gareau, de 1858 à 1864 ; David Bourdages, de 1864 à 1868 ; le notaire Marin, de 1868 à 1874 ; le notaire Durocher, de 1874 à 1886 ; le notaire Crevier, de 1886 à 1899 ; le notaire Saint-Martin, de 1899 à 1901 ; le notaire Laflamme, de 1901 à 1902 : et M. Ephrem Chaput, depuis le 12 mai 1902 (1).



(1) — *Registres des délibérations de la municipalité et ceux de la campagne de S.-Denis.*

CHAPITRE XLIII

Les vicaires de M. Demers. Sa régularité et sa charité. Sa mort. 1834-1862.

Pendant les vingt-huit ans du règne curial de M. Demers, se maintint à Saint-Denis une moyenne de dix-huit cents communians. Il est vrai que, dans ces jours plus ou moins reculés, les dévotions ne surchargeaient pas autant qu'aujourd'hui le ministère du prêtre ; mais tout de même il y avait beaucoup à faire et, malgré la forte besogne à remplir, le courageux pasteur est constamment resté seul, moins sept années.

Si, au cours de cette période, il a reçu de l'aide, ce n'était qu'à cause de dépressions dans sa chétive santé. Aussitôt rétabli, il remettait à l'évêque ses auxiliaires. C'est ainsi qu'il a eu plusieurs vicaires, à quatre reprises diverses.

Ses quarante-huit premiers mois à Saint-Denis, mois de perturbations dans les esprits et de débilité chez le curé, il eut continuellement besoin de secours.

Alors ses vicaires ont été les abbés Marchessault, Ménard, Lecours, Archambault et Lagorce. Circonstance à noter, trois de ces cinq prêtres, le premier, le troisième et le quatrième, étaient originaires de Saint-Antoine. C'était évidemment exécuté avec intention.

L'abbé Godfroi Marchessault débutait. Arrivé dans la paroisse avec M. Demers, il y demeura jusqu'à la fin du temps de Pâques, en mai 1836.

Son successeur, l'abbé Pierre Ménard, était natif de Belœil. Grand voyageur, il n'a pris racine nulle

part, pas plus dans ses cures que dans ses vicariats. A Saint-Denis, il n'a séjourné que de mai 1836 à septembre suivant. Il a été tué accidentellement à Montréal, en descendant d'un char urbain, le 22 septembre 1870 (1).

L'abbé Edouard Lecours servit ensuite sous la direction de M. Demers, de septembre 1836 à juin 1837. Son stage fut court, mais il suffit pour permettre au jeune lévite d'emprunter à son maître beaucoup de ses belles vertus sacerdotales. Plus tard, on se plaira à remarquer souvent, dans sa conduite, des habitudes de l'ancien curé dyonisien.

L'abbé Joseph-Olivier Archambault passa encore plus vite ; il ne séjournâ que le mois de juillet 1837 à Saint-Denis. Bientôt il devait aller prendre possession de la cure de Saint-Timothée, pour la garder pendant près de quarante ans. Il y est décédé, le 9 février 1877 (2).

Puis arriva le vicaire de 1837, l'abbé Charles-Irénée Lagorce ; il exerça ses fonctions dans la paroisse de la fin de juillet 1837 à octobre 1838, juste la période troublée. L'histoire ne dit pas qu'il fut partout un brave, mais quand les défaillances ne se comptaient pas autour de lui, pourquoi n'aurait-il pas eu le droit d'avoir les siennes ? Il n'en a pas moins été un auxiliaire précieux pour le pauvre curé en ces jours de si dures épreuves.

A son départ, M. Demers se sentit assez fort pour assumer seul tout le fardeau pastoral, ce qu'il exécuta pendant près de dix ans. Il s'est ainsi rendu jusqu'à 1848. Mais, cette année, il la passa presque toute malade. Les vicaires Marie-Joseph-Melchior Baltha-

(1) — Moreau, *Histoire de Saint-Luc*, 54 et 55.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 212.

zard et Hugues Lenoir l'assistèrent alors successivement, le premier de la mi-février 1848 à la fin d'avril, et l'autre, les trois mois suivants.

Le curé de Saint-Denis, qui s'imposait tous les sacrifices pour ne pas réduire son évêque à la gêne dans sa pénurie de prêtres, ne put ensuite tenir sous le faix plus que sept ans. Les rhumatismes, dont il avait tant souffert à Saint-Grégoire (1), se réveillant avec violence à l'automne de 1855, il se vit dans l'obligation d'écrire à son Ordinaire, à la date du 3 décembre : " Je désire bien dans ce moment-ci l'assistance d'un prêtre " (2).

L'abbé Jean-Charles-Alfred Desnoyers, ordonné la veille, lui fut aussitôt accordé. Vu son tempérament, ce n'était pas le poste que le jeune lévite eût convoité pour son plaisir. Aussi s'accommoda-t-il mal de la tranquillité monastique du presbytère. Sa chambre était petite et mal éclairée. Tout le monde ne naît pas pour les douceurs de la solitude. Puis Dlle Jeannette, l'une des ménagères, ne lui plaisait pas. Dans une lettre qu'il adressait peu après à l'un de ses confrères, il ne laissait pas cependant de peindre gaiement son état. Il céda volontiers sa place à son condisciple de collège, l'abbé Louis-Eloi Poulin, en septembre 1856.

L'abbé Poulin eut encore moins le temps de s'acclimater. Deux mois après son arrivée, il partait déjà.

Ce qui avait si tôt motivé son départ, c'est l'acceptation par M. Pierre-Jérémie Crevier, curé en retraite, de venir comme assistant tenter le recouvrement de ses forces perdues auprès de son ancien voisin. L'invalides a ensuite prolongé son séjour à Saint-

(1) — M. Demers, à la suite de ses rhumatismes de S.-Grégoire, demeura boiteux le reste de ses jours.

(2) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

Denis jusqu'à la fin de 1857. Ayant, quelques années après, tout-à-fait abandonné l'exercice du saint ministère, il est allé terminer sa carrière à Saint-Charles, où il est décédé, le 11 mai 1875.

Puis, malgré ses soixante-cinq ans d'âge, M. Demers a continué à desservir sa paroisse sans secours pendant encore quatre ans.

A la fin de ce dernier effort, il se sentit complètement épuisé. C'étaient bien cette fois les indices précurseurs de la mort. Nul mieux que lui ne le comprit. A sa demande d'aide, on s'empressa de lui envoyer M. François Pratte. C'est ce prêtre, récemment ordonné, qui se chargera pendant quelque temps de tout le soin de la paroisse et qui fermera les yeux au vénérable et regretté M. Demers.

A voir le curé de Saint-Denis suffire si longtemps aux besoins de ses nombreuses ouailles, on serait porté à le croire vif, passant vite d'une œuvre à une autre ; toutefois il n'en est rien. Il est même difficile d'en trouver de plus lent que lui. A chaque action il accordait une attention telle qu'on n'eût pas soupçonné qu'il en avait d'autres à accomplir après elle. C'était la plus entière application du conseil : " Fais bien ce que tu fais ". Il était particulièrement long au confessionnal. Si saint François de Sales estimait " qu'une seule âme est un diocèse assez vaste pour un évêque ", lui à plus forte raison y découvrait-il matière à ses plus vives sollicitudes.

Comment alors arrivait-il à ne rien laisser en souffrance ? Le secret, c'est qu'il était d'une régularité de séminariste. Chaque occupation avait sa place indiquée d'avance. Jamais il ne déviait ou ne remettait quoi que ce fût sans empêchement grave. Et, de plus, il n'y avait pas dans son règlement de moments pour le délassement proprement dit. Les exercices

devaient se succéder de façon que le suivant devînt un repos pour le précédent. C'est ainsi qu'il parvenait à accomplir ce qu'un autre aurait terminé en moins de temps. Grâce à sa ponctualité, les gens avaient la certitude que les offices de l'église commençaient toujours à heures précises.

Venait-on le rencontrer au presbytère pour affaires, il ne pressait rien tant que celles-ci duraient, mais étaient-elles finies, il n'aimait pas à prolonger la causerie. Poliment ils disaient à ses interlocuteurs : " Vous devez avoir votre ouvrage, moi j'ai le mien ", et, sur ce, on se séparait sans plus de perte de temps.

Rarement il s'absentait. On affirme même qu'il ne découchait que pour les exercices annuels de la retraite pastorale. A tort ou à raison, il ne croyait jamais avoir ce loisir. Aussi en cas pressés manquait-il un prêtre dans une des paroisses environnantes, on s'adressait de préférence à Saint-Denis, étant toujours sûr d'y trouver le curé sans avoir à courir plus loin. M. Demers, fût-il fatigué ou indisposé, ne refusait pas ce surcroît de travail.

La charité de ce pasteur était inépuisable. Elle montait ardente vers Dieu et en descendait sanctifiée pour se porter sur ses semblables, spécialement sur ses paroissiens.

Quelle ferveur ne mettait-il pas dans la récitation de son bréviaire ! Une fois la semaine même, il s'enfermait et psalmodiait tout l'office du jour. A l'église (1),

(1) — Il appert, d'après un inventaire rédigé par l'abbé Demers en juillet 1847, que l'église était alors très bien pourvue de tous les objets nécessaires au culte. Sous certains rapports, il y avait même luxe. C'est ainsi que l'on note la présence de 76 purificatoires, de 77 surplis ou allumelles, de 50 lavabos et d'autant d'amicts, de 4 dalmatiques blanches, de 2 rouges et de plusieurs tapis de Turquie.

il aimait la solennité du culte (1). On se rappelle surtout la peine qu'il s'imposait pour préparer la procession de la Fête-Dieu. Il ne craignait pas alors de se constituer professeur de cérémonies pendant un mois pour que les enfants de chœur (2) fussent capables d'exécuter avec aisance des figures, telles que certaines lettres, des étoiles, des croix et des cœurs par leurs différentes positions, durant le cours de la marche triomphale de Jésus-Hostie. S'il chantait en défiant l'art, il réparait amplement ce défaut par la majesté, qu'il savait distribuer dans tout son être, quand il était à l'autel.

A ses sermons il donnait beaucoup d'attention. Ils étaient toujours bien préparés, souvent même appris mot à mot. On y remarquait une doctrine aussi abondante que sûre, et ils étaient débités avec onction (3). Ainsi, quoiqu'il n'eût pas le feu des prédicateurs populaires, il ne laissait pas de plaire et de produire un bien considérable dans les âmes (4).

(1) — M. Demers a appelé les Oblats à prêcher plusieurs grandes retraites à S.-Denis. La plus importante a été sans contredit la première, du 20 février 1842 au 13 mars suivant. C'était dans les débuts de la nouvelle communauté au pays. Une croix dite de Mission qui subsiste encore sur le place de l'église, a conservé le souvenir de ces anciens jours de salut. Les prédicateurs étaient alors les quatre fondateurs de la congrégation au Canada. De leurs confrères sont revenus, le 28 février 1844, les Pères Guigues et Brunet, le 21 juin 1847, et plusieurs autres des leurs encore du temps du même curé. La tempérance fut solennellement établie dans la paroisse par Chiniquy, les 13 et 14 sept. 1848, et ravivée par le Grand-vicaire Mailloux, les 1 et 2 fév. 1855. *Archives de l'église de S.-Denis.*

(2) — Ces enfants de chœur agitaient ordinairement une dizaine d'encensoirs (la plupart de ferblanc), et les autres, munis de corbeilles, parsemaient de fleurs (souvent des champs) le parcours de la procession. Aux premiers communicants de l'année incombait la besogne de réunir la quantité suffisante de fleurs. Alors aussi on se mettait fréquemment au chœur jusqu'au jour du mariage ; c'étaient de grands enfants.

(3) — *Les Ursulines des Trois-Rivières*, III, 277.

(4) — Il parlait souvent des faits et gestes des martyrs.

S'il n'avait pas le temps de s'amuser, par contre il disposait de celui de lire et d'étudier. A des heures fixes, il était tout entier à ses livres, y puisant pour son propre bénéfice et pour celui des autres. C'est ainsi que son évêque pouvait le qualifier de prêtre " très instruit, studieux et s'instruisant tous les jours ".

Malgré les grosses dîmes qu'il percevait, il menait le régime patriarcal le plus pauvre. Rien pour ainsi dire ne se dépensait au presbytère (1). Ses deux sœurs, qu'il avait pour ménagères (2), méritaient leur nom dans son sens le plus rigoureux, et ce ne sont pas elles qui auraient cherché à tirer leur frère de sa vie simple. Jamais sa résidence n'a été terminée à l'intérieur, l'ameublement était à l'avenant ; et à sa table on ne voyait pas de ces plats, qui jurent avec la plus stricte frugalité. Tout s'en allait à l'économie.

Mais pour qui amassait-il ? Il ne thésaurisait cependant pas autant qu'on pourrait le supposer. Ce qu'il ne dépensait pas, il le distribuait pour une grande partie en aumônes et autres bonnes œuvres ; le reste, il le réservait à des fondations pieuses, pour lesquelles il ne jugeait pas le moment arrivé.

A la prise de possession du nouveau siège épiscopal de Saint-Hyacinthe par Mgr Prince en 1852, il lui déposa dans sa cassette un des plus tangibles témoignages de son affection. L'évêque en lui écrivant pour le remercier ne lui parle que de " don extrêmement généreux " (3).

(1) — A la fin de sa vie, il portait encore son vieux paletot de S.-Grégoire.

(2) — Il a eu également sa mère avec lui jusqu'à son décès, en 1852. Elle est morte à l'âge de 90 ans et a été inhumée dans le caveau de l'église de S.-Denis, le 5 août de la susdite année. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(3) — Mgr lui écrit : " Je vous offre... mes bien vifs remerciements pour le don extrêmement généreux dont vous m'avez gratifié dès le premier jour de mon arrivée à S.-Hyacinthe ". *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

Trois ans plus tard, dans le but de venir en aide au jeune diocèse, qui se bâtissait un évêché, il lui souscrivit deux-mille-cinq-cents piastres payables en dix ans, sans compter les quatre cents piastres qu'il avait déjà versées pour le même objet, le 4 avril 1853 (1).

Et que de générosités ignorées ! Ce n'est pas lui qui les publiait. Si on en connaît quelques-unes, la faute en est à des indiscrets. Il ne cherchait qu'à en dérober même le soupçon aux hommes pour en garder plus entièrement le mérite aux yeux de Dieu.

Parmi ses charités quotidiennes, voici une de celles que les paroissiens de Saint-Denis aiment le plus à rappeler. Un jour, un vieux pauvre du village se présenta au presbytère pour obtenir un peu de pois à soupe. Dlle Demers, à qui il adressa sa supplique et qui n'était pas aussi compatissante que son frère, refusait avec force arguments ; elle trouvait que l'on venait souvent. Le curé, entendant la bruyante réplique, se montre et d'un mot tranche la difficulté. " Père Beaunoyer, je vous donne un demi-minot de pois ; dites à Baptiste de vous les mesurer ". Et il retourne à son ouvrage. Un instant après, le vieillard s'en allait avec sa charge. " Mais, père, lui cria le curé, vous n'avez pas tout pris ce que je vous ai donné ". — Dlle Jeannette s'est opposée à plus, répond-il. — " Retournez au hangar et c'est un minot que je vous donne maintenant ". Cette fois il fut obéi et, au grand amusement des spectateurs, le mandiant s'éloigna en chancelant sous son trop lourd fardeau. Ceci montre combien peu ce prêtre comptait avec les délaissés de la fortune. En toutes circonstances, il se conduisait ainsi à leur égard.

(1) — Bernard, *Mandements des évêques de S.-Hyacinthe*, I, 50.

Après cela, il n'est pas étonnant qu'on ait attribué des miracles à ce saint homme. On cite notamment celui où, lors de l'incendie de la maison Guérout, il fit par une courte prière tourner le vent pour sauver le village de sa destruction. C'était un dimanche d'été, entre la messe et les vêpres.

Mgr Bourget, qui comme son prédécesseur tenait M. Demers en haute estime, l'avait nommé chanoine honoraire de Montréal à l'installation du chapitre, en 1841 (1).

Onze ans plus tard (2), le premier titulaire du siège épiscopal de Saint-Hyacinthe, peu après sa nomination, lui obtint de Rome la faveur insigne de missionnaire apostolique. Voici comment l'évêque lui communique le privilège du Saint-Siège, à la date du premier décembre 1852 : " Je vous transmets le diplôme de missionnaire apostolique, dont le Souverain-Pontife a bien voulu vous honorer sur la mention que je lui faisais de vos travaux... Ce titre est un témoignage consolant des services que vous rendez à l'Eglise du Canada, et il porte avec soi les grâces de la bénédiction apostolique " (3).

Le vieil ouvrier de la vigne du Seigneur se réjouit à la réception du précieux parchemin, non parce qu'il voyait ses mérites reconnus, car il ne croyait pas en posséder autant qu'on se plaisait à le lui répéter ; mais parce qu'il en émanait une nouvelle aide pour atteindre le ciel, but de tous ses pas et démarches. Avec sa santé constamment débile, il ne pensait pas avoir une aussi longue journée à remplir.

(1) — Dionne, *Mgr de Forbin-Janson*, 84 et 85. — *Mémoires pour servir à l'histoire du chapitre de la cathédrale de S.-Jacques de Montréal*, 196.

(2) — Le 13 juin 1852. — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

(3) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe*.

Souvent il avait été gravement malade, particulièrement à Saint-Grégoire et en 1855 à Saint-Denis. Mais chaque fois il était réservé à de nouveaux travaux. Ce n'est qu'en décembre 1861 qu'il fut mortellement frappé. Il était alors dans sa soixante-onzième année. Tout l'hiver il dépérit rapidement, et au printemps l'œuvre de la mort s'achevait.

M. Jean-Baptiste Dupuy, senior, curé de Saint-Antoine et son directeur de conscience, visitait presque tous les jours à la fin son cher pénitent. C'est lui qui tint l'autorité diocésaine au courant des progrès du mal. A la date du 8 mai, il lui écrivit : " Hier, . . . il y a eu une consulte entre les docteurs Duvert et Archambault. La maladie a été jugée très grave, avec point ou très peu d'espoir de guérison. Le malade n'est pourtant point dans un danger immédiat. Il traînera probablement encore quelque temps. La maladie n'est point spéciale ; c'est une désorganisation générale. La machine est usée. L'estomac surtout ne fait pas ses fonctions. J'apprends pourtant, ce matin, que certains remèdes ont fait effet, et qu'il n'est pas plus mal qu'il ne l'était hier. Ce qui est un assez bon signe. Le malade ne souffre point ou très peu. Il crache beaucoup, comme s'il avait les poumons attaqués. Il est très faible. Je lui ai donné le saint Viatique hier matin, et il n'a pas voulu le recevoir autrement qu'à genoux. Si le corps est détraqué, l'esprit garde encore toutes ses facultés. Il pense à tout comme avant. Il est dans une parfaite résignation. Il s'attendait que j'allais lui donner l'extrême-onction, hier matin ; mais j'ai cru devoir différer, vu que le danger n'est pas encore imminent " (1).

(1) — *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

Quelques jours plus tard, on lui administrait en effet le sacrement des mourants et, le 14 suivant, il rendait à Dieu sa belle âme de serviteur dévoué. Huit jours encore et il aurait terminé sa soixante-onzième année d'âge. Il comptait quarante-sept ans de sacerdoce et il y en avait près de vingt-huit qu'il était à Saint-Denis.

Ses funérailles ont rappelé en tous points celles de M. Cherrier en 1809. Mgr Moreau, alors vicaire-général et administrateur du diocèse, chanta le service, et un concours considérable de peuple y assistait (1). De trente à quarante prêtres occupaient les stalles du chœur, et dans la nef on remarquait presque autant d'étrangers que de paroissiens. C'est que M. Demers était non seulement un curé dont le ministère est circonscrit à une paroisse, mais aussi un grand-vicaire dont l'autorité s'étendait sur un district entier. Et tous ceux qui l'avaient connu ne pouvaient se défendre de le vénérer comme un saint. Voilà pourquoi on était même accouru de loin afin de mêler sa voix au concert des prières pour le cher défunt.

C'est le 17 mai 1862, trois jours après le décès, qu'eurent lieu les cérémonies de sa sépulture. Elles se terminèrent par son inhumation sous le chœur de l'église, à côté de ses prédécesseurs, MM. Cherrier et Bédard (2).

En dépit de sa générosité, M. Demers disposait encore à sa mort d'une somme assez ronde. La plus forte partie en fut laissée à ses deux sœurs, Veuve

(1) — Parmi les 28 signatures de prêtres à l'acte mortuaire, on relève celles des abbés : Edouard Crevier, grand-vicaire ; Paul Leblanc, chanoine de Montréal ; J.-Bte Giband, Sulpicien ; L.-M. Archambault, archiprêtre ; J.-E. Lévêque ; J. Harper ; I. Désaulniers ; Jos. Beauregard ; Edmond Langevin ; et A. Langlois.

(2) — *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

Alexis Patenaude, née Marie, et Geneviève — familièrement nommée Dlle Jeannette — à condition qu'elles en jouiraient leur vie durant et qu'ensuite le tout serait passé à la fabrique pour la construction du collège commercial (1).

Ce qu'il leur a légué en propre a été appliqué de son côté à la fondation de l'hôpital.

Le souvenir de M. Demers sera longtemps vivace au milieu de la population de Saint-Denis, car il était un saint, et un saint laisse après lui une empreinte, que le temps a de la peine à détruire complètement.



(1) — Son testament était olographe et daté du 16 octobre 1855. — Sa bibliothèque fut léguée aux ecclésiastiques du séminaire de S-Hyacinthe, Raymond, *Histoire anecdotique du collège de Saint-Hyacinthe*, II, 48.

CHAPITRE XLIV

Débuts de M. O'Donnell et son arrivée à Saint-Denis comme curé. Œuvres diverses et établissement d'une bibliothèque paroissiale. L'hôpital ; sa fondation, son histoire. Le presbytère actuel. 1862-1880.

M. Demers étant mort le 14 mai 1862, le vicaire M. Pratte continua à desservir la paroisse jusqu'à l'arrivée d'un successeur. L'attente dura quatre mois ; ce n'est qu'à la fin de septembre que la vacance fut remplie par M. Antoine O'Donnell.

Ce prêtre, né d'une famille irlandaise à Islington (1), en Angleterre, le 31 juillet 1831, était encore jeune lorsqu'il suivit ses parents au Canada (2). Grâce à une protection efficace, il put recevoir sa formation tant classique que cléricale au séminaire de Saint-Hyacinthe et fut ordonné en cette ville par Mgr Prince, le 5 août 1855. A partir de cette date, il a été trois ans vicaire à Sorel, également trois ans curé de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, puis un an d'Iberville.

C'est de ce dernier poste qu'il vint prendre la direction de Saint-Denis, le 28 septembre 1862. Il n'avait alors que 31 ans.

(1) — Près Liverpool, dans le comté de Lancastre.

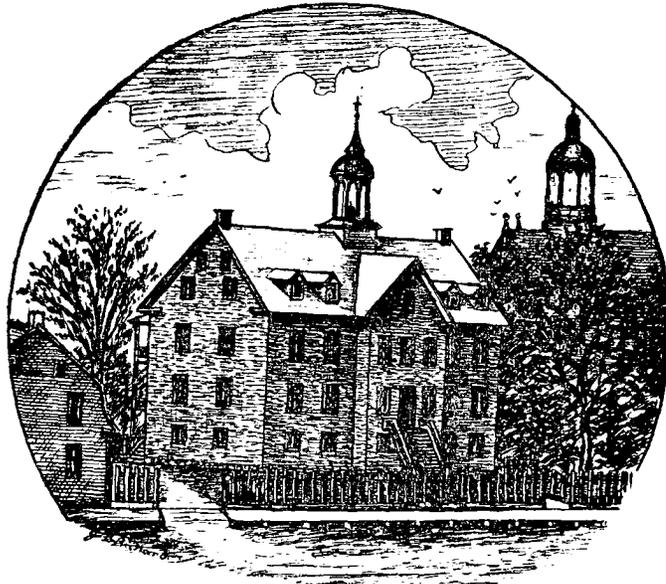
(2) — Son père se nommait Jean O'Donnell et sa mère, Brigitte Dempsey. C'est en 1837 qu'ils émigrèrent au Canada. Un autre de leurs fils, Jacques, fut curé de Stanstead. *Le Courrier de S.-Hyacinthe*, 14 juin 1905.

Après le règne de l'humble et économe M. Demers, plusieurs améliorations s'imposaient dans l'établissement religieux de la localité. Le vieillard, sur le bord de la tombe, s'était dit : " Laissons au successeur les soins qui ne pressent pas, celui de finir le presbytère, d'agrandir la sacristie et de rajeunir l'intérieur de l'église ; un moins âgé que moi aura davantage les goûts d'aujourd'hui ". Ce sont ces travaux qui, en partie, ont d'abord occupé le nouveau titulaire.

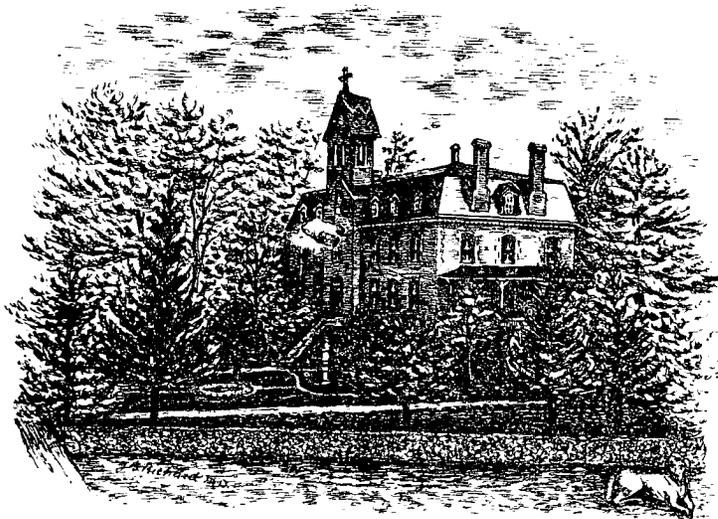
La résidence du prêtre, la première, a été terminée convenablement. Il lui a été beaucoup fait et il n'y avait pas encore de luxe. La sacristie a ensuite attiré l'attention. Toute petite, elle était loin de répondre aux exigences d'une population nombreuse et dévote. Elle fut donc allongée, rehaussée et proprement achevée. Son chemin couvert de communication avec l'église fut renouvelé. Puis, pour compléter la restauration entreprise, le temple eut son tour un certain nombre d'années plus tard. Les murs intérieurs en furent crépis à neuf et toutes les peintures rafraîchies. Par un effet de la libéralité de quelques paroissiens, des autels en marbre mirent dans la suite le couronnement à tout ce travail.

De plus, entre temps, on installa à la sacristie une excellente bibliothèque paroissiale. Aujourd'hui elle contient environ onze cents volumes soigneusement choisis et entretenus. C'est à une pieuse inspiration de l'ancien et fidèle domestique de M. Demers, Jean-Baptiste Paquette, qu'est due cette fondation. En 1868, il passa cinq cents piastres à la fabrique dans ce but (1) et sa volonté a été aussitôt exécutée. C'est

(1) — Seulement la fabrique était tenue de lui payer intérêts sur cette somme, au taux de 7% pendant 8 ans, et de lui faire acquitter 10 messes basses à son décès.



Hôpital de S.-Denis (P. 473).



Collège commercial de S.-Denis (P. 484).

ainsi qu'il y en a qui savent avec leur argent accomplir des œuvres aussi durables que méritoires.

Les sœurs de M. Demers, possédant davantage, ont fait mieux encore. Par testaments identiques en date du 15 mars 1866, il était arrêté entre elles que la survivante jouirait du bien de l'autre jusqu'à sa mort et qu'après cela la fortune des deux serait employée "à la création et érection d'un hospice dans la paroisse de Saint-Denis pour le soutien des pauvres infirmes de la dite paroisse, particulièrement des pauvres femmes". "Cet hospice, est-il ajouté dans le même document, devra être tenu et dirigé par des Sœurs de Charité ou Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, ou des Sœurs de la Providence de Montréal" (1).

Or, la dernière des deux testatrices est décédée, le 17 octobre 1875 (2). Ce jour-là, l'église de Saint-Denis devenait dépositaire de la somme laissée, soit d'environ douze mille piastres (3). Les négocia-

(1) — Greffe E. Mignault. *Archives du palais de justice de S.-Hyacinthe.*

(2) — Celle-ci était Dame Patenaude. Sa sœur, quoique plus jeune, était morte, le 25 avril 1868, à 68 ans. *Registres des baptêmes, mariages et sépultures de S.-Denis.*

(3) — Ls Huard était alors marguillier en charge. Voici d'ailleurs la liste de tous les marguilliers de la paroisse, depuis le commencement, avec l'année où ils ont été comptables : J.-Bte Bousquet, 1740 ; Etienne Ledoux, 1741 ; Frs Dragon, 1742 ; Philippe Dudevoin, 1743 ; Etienne Larue, 1744 ; Pierre Véronneau, 1745 ; Paul Jetté, 1746 ; J.-Bte Martin, 1747 ; Pierre Bousquet, 1748 ; Chs Bousquet, 1749 ; Pierre Joubert, 1750 ; Jean Roy, 1751 ; J.-Bte Choquette, 1752 ; Jacques Goyette, 1753 ; Pierre Allaire, 1754 ; J.-Bte Laperle, 1755 ; Jacques Coderre, 1756 ; Chs Maheux, 1757 ; Frs Saint-Germain, 1758 ; Ls Dragon, 1759 ; Florentin Vigeant, 1760 ; Pierre Maheux, 1761 ; Ls Saint-Germain, 1762 ; Jean Choquette, 1763 ; Jos. Brodeur, 1764 ; Antoine Girard, 1765 ; Jacques Goulet, 1766 ; Jos. Goddu, 1767 ; Frs Royer, 1768 ; Ls Courtemanche, 1769 ; Pierre Choquette, 1770 ; Ignace Brodeur, 1771 ; Christophe Lussier, 1772 ; Jacques Laplante, 1773 ; Chs Bousquet, 1774 ; Jean-Marie Courtemanche, 1775 ; J.-Bte Joubert,

tions, auxquelles ce transport donna lieu, ne furent

1776 ; Claude Dudevoir, 1777 ; Frs Ledoux, 1778 ; Martin Delmasse, 1779 ; Ls Gauthier, 1780 ; Pierre Fortin, 1781 ; Jos. Bousquet, 1782 ; Ls Martin, 1783 ; Pierre Goulet, 1784 ; Julien Choquette, 1785 ; J.-Bte Bousquet, 1786 ; Frs Gaudette, 1787 ; Ls Goulet, 1788 ; Alexis Charest, 1789 ; Jos. Benoit, 1790 ; Ls Ledoux, 1791 ; Pierre Laperle, 1792 ; Claude Minette, 1793 ; J.-Bte-Vital Bousquet, 1794 ; Claude Phaneuf, 1795 ; Frs Jalbert, 1796 ; Jos. Leblanc, 1797 ; Antoine Bonin, 1798 ; J.-Bte-Pierre Bousquet, 1799 ; Jos. Minette, 1800 ; Antoine Minette, 1801 ; Chs Vincent, 1802 ; Athanase Richer et Jean-Bte Maheux, 1803 ; Jean-Marie Richard, 1804 ; Chs Gariépy, 1805 ; Pierre Bourque, 1806 ; Ignace Bousquet, 1807 ; J.-Bte Girouard, 1808 ; J.-Bte Lussier, 1809 ; Paul Morisseau, 1810 ; Jean Archambault, 1811 ; Jos. Angers, 1812 ; Basile Cloutier, 1813 ; Jos. Bousquet, 1814 ; Hypolite Dragon, 1815 ; Frs Gariépy, 1816 ; Ls Lefebvre, 1817 ; Jos. Chatel, 1818 ; Etienne Mignault, 1819 ; J. Bte Brault, 1820 ; Ls Guertin, 1821 ; Frs Goulet, 1822 ; Jean Chenette, 1823 ; Frs Jalbert, 1824 ; Frs Phaneuf, 1825 ; Jos. Benoit, 1826 ; Marcel Cordeau, 1827 ; Augustin Lapré, 1828 ; Christophe Lussier, 1829 ; André Dupré, 1830 ; Chs Goulet, 1831 ; Ls Dragon, 1832 ; Claude Phaneuf, 1833 ; Eustache Charron, 1834 ; J.-Bte Bousquet, 1835 ; Jos. Bousquet, 1836 ; Jos. Chenette, 1837 ; Chs Lebeau, 1838 ; J.-Bte Michon, 1839 ; Ths Larue, 1840 ; Frs Girouard, 1841 ; Eustache Gaudette, 1842 ; J.-Bte Laflamme, 1843 ; J.-Bte Dragon, 1844 ; Amable Loiseau, 1845 ; Basile Richard, 1846 ; André Dragon, 1847 ; Jos. Bousquet, 1848 ; Antoine Leblanc, 1849 ; Olivier Bousquet, 1850 ; Frs Gaudette, 1851 ; Toussaint Archambault, 1852 ; J.-Bte Angers, 1853 ; Frs Dragon, 1854 ; Ls Leblanc, 1855 ; Amable Bousquet, 1856 ; Ls Gariépy, 1857 ; J.-Bte Lussier et Jos. Bousquet, 1858 ; Jean Archambault, 1859 ; Augustin Girard, 1860 ; Jos. Gravel, 1861 ; Frs Hamelin, 1862 ; Ls Goulet, 1863 ; Frs Lussier, 1864 ; Jean-Bte Messier, 1865 ; Séraphin Benoit, 1866 ; Eustache Archambault, 1867 ; F.-X. Archambault, 1868 ; Edouard Guertin, 1869 ; Cyrille Laganière, 1870 ; J.-Bte Huard, 1871 ; Antoine Leblanc, 1872 ; Ls Eustache Charron, 1873 ; Marcel Cordeau, 1874 ; Ls Huard, 1875 ; Jos. Angers, 1876 ; Antoine Laperle, 1877 ; Paul Morisseau, 1878 ; Magloire Destosiers, 1879 ; Ambroise Charron, 1880 ; Ignace Charron, 1881 ; Ambroise Huard, 1882 ; Jean Michon, 1883 ; Toussaint Gaudette, 1884 ; Frs Dragon, 1885 ; Edouard Bousquet, 1886 ; Frs Bousquet, 1887 ; Victor Bourgeois, 1888 ; Narcisse Lussier, 1889 ; Ls Michon, 1890 ; Toussaint Angers, 1891 ; J.-Bte Lamothe, 1892 ; Pierre Leblanc, 1893 ; Zéphirin Girouard, 1894 ; J.-Bte Archambault, 1895 ; Frs Gaudette, 1896 ; Adolphe Larue, 1897 ; Noël Angers, 1898 ; Cléophas Larue, 1899 ; Jos. Chapdelaine, 1900. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis.*

pas longues. Aussitôt on offrit aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe le legs avec ses obligations, et, dès le 13 janvier suivant, elles acceptaient. Quatre jours plus tard, elles acquéraient près de l'église leur terrain actuel avec une petite maison en bois sise dans ses limites (1). C'est cette habitation qui sera le berceau de la mission. Par une rigoureuse température d'hiver, le 3 février 1876, quatre Sœurs de Saint-Hyacinthe y descendaient ; c'étaient la supérieure générale et une compagne, amenant les deux courageuses fondatrices : Sœur Sainte-Marthe, nommée supérieure locale, et Sœur Gatien. Celles-ci présideront à la construction de leur hospice et attendront quatorze longs mois avant de s'y installer.

Elie Giard, de Saint-Simon, ayant obtenu le contrat pour bâtir, se mit à l'œuvre dès le printemps et, à la fin de l'automne, l'édifice était clos. Les travaux avançaient rapidement, mais les religieuses souffraient tant du froid dans leur refuge temporaire qu'elles n'attendaient pas l'évacuation du logis par les ouvriers pour y entrer elles-mêmes ; elles en prenaient possession, le 28 mars 1877.

L'hôpital est une jolie construction en brique solide, de soixante par quarante pieds. Il a deux étages pleins avec un rez-de-chaussée élevé et de bonnes mansardes pour dortoir. Sur le premier plancher il a été aménagé un oratoire pas bien grand, mais en relation avec les besoins de la maison. Mgr Moreau daignait le bénir ainsi que toute la demeure, au second anniversaire même du décès de la survivante des donatrices, le 17 octobre 1877, et à l'occasion de cette cérémonie on choisissait saint Louis, roi de France, pour

(1) — Le terrain, acheté des héritiers Charbon pour \$400, comprenait la valeur de 6 emplacements de 60 pieds carrés chacun. Greffé A. Durocher. *Archives du palais de justice de S.-Hyacinthe.*

patron de la récente institution, en l'honneur du pontife officiant alors au début de son règne épiscopal.

A l'automne, deux autres religieuses furent adjointes aux premières, les pauvres arrivèrent et le dévouement des filles de Mère Youville compta un nouveau champ à exploiter.

Cinq prêtres, entre autres pensionnaires malades, ont vécu sous ce toit des Sœurs ; ce sont les abbés : Pierre-Olivier Allaire, du 22 février 1880 au 15 juin 1882 ; Edouard Springer, du 9 février 1881 au 10 février 1898 ; Joseph-Alphonse Gatien, quelques mois en 1898 ; Ferdinand Coderre, du commencement de 1898 à 1899 ; puis les abbés Achille-Alfred Cormier et Joseph-Alphonse Séguin.

Sœur Sainte-Marthe a été remplacée par Sœur Desnoyers comme supérieure, en 1880 ; celle-là a été ensuite quelques années à la tête de toute sa communauté.

Quant à l'autre, née Marie-Céculie Desnoyers, sœur de l'ancien vicaire Jean-Charles-Alfred, c'était un des sujets les plus précieux de sa famille religieuse. " Profondément humble, dit une notice nécrologique, douce, affable, toujours gaie, elle avait un tact exquis pour s'insinuer dans les esprits et concilier les choses les plus difficiles ". Après avoir dirigé la mission de Saint-Denis pendant huit ans en fournissant continuellement des preuves de toutes ses qualités, elle fut soudain frappée de paralysie à la fin de septembre 1888, et le 27 novembre suivant elle quittait déjà la terre sur laquelle d'ailleurs elle n'avait guère connu d'autre plaisir que celui de servir Dieu dans la souffrance. En effet, elle était, ajoute la même notice, " éprouvée presque depuis le début de sa carrière religieuse par une affection organique du cœur ", et il y avait vingt-

trois ans qu'elle s'était consacrée à Dieu ; elle comptait quarante-cinq ans d'âge à sa mort.

Sa succession est échue à Sœur MacDuff, restée en charge jusqu'au 24 mars 1897. Sœur Bousquet est venue ensuite, puis Sœur Leblanc, la supérieure actuelle.

Au recensement paroissial de 1897, compulsé en octobre, il y avait à l'hôpital de Saint-Denis six religieuses, sept hommes reçus en qualité de pauvres, dix-huit femmes gardées au même titre, dont dix de la paroisse et huit étrangères, en plus cinq pensionnaires.

Pendant que s'érigeait l'hôpital, le second presbytère, malgré ses réparations, tombait de vétusté. Non seulement il conservait mal la chaleur ; mais, de plus, le pan nord-ouest menaçait fortement de s'écrouler. En présence de cet état de choses, il devenait nécessaire de songer à la reconstruction ou au moins à une dispendieuse restauration : on se prononça pour la première alternative. Une répartition de trois mille piastres fut prélevée, la fabrique s'engagea à en fournir deux mille, et les travaux commencèrent, le 8 septembre 1879. Ce même jour, le maçon Calixte Paquin, de la paroisse, se mettait en frais de démolition. Chargé des ouvrages de sa compétence, il devait réédifier sur les anciennes bases, moins sur le côté avarié, où le nouveau mur serait en deçà. La bâtisse, en effet, n'ayant plus à comprendre de salle publique, ne mesurerait à l'avenir qu'un carré de quarante par cinquante-cinq pieds. En outre, on remplacerait le caillou par une jolie pierre bosselée. Ces travaux furent terminés, le 15 juin 1880.

La couverture du toit français, partie en ardoise et partie en tôle galvanisée, fut livrée un mois et demi plus tard par le ferblantier Joseph Lépine, de Saint-Antoine.

Le 15 août suivant, les enduits étaient posés, et, quand la menuiserie confiée à Louis Landry et à Elie Dragon fut achevée, la maison entière le fut aussi bientôt après. C'est à la Toussaint de 1880 qu'elle put recevoir ses hôtes.

M. O'Donnell et son vicaire, qui s'étaient retirés à l'hôpital pendant le temps de la reconstruction, habiteraient maintenant une résidence magnifique. Haute de vingt-cinq pieds, sans compter le toit, elle possède un rez-de-chaussée de neuf pieds pour cuisine, dépense et réfectoire ; un étage plein pour office, salle de lecture, salon et trois chambres ; enfin de vastes mansardes pour sept chambres à coucher.

Sur toute la façade s'étend une galerie couverte, surmontée d'un élégant balcon.

C'est sans contredit le plus beau presbytère du diocèse de Saint-Hyacinthe. Aussi a-t-il coûté beaucoup plus que le prix convenu, grâce à la générosité du curé, qui y a ajouté le surplus (1).

Les plans sont l'œuvre de l'architecte L.-E. Gauthier, alors de Sorel.



(1) — En reconnaissance, la fabrique, lors de son départ de la paroisse en 1897, lui a voté la rente viagère de \$250 par année, ce qui représente à peu près les intérêts, à 5%, de la somme qu'il a personnellement engagée dans l'entreprise. *Registres des délibérations de la fabrique de S.-Denis*, 17 juin 1897.

CHAPITRE XLV

**Le collège commercial, sa fondation et son histoire.
Les directeurs, professeurs et élèves. Description
de l'édifice et de ses environs. Avantages
de l'institution. 1875-1905.**

En même temps que la fondation de l'hôpital, incombait au curé de Saint-Denis l'établissement d'un collège commercial. Le décès, qui provoquait l'un, déterminait également l'époque de l'érection de l'autre, quoique les legs, pourvoyant à la naissance de ces institutions, provinssent de sources différentes. Pour la première, les deux sœurs Geneviève et Marie Demers procuraient elles-mêmes les fonds, tandis que pour la seconde, c'est leur frère qui les fournissait après leur en avoir cependant laissé l'usufruit, leur vie durant. M. Demers avait, en effet, écrit dans son testament olographe : " Je donne et lègue, après la mort de mes deux sœurs, à la fabrique de Saint-Denis tous mes biens, meubles et immeubles, argents comptants, dettes actives, dont mes sœurs auront eu la jouissance. . ; ordonnant que les meubles et immeubles soient vendus pour que le prix, joint aux autres argents, soit employé à aider l'établissement et soutien d'une maison de prêtres ou de religieux dans ce village pour procurer aux garçons le bienfait de l'instruction. Que si cet utile dessein n'est pas réalisé, quatre ans après la mort de mes deux sœurs, j'ordonne que le prix des dits meubles et immeubles, joint aux autres argents, soit distribué comme suit : un quart

aux pauvres... de Saint-Denis ; un quart à la fabrique de Saint-Denis...” (1).

Mais autrement que l'hôpital, le collège a demandé de travail et de soucis au curé. Comme l'évêque voulait profiter de l'occasion pour introduire au pays une nouvelle communauté enseignante, qui fût propre au diocèse, il fallut que l'abbé O'Donnell commençât par s'imposer le voyage d'Europe pour y trouver des religieux (2). Là-bas, existaient un grand nombre de maisons diverses cherchant à répandre le règne de Dieu, mais le manque de sujets ne permettait pas à leur zèle de pousser des rameaux aussi loin qu'elles l'auraient souhaité. Une mission au Canada leur aurait bien souvi. Plusieurs en ont établies dans la suite. Pour l'heure néanmoins, il n'était guère possible d'y songer. C'est ainsi que le délégué de l'évêque frappa vainement à maintes portes, d'abord en Belgique. Ce n'est que quand il fut rendu en France, à Ploërmel, qu'il entrevit une chance de succès auprès des Frères de l'Instruction chrétienne. Quelques jours après les avoir quittés, en effet, le rejoignait à Rome une lettre de leur supérieur général, qui lui disait : “ Mon conseil... à l'unanimité des membres présents... consent à vous donner trois Frères, dans deux ou trois ans ” (3). Ce point gagné, le curé revint au Canada en repassant par la maison-mère de ses futurs religieux de Saint-Denis.

Dans cette seconde entrevue, il fut entendu que ceux-ci traverseraient en Amérique dans le cours de l'été 1878 et qu'ils y ouvriraient aussitôt, en même

(1) — *Archives du palais de justice de Saint-Hyacinthe.*

(2) — L'abbé O'Donnell, parti le 6 fév. 1876, revint dès le printemps suivant.

(3) — Lettre du Frère Cyprien, supérieur général, à l'abbé O'Donnell, en date du 19 mars 1876. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

temps qu'un noviciat, un cours comprenant " un enseignement complet, moins les classiques latins et grecs " (1). L'avenir maintenant se montrait assez rassurant.

Sous l'impulsion de cette encourageante perspective, le 8 octobre 1876, la fabrique accepta officiellement le legs de M. Demers, soit la somme de dix-neuf mille piastres (2); et, sans plus de retard, on avisa aux moyens d'élever l'édifice nécessaire à la fondation.

Le terrain, auquel on a fait plus tard de nombreuses additions (3), a été acquis le 21 octobre suivant et, le 24 janvier 1877, se signait le marché de construction avec Elie Giard, de Saint-Simon-de-Bagot, pour le montant de treize mille piastres (4). La bâtisse a été achevée dans le cours de l'été 1878. Rien ne pressait, puisque le premier essaim ne l'habiterait qu'à cette époque.

C'est effectivement en juillet de cette année que débarquèrent à Saint-Denis les deux religieux fondateurs : Frère Alpert, comme directeur, et Frère Rodriguez. M. Cosson, qui enseignait au village depuis l'automne précédent, était un des leurs ; temporairement sorti de la communauté à cause de l'indigence de sa mère, il devait s'adjoindre à eux, sous le nom

(1) — Lettre de l'abbé O'Donnell à Mgr Moreau, en date du 30 mai 1876. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(2) — Lettre de l'abbé O'Donnell à Mgr Moreau, en date du 21 oct. 1876. *Archives de l'évêché de S.-Hyacinthe.*

(3) — Le terrain, tel qu'il est aujourd'hui, comprend environ 3 arpents de front par 4 de profondeur.

(4) — La bâtisse bien achevée, avec le terrain, le système de chauffage à l'air et l'ameublement, a coûté \$17,000. Le surplus des argents fut placé à intérêt au bénéfice de l'institution. — Le 19 mars 1905, la fabrique paroissiale, en assemblée régulière, vota généreusement \$2,000 au collège pour l'aider à substituer au vieil appareil calorifique qui avait fait son temps le système plus commode à l'eau chaude. Ce qui ne tarda pas à être exécuté.

de Frère Hyacinthe, pour compléter le nombre de sujets promis. Ces trois fils de l'abbé Jean-Marie Lamennais étaient destinés à composer le noyau d'une nouvelle province de leur institut. Malheureusement le choix des pionniers avait été une bétvue regrettable.

À peine descendus sur la plage canadienne, ceux-ci furent atteints de nostalgie. Saint-Denis surtout ne leur apparut pas ce qu'ils l'avaient rêvé. " Nous ne resterons pas ", ont-ils déclaré peu après dans l'intimité. Ils entrèrent aussitôt en correspondance dans ce but avec la maison-mère, peignant au plus sombre la position qui leur était offerte de ce côté-ci des mers ; et sur leurs informations non vérifiées le rappel de la peu courageuse colonie ne tarda guère à venir. Un mois s'était à peine écoulé depuis son arrivée que, déjà, elle rebouclait ses malles pour réintégrer ses anciens foyers, à la fin d'août.

Le projet de fonder en Amérique n'a plus été repris par cette communauté qu'en 1886. Elle l'exécuta alors, mais dans des conditions moins favorables. Si le succès en a été assuré cette fois, ce n'est que parce qu'il fut confié à des sujets plus énergiques que les premiers.

Le départ des trois Frères s'était effectué le dimanche, 25 août, à la veille de l'ouverture des classes et sans avertissement préalable. Le désappointement du curé à cette nouvelle ! C'était l'évanouissement de ses meilleures espérances au moment où, après tant de démarches, il les croyait réalisées. Dans ces pénibles conjonctures, il fut résolu qu'on renoncerait au noviciat et qu'on s'adresserait à une communauté déjà établie au Canada pour n'en obtenir que le cours commercial.

Lequel des quatre instituts, voués à l'enseignement sur les bords du Saint-Laurent, voudrait de cette

entreprise à la dernière heure ? Après quelques hésitations, on se tourna du côté des Clercs de Saint-Viateur.

Sachant ces religieux sur la fin de leur retraite annuelle à Joliette, M. O'Donnell se hâta de les aller rencontrer avant leur dispersion. Mgr Fabre l'avait juste précédé sur les lieux pour la clôture des pieux exercices ; il s'en constitua aisément un avocat en lui racontant son embarras. Avec son puissant appui et celui du prédicateur, l'abbé Godfroi Lamarche, la cause du curé de Saint-Denis fut bientôt gagnée. Le provincial, Père Lajoie, rendit en effet réponse, le lendemain, que sa communauté acceptait la mission.

Le marché fut définitivement conclu à Saint-Denis entre la congrégation et la fabrique, le 27 septembre 1878, Frère Jean-Baptiste Manseau, procureur de la maison-mère, agissant au nom de celle-ci. Sans devenir possesseurs, les dévoués précepteurs ne s'engageaient pas moins à entretenir la propriété, théâtre de leur zèle.

Toutes conditions étant minutieusement arrêtées, les Frères fondateurs arrivèrent le 3 octobre, et, quelques jours plus tard, dans la première semaine du même mois, s'ouvraient les classes (1).

Les Viateurs, vieux de cinquante ans dont trente-un au pays, avaient à leur crédit un passé avantageusement connu. C'était la meilleure garantie de la haute valeur des professeurs, qu'ils procureraient à la paroisse. Fils du Père Querbes, un éducateur doublé d'un saint, ils ont toujours prouvé qu'ils avaient pleinement hérité de son esprit pour la formation tant intellectuelle que morale de la jeunesse.

(1) — La bâtisse fut bénite par Mgr Moreau, le 8 suivant. On donna alors au collège saint François-Xavier pour patron en souvenir du pieux fondateur, M. Demers.

La maison, mise à leur disposition au village de Saint-Denis, fut longtemps le plus riche établissement de la congrégation en Amérique. Depuis, elle a été considérablement embellie surtout dans ses alentours.

Le corps de construction, formant un carré de quatre-vingt-cinq pieds par quarante-sept, offre deux étages pleins, avec un bon rez-de-chaussée hors de terre et des mansardes pour un excellent dortoir. En briques solides rouges et blanches, l'extérieur jouit d'une apparence élégante avec son toit français et son clocheton au frontispice.

Au rez-de-chaussée, on remarque la salle de récréation, le réfectoire et la cuisine ; au premier plancher, la salle d'étude, le parloir, la chambre du directeur, l'infirmerie et une classe ; et au second, la chapelle, la salle de communauté, des classes et enfin des chambres pour les professeurs (1).

La répartition des appartements laisse aujourd'hui un peu à désirer, mais il ne faut pas oublier que l'objet primitif de la maison était d'être un noviciat en même temps qu'un pensionnat. Pour cette dernière fin elle était bien aménagée.

Doucement, mais avec goût, on a entouré le collège d'un véritable bosquet. Avec quel charme la retraite des studieux écoliers se détache au fond de ce cadre de verdure ! Quelle délicatesse de lignes dans le dessin du parterre et par quelles mains soigneuses il est entretenu ! Des jets d'eau, des statues et des plates-bandes s'y entremêlent à l'ombre des petits et grands arbres

(1) — A cause du grand nombre des externes, les commissaires d'écoles furent obligés en 1880 d'ajouter au collège une maison pour cette catégorie d'élèves. Elle fut bâtie sur le terrain de la fabrique par Didace Bonin, au prix de \$900. La même nécessité ne se faisant pas sentir quelques années plus tard, la construction fut abandonnée aux Sœurs de l'hôpital pour leur usage exclusif.

de diverses essences. Il faut ajouter aussi qu'il y a toute une serre cultivée à son bénéfice.

La cour des élèves, qui est dans le voisinage, a reçu de même sa large part de travail. Un jeu de paume, construit en 1886, en compose le principal ornement. Il y a également une colonne surmontée d'une statue.

Le Père Louis-George Langlais a été le premier directeur du collège commercial de Saint-Denis. Né à Kamouraska, le 16 octobre 1823, il appartient à la famille des Sérien-Langlais. Voici comment il racontait l'origine de sa lignée en Canada. C'était au temps des guerres contre les Anglais. Un jour, parmi les captifs des Sauvages se trouve un petit enfant, que l'on s'empresse de porter à l'église pour le baptême sous condition. "Le nom des parents", demande le prêtre? "J'en sais rien", répond le parrain. Et le missionnaire inscrivit aux registres: "Jean Sérien-dit-Langlais". Ce nom est ensuite resté à l'ancêtre.

Etant entré dans la congrégation des Cleres de Saint-Viateur après ses études à Sainte-Anne-de-Lapocatière (1), Louis-George a été ordonné en 1860. Puis il a été dix-sept ans procureur de la maison-mère à Joliette (2) et, un an, vicaire à l'église de la même ville; c'est de ce dernier poste qu'il est venu à Saint-Denis.

A son arrivée, il était accompagné des trois Frères Fabien Lauzon, David Coutu et François Paré. Huit jours plus tard, Frère Fabien Laforest leur fut ajouté. En mars, Frère Joseph Lessard remplaçait Frère Coutu et, durant le mois suivant, Frère Rodri-

(1) — Dionne, *Vie de C.-F. Painchaud*, 334.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 336.

gue Panneton complétait le personnel de la première année scolaire (1).

Le Père Langlais a occupé le directorat deux ans. Au bout de ce temps, il a été appelé à la cure de Beaverville dans l'Illinois, où il est mort récemment.

Frère Désiré Turcotte lui a succédé à Saint-Denis. C'est sous son administration que la maison a compté son plus grand nombre d'élèves. Cependant la générosité des parents ne marchant pas de pair avec les services qu'on leur rendait, les finances de la procure en souffrirent, malgré la prospérité apparente. C'est presque toujours ce qui advient, quand on n'exige pas un strict paiement. Le règne de Frère Turcotte a duré six ans.

A son expiration, il y avait déjà deux ans que le Père Charles-Camille Forest était chapelain de la maison, comme successeur du Père Joseph-Eucher Laporte (2). C'est lui qui remplaça Frère Turcotte.

Le nouveau directeur, issu d'Acadiens, est né à Saint-Paul, près Joliette, le 9 juillet 1854. Après ses études à la ville voisine, il a été ordonné, le 15 septembre 1878. Il a ensuite exercé le ministère paroissial dans les rangs du clergé séculier comme vicaire, pendant cinq ans. Mais, à l'automne de 1883, se sentant plutôt de l'inclination pour la vie religieuse, il retournait à ses anciens maîtres, en qualité de novice. C'est le 22 novembre qu'il fut admis dans la communauté.

Aussitôt qu'il eut prononcé ses vœux, il reçut son

(1) — Le personnel des trois années suivantes fut composé, outre du directeur, des Frères Lauzon, Paré, Lessard, Panneton, N. Guay, G. Pelletier, A. Archambault et de l'ecclésiastique Aug. Lacasse, en 1879-1880 ; des Frères Lauzon, Lessard, Panneton, Ls Piette, Pierre Roy, A. Desjardins et du laïque Jos. Archambault, en 1880-1881 ; des Frères Lauzon, Lessard, Roy, Desjardins, Paré et Goyette, en 1881-1882.

(2) — Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, 363.

obéissance pour Saint-Denis. Depuis lors, il ne s'est plus éloigné de cette maison avec laquelle il a parfaitement identifié sa vie. Aussi en connaît-il tous les besoins, les causes de gêne et les chances de succès.

Sa propre existence semble en quelque sorte dépendre de la prospérité de cette mission, tant il s'intéresse à celle-ci. Il eût fallu le voir à l'œuvre, quand une bourrasque d'indifférence a failli entraîner la ruine de l'institution.

Tous les jours il est sur la brèche, tantôt professeur, tantôt surveillant à la place des malades ou des absents, et cela tout en conservant la direction générale et son cours quotidien d'horticulture pratique.

Il y a maintenant vingt ans qu'il est à la tête de la maison de Saint-Denis.

Lui et ses deux prédécesseurs ont eu constamment un personnel de religieux choisis pour les secourir. Mais, de tous ces assistants, les plus stables ont été Frères Tessier et Racine. Après de nombreuses années de labeur dans la localité, ils y sont encore à l'œuvre pour la satisfaction des enfants et de leurs parents.

Sous la direction de ces maîtres habiles, la petite famille écolière du collège a été constamment heureuse. A ce titre, elle partage le sort des grands peuples, elle n'a pas d'histoire ou en possède très peu, tant les années se ressemblent par la répétition des mêmes travaux et des mêmes jouissances. Si l'on excepte les solennelles fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la fondation les 28 et 29 juin 1904, les seuls événements à noter dans la marche journalière sont les mutations de professeurs, quelques séances dramatiques et le départ des aînés pour le monde ou le noviciat.

Le nombre des élèves internes varie chaque année de quarante à cinquante, et celui des externes le dépasse ordinairement d'un tiers. Deux statues du parterre rappellent toutefois qu'en 1882-1883 il y a eu jusqu'à soixante-quinze internes dans la maison. C'était le commencement d'un âge d'or de courte durée. Les deux années suivantes en ont compté chacune soixante-deux (1).

Quinze écoliers du collège de Saint-Denis sont partis à différentes époques pour le noviciat de la même communauté. Ce sont les Frères Adolphe Saint-Jacques, en 1880 ; Donat Richard (2), Adélarde Jalbert et Elzéar Laperle, en 1882 ; Arthur Gladu, en 1884 ; Octave et Jean-Baptiste Lussier, en 1885 ; Clément Bacon, en 1886 ; Victor Duhamel, Pierre Martel, Avila Huard et Louis Gravel, en 1890 ; Osias Jalbert, en 1893 ; Ulric Martin, en 1894 ; et Isidore Gravel, en 1897.

L'architecte Casimir Saint-Jean a été aussi un élève de la maison de Saint-Denis.

Après ce qui vient d'être dit, il est facile de comprendre les avantages que les Dyonisiens peuvent retirer d'une pareille institution au milieu d'eux. Combien, en d'autres endroits, sont obligés d'envoyer leurs fils au loin pour les gratifier d'une solide instruction commerciale ! Ici, à sa porte, on jouit de la maison désirée.

Dans l'intention du fondateur l'abbé Demers, presque chaque élève sortant de l'école élémentaire

(1) — Voici le nombre des élèves de chacune des 15 premières années : I, 41 internes, 78 externes ; II, 46 int., 76 ext. ; III, 49 int., 65 ext. ; IV, 45 int., 58 ext. ; V, 49 int. ; VI, 75 ; VII, 62 ; VIII, 62 ; IX, 54 ; X, 53 ; XI, 47 ; XII, 58 ; XIII, 46 ; XIV, 39 ; XV, 46. *Archives du collège de S.-Denis.*

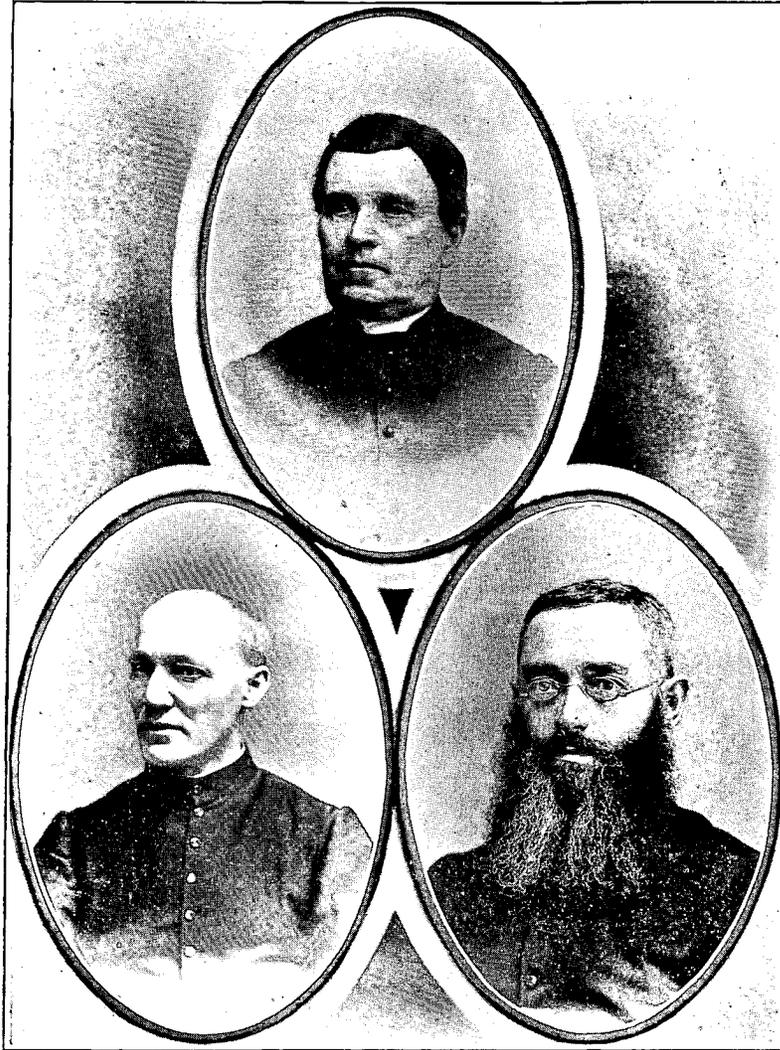
(2) — Le seul d'entre eux qui soit devenu prêtre.

devait perfectionner ses études au collège ou au couvent, à moins qu'il ne fût appelé à un cours classique. Comme la réalisation de cet idéal opérerait de bien ! Peut-être la contempera-t-on un jour ! En attendant, espérons que l'on reconnaîtra de mieux en mieux les sacrifices, que l'on ne cesse de s'imposer si généreusement pour la population de ce fortuné coin des bords du Richelieu.

Le cours commercial des Frères est complet. Quand on en a parcouru tout le cycle, on est outillé pour n'importe quelle position dans le commerce. Mais sachons de plus que c'est exactement de cette instruction, dont ont besoin les cultivateurs pour être à la hauteur de leur vocation. Que de calculs, par exemple, l'agriculteur n'est-il pas tenu d'exécuter ! Combien de renseignements ne doit-il pas puiser dans les livres ! Pour lui comme pour tout autre le temps de la routine est passé ; il lui faut de la culture intellectuelle et plus que celle qui s'acquiert à l'école de son rang. Sans compter que l'homme des champs a le droit de vivre de l'esprit tout autant que le professionnel.



LES DIRECTEURS DU COLLÈGE COMMERCIAL
DE S.-DENIS (Page 485).



R. P. Langlais.

R. F. Turcotte.

R. P. Forest.

CHAPITRE XLVI

Les vicaires de M. O'Donnell. Sa retraite. M. Michon, son successeur, septième et dernier curé de Saint-Denis. Etat actuel de la paroisse. 1862-1905.

M. O'Donnell, durant son règne à Saint-Denis, a été constamment assisté par un vicaire. L'importance de la paroisse et la faiblesse de santé du curé exigeaient le concours de ce second prêtre. M. Pratte, déjà à l'œuvre dans la localité, prêta le premier ses services ; puis vinrent successivement dix-neuf de ses confrères avec des stages inégaux. L'ancien assistant de M. Demers demeura jusqu'en février 1864 et revint pour être desservant encore, d'octobre 1866 à octobre 1867. Après lui, il y a eu auprès de M. O'Donnell : MM. Joseph Jodoin, de février 1864 à septembre 1866 ; Charles Gaboury, de septembre à octobre 1866 ; François-Paul Côté, d'octobre 1867 à septembre 1868 ; François-Xavier Bouvier, de septembre à décembre 1868 ; Alfred-Stanislas Dupuis, de mars 1870 à octobre 1871 ; Alexis-Xiste Bernard, d'octobre 1871 à septembre 1872 ; Maxime Decelles, de décembre 1872 à mars 1874 ; Léonard-Lagorce Boivin, de mars 1874 à janvier 1876 ; Edmond Lessard, de janvier à septembre 1876 ; Pierre Boulay, de septembre 1876 à septembre 1878 ; Marcel Gill, de septembre 1878 à juillet 1879 ; Olivier Leduc, de juillet à septembre 1879 ; Louis-H. Duhamel, de septembre 1879 à septembre 1880 ; Abraham-Télesphore Guertin, de septembre 1880 à juin 1881 ; Charles Sicard, de juillet 1881 à

mars 1885 ; Joseph-Anselme Fauteux, de mars 1885 à octobre 1886 ; George-E. Dion, d'octobre 1886 à avril 1894 et enfin Jean-Baptiste-Arthur Allaire, d'avril 1894 à septembre 1897 (1).

Otre ces vingt vicaires, M. G.-Charles Richard a été desservant, de mai 1887 à mars 1888 ; M. Pierre-Ludger Paré, aide, d'avril à décembre 1892 ; et M. Alfred Saint-Amour, second vicaire, de septembre 1894 à février 1895, ainsi que M. Joseph Loïselle, de février à mai 1895 (2).

Il y avait trente-cinq ans que M. O'Donnell était curé de Saint-Denis, lorsqu'il quitta cette paroisse à l'automne de 1897. Son administration avait dépassé de sept ans celle de M. Demers et il ne lui en manquait plus que cinq pour égaler les quarante années de M. Cherrier. Ses années avaient été bien remplies, et l'actif pasteur était fatigué. Il aurait pu désirer une décharge complète de tout ministère, mais ce n'est pas ce qu'il voulait ; ce qu'il souhaitait, c'est plutôt

(1) — Parmi ces vicaires, l'un, Mgr Bernard, est évêque de Saint-Hyacinthe ; un autre, Mgr Decelles, a précédé celui-ci sur le même siège épiscopal. Dix sont curés : M. Gaboury, dans le diocèse de Providence, E.-U.-A. ; M. Côté, de Saint-Valérien-de-Shefford ; M. Lessard, d'Upton ; M. Boulay, de Sabrevois ; H. Gill, de Granby ; M. Leduc, de Saint-Aimé ; M. Duhamel, de Saint-Pie-de-Bagot ; M. Fauteux, dans le diocèse de Providence ; M. Dion, de Saint-Simon-de-Bagot ; et l'auteur de la présente monographie, d'Adamsville. Quatre sont retirés du ministère : M. Jodoin, ancien curé de Saint-Alexandre-d'Iberville, M. Dupais, ancien curé de Saint Paul-de-Rouville, M. Guertin, ancien curé de Notre-Dame-de-Stanbridge, M. Sicard, ancien curé de Freighsburg. Les 4 autres : MM. Pratte, Bouvier, Dignan, ce dernier victime d'un accident de chemin de fer à Craig's Road, et Boivin sont décédés après avoir été curés de Saint-Simon, aux Etats-Unis, de Windsor-Mills et d'Acton.

(2) — Aujourd'hui M. Richard est chapelain des Sœurs de la Présentation de Marie à S.-Hyacinthe, M. Paré, curé de La Présentation, M. Saint-Amour, curé de Sweetsburg, et M. Loïselle, vicaire à Saint-Robert.

un changement d'occupation. Ses habitudes de travail, autant que sa soif de dévouement, semblaient lui interdire un repos entier. Aussi, avant de se retirer de sa cure, s'était-il assuré un emploi comme chapelain des Sœurs de Saint-Joseph à Saint-Hyacinthe. C'est là que, depuis son départ de Saint-Denis, il exerce son zèle. Il n'est pas strictement tenu de desservir cette communauté ; il le fait cependant et lui donne régulièrement d'assez longues journées. Son ouvrage est donc fort peu diminué depuis 1897 ; seulement celui-ci est moins absorbant. La responsabilité n'existe plus au même degré, et le genre de ministère, quoique guère moins continu, n'entraîne pas une aussi forte dépense de vigueur (1).

Sous le rapport spirituel autant que matériel, la paroisse de Saint-Denis a prospéré durant le règne de M. O'Donnell. L'esprit religieux s'est conservé ce qu'il était, mais la dévotion a augmenté. Grâce à l'érection d'une confrérie du Très-Saint-Sacrement, qui oblige chacun de ses membres à une heure d'adoration chaque mois ou, à son défaut, à la communion, le nombre de ceux qui s'approchent de la Sainte-Table s'est considérablement accru. A la fin, près de la moitié de la population participait mensuellement au banquet eucharistique.

Fidèle serviteur dans le sens de l'Écriture Sainte, il a fait abondamment fructifier le talent que le divin Maître lui avait confié (2). Il avait reçu de son pré-

(1) — Le cinq août 1905 était le 50e anniversaire de l'élévation de l'abbé O'Donnell au sacerdoce. Par anticipation, on célébra ce jubiilé les 12 et 13 juin précédents, d'abord chez les Sœurs de Saint-Joseph à Saint-Hyacinthe, puis dans la paroisse de S.-Denis. Les fêtes furent pieuses et joyeuses, dignes du jubilaire. *Le Courrier de S.-Hyacinthe*, 14 juin 1905.

(2) — L'évêque de S.-Hyacinthe appela M. O'Donnell à faire partie du chapitre de sa cathédrale en qualité de chanoine titulaire, le 26 juillet 1877.

décèsseur une bonne paroisse, il la remettait bonne à son successeur.

Quand M. O'Donnell s'éloigna, ce fut M. Jean-Baptiste Michon qui le remplaça, à la fin de septembre 1897. Ce dernier est né à La Présentation, le 5 janvier 1844, d'une ancienne famille de Saint-Denis (1). Son père, cultivateur comme ses ancêtres dyonisiens, se nommait aussi Jean-Baptiste et sa mère, Adélaïde Phaneuf. A ce foyer s'étaient transmises et conservées avec soin les vieilles traditions de vertu des premiers temps de la colonie. Aussi les vocations à la vie ecclésiastique et religieuse s'y sont-elles épanouies sans peine ? Jean-Baptiste est devenu prêtre et l'un de ses frères est mort le 11 janvier 1900 dans la congrégation de saint Jean-Baptiste de la Salle avec la réputation d'un saint, après avoir été l'objet d'un des deux miracles qui ont le plus contribué à la canonisation de son bienheureux père en religion (2).

(1) — L'aïeul du curé, Chs-Abel Michon, venu de S.-Michel-de-Bellechasse, s'est d'abord établi au IV^e rang de S.-Denis vers 1775, puis au Bord-de-l'eau, vers 1805. Au recensement de 1801, il avait 64 ans, son épouse Dorothee Lespérance, 43 ; ses enfants étaient Abel ayant 23 ans, Frs 20, Dorothee 18, Marthe 17, Louise 15, Mathias 14, André 11, Louis 9, Jos. 7 et Germain 1. En 1802, il était élu syndic pour le parachèvement de l'église. Son fils Abel est le père de l'abbé Jacques-Denis. Jean-Baptiste, père du curé, est né plus tard et est allé se fixer à La Présentation.

(2) — Ce frère portait en religion le nom de Frère Néthelme. Voici le récit succinct de ses longues souffrances physiques et de sa miraculeuse guérison. Après avoir commencé par vomir du sang durant près d'un mois en 1887, il sentit la paralysie envahir ses jambes au point qu'il ne lui fut plus permis de marcher sans béquilles. Dans le même temps les jambes se couvrirent de plaies purulentes et devinrent d'une insensibilité telle que le médecin pouvait, sans provoquer la plus légère douleur, y enfoncer des épingles. Cet état du patient rempirt depuis six mois, lorsque, ayant épuisé toutes les ressources de l'art, on résolut de s'adresser au Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Les prières et les applications de reliques furent multipliées. Le jour même

C'est au collège de Saint-Hyacinthe que le futur curé de Saint-Denis a fait ses études classiques. Puis son temps de cléricature a été partagé entre le collège embryonnaire de Saint-Jean-d'Iberville et son *alma-mater* ; à chacun il a passé deux ans. C'est le 30 août 1868 qu'il fut ordonné à Saint-Hyacinthe par Mgr Charles Larocque, à la même messe que les abbés Edouard Blanchard, Léon-Lévi Dupré et Amédée Dufresne.

Les années de son initiation dans le saint ministère s'écoulèrent à Belœil et à Sorel, surtout en la petite ville des bords du fleuve. Voici dans quel ordre il a voyagé entre ces deux paroisses. Aussitôt après son élévation au sacerdoce, il fut envoyé vicaire à Sorel et y resta jusqu'au 7 février suivant. Alors Mgr Charles Larocque l'appela auprès de lui à Belœil, en qualité de secrétaire privé. Puis il retourna au vicariat de Sorel, en octobre de la même année, pour y travailler cette fois près de six ans ; il ne le quitta qu'en septembre 1875. A cette époque, il était nommé à la cure de Saint-Joachim-de-Shefford. Avant de se rendre à ce poste en décembre 1875, il passa de nouveau une dizaine de semaines à Belœil comme vicaire.

Il n'y avait pas tout à fait un an qu'il se dévouait pour ses paroissiens des Cantons de l'Est, lorsqu'on lui demanda de revenir à Sorel comme directeur du collège classique, en essai de fondation. Dans cette dernière localité, il avait en effet laissé une trop grosse

de la fête du futur saint, le 4 mai 1888, l'infirmes fut instantanément guéri à la Sainte-Table, au moment de la communion. Les jambes parfaitement saines, vermeilles et sensibles, avaient même perdu toutes traces des anciennes plaies. Le miraculé retourna seul à son banc, fit sa demi-heure d'actions de grâces à genoux sans effort : contre tout espoir humain, il était bien guéri.

partie de son cœur pour ne pas accéder à ce désir d'amis sincères ; il était au milieu d'eux, le 28 novembre 1876. Après s'être généreusement dépensé pendant près de trois ans pour cette jeune institution, il la quittait pour redevenir définitivement curé. Il le fut alors de Richelieu un an, de septembre 1879 à septembre 1880, puis de Notre-Dame-de-Stanbridge pendant dix-sept ans (1). C'est de cette dernière paroisse qu'il est venu à Saint-Denis.

M. Achille-Alfred Cormier, qui était déjà son vicaire, l'a suivi es-qualités sur les rives du Richelieu. Malheureusement ce secours ne put tenir longtemps. Dès le 10 avril, au bout de six mois, la maladie l'éloignait. Dans l'espoir d'un retour prochain, le Père Forest, directeur du collège, le suppléa jusqu'en juillet. Mais alors il fallut songer à un remplaçant permanent ; M. Henri Bélisle fut nommé à la position et l'occupa jusqu'à l'automne 1903. Pendant quelque temps, celui-ci a eu l'aide d'un second vicaire dans la personne de l'abbé Joseph-Wilfrid Guillet, de 1899 à 1900. M. Cormier, à demi rétabli, revint, de l'automne 1903 à l'automne 1904 ; durant ce laps de temps, il eut pour sa part l'assistance du second vicaire Pierre-Napoléon Desmarais, du 26 juillet au 29 septembre 1904. Et, depuis la Saint-Michel 1904, les abbés Joseph-Antoine Monfet et J.-T.-Alphonse Tourigny sont les actifs auxiliaires du curé.

Saint-Denis est aujourd'hui une des plus importantes paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe. Non seulement elle est populeuse, mais elle comprend dans ses limites un terroir, qui y entretiendra toujours une

(1) — C'est pendant son séjour à Notre-Dame-de-Stanbridge qu'il fut, en sept. 1895, nommé chanoine honoraire du chapitre de la cathédrale de S.-Hyacinthe.



Abbé Michon
7^e curé de S.-Denis
(Page 494).

belle aisance (1). Les établissements religieux sont dans un parfait état, et il n'en manque pas pour le besoin du petit peuple, puisqu'à l'église et au presbytère sont adjoints un collège, un couvent et un hôpital.

Tout le monde est canadien-français et catholique en cet endroit (2).

Patriote dans le bon sens maintenant, on ne s'y contente pas uniquement d'appartenir à la véritable Eglise, mais l'on s'efforce d'en retirer le plus d'avantages possible. Il existe dans les âmes de cette foi ardente qui ne s'est pas refroidie au contact du protestantisme ; et elle se manifeste en toute occasion, surtout par l'assistance aux offices du culte et par la fréquentation des sacrements.

Heureux peuple ! peut-on dire, quand ses plus brillantes fêtes se chôment au pied des autels et qu'il y trouve généralement son plaisir.



(1) — Le 27 septembre 1904, la Banque Provinciale, de Montréal, établissait à Saint-Denis une succursale, que continuent d'administrer ses premiers officiers, le gérant Edouard Archambault, N. P., le caissier Gilbert Gilbert et l'assistant Josaphat Dragon.

(2) — En sept. 1905, le recensement fait par le curé accusait dans la paroisse une population totale de 1963 personnes, dont 763 dans le village ; sur ce nombre, 1,441 étaient communiantes, 29 octogénaires et 106 septuagénaires. *Le Courrier de S.-Hyacinthe*, 30 septembre 1905.

ERRATA

Page 40, ligne 27, au lieu de “ 1742 ”, lisez “ 1842 ”.

Page 67, ligne 21, au lieu de “ 1863 ”, lisez “ 1864 ”.

Page 307, ligne 31, au lieu de “ Saint-Denis, eut ”, lisez “ Saint-Denis eut ”.

Page 474, ligne 31, au lieu de “ Mussier ”, lisez “ Messier ”.

.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	PAGE V
-------------------	-----------

CHAPITRE PREMIER

Découverte et conquête de la vallée du Richelieu. Concession de la seigneurie de Saint-Denis. Sa description. 1603-1694.....	1
--	---

CHAPITRE II

Premiers seigneurs de Saint-Denis. M. de Gages. M. de Noray. M. de Contreccœur. 1694-1775.....	7
--	---

CHAPITRE III

Vue générale de Saint-Denis en 1740. Ses pionniers : Saint-Germain, Dudevoir, Larue, Bousquet, Joubert, Maheux, Lacroix, Chaussé, Dragon, Messier, Poulin, Charpentier, Laporte, Jetté, Ledoux, Laperle, Dubreuil. 1740.....	17
--	----

CHAPITRE IV

La desserte religieuse de Contreccœur. Les abbés Miniac, Jorian, Chardon. Fondation de la mission de Saint-Denis. 1730-1740.....	29
--	----

	PAGE
CHAPITRE V	
Les missionnaires de Saint-Denis. Travaux et ennuis de leurs dessertes. Les abbés Goselin, Gervaise, Youville. 1740-1754.....	37
CHAPITRE VI	
Arrivée du premier curé, M. Frichet. La guerre de Cession. Ses tristesses à Saint-Denis. 1754-1760.....	47
CHAPITRE VII	
État général de la paroisse religieuse en 1754. Les bedeaux : Joubert, Jetté, Bienville, Maillet, Pommier, Aveline, Quartier, 2 Lusier, Gadbois, Laflamme, Besse. 1740-1905.	55
CHAPITRE VIII	
Les chantres de l'église de Saint-Denis. Leur dévouement. Leur âge d'or. 1740-1905..	63
CHAPITRE IX	
Les médecins de Saint-Denis : Lafond, Delorme, Dormicour, Cherrier, Nelson, Mount, Charnard, Morin, Hébert, Steiger, O'Leary, Saint-Jean, Delisle, 2 Mignault, Duvert, Fortier, Marchessault, Guertin, Desrosiers, Richard, Auclair, Picard, Désilets, Marcotte, Tétreau. 1752-1905.....	67
CHAPITRE X	
Les notaires de Saint-Denis : Deguire, Courville, Frichet, Jehanne, Cherrier, Michau, Bour-	

	PAGE
dages, Dutalmé, Mignault, Laparre, Saint-Germain, Gauthier, Marin, Leblanc, Saint-Aubin, Durocher, Bonin, Crevier, Dauray, Saint-Martin, Laflamme, Archambault. 1758-1905	77
CHAPITRE XI	
L'érection du village de Saint-Denis. Sa description. Sa prospérité. 1758-1905.....	87
CHAPITRE XII	
La colonie acadienne de Saint-Denis. Malheurs et pérégrinations de ses fondateurs : Leblanc, Bourgeois, Mignault, Bourque, Brun, Brault, Robichaud, Roy, Gaudette, Girouard et Richard. Histoire de leurs familles. 1767-1905.....	97
CHAPITRE XIII	
Construction de la deuxième église. Son parachèvement et sa description. Sa fin. 1764-1796.....	111
CHAPITRE XIV	
Dernières années du curé Frichet. Les progrès accomplis sous son règne. Sa retraite et sa mort. 1764-1774.....	121
CHAPITRE XV	
Retour de l'abbé Gervaise comme missionnaire. Ses derniers travaux à Saint-Denis. Son éloge et sa fin. 1767-1769.....	127

	PAGE
CHAPITRE XVI	
Le deuxième curé de Saint-Denis : l'abbé Chérier. Sa naissance, sa jeunesse et son arrivée dans la localité. Le prêtre et le temporel dans une paroisse. Esprit d'ordre du nouveau titulaire. 1769.....	133
CHAPITRE XVII	
Nouvelles familles dyonisiennes : Gadbois, Goulet, Guertin, Brodeur, Archambault, Vigeant, Martin, Maillet, Girard, Richer, Lussier, Plante, Gariépy, Courtemanche, Bélanger, et Allard. Leur origine et leur descendance. 1770-1905	143
CHAPITRE XVIII	
La guerre de l'Indépendance américaine. La part qu'y prit Saint-Denis. Les seigneurs : de Montarville et de Laperrière. 1775-1810.	161
CHAPITRE XIX	
Fondation du convent. Les différentes phases de son histoire. Ses supérieures. Ses états de services. 1773-1905.....	173
CHAPITRE XX	
L'essai virginal de Saint-Denis à l'Hôpital-Général de Montréal, à la Congrégation-de-Notre-Dame, à la Providence, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, dans la communauté des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, à la Présentation-de-Marie, au Bon-Pasteur, chez les	

	PAGE
Sœurs Saint-Joseph et Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, au Carmel et au Précieux-Sang. Son dénombrement. Notes biographiques. 1814-1905	189
CHAPITRE XXI	
Saint-Denis et le monde politique. Les députés Cherrier, Guérout et Bourdages. Le lieutenant-gouverneur de l'Illinois, Ménard. 1791-1905.....	207
CHAPITRE XXII	
Respectable vieillesse de l'église actuelle de Saint-Denis. Originalité de son plan de construction. Parachèvement et restaurations. Ses préservations contre le feu. 1788-1905.....	223
CHAPITRE XXIII	
Les poêles dans l'église de Saint-Denis. Ses tableaux. La poste. 1796-1905.....	235
CHAPITRE XXIV	
Les débuts d'un collège classique à Saint-Denis. Ses épreuves. Sa fin. 1804-1905.....	243
CHAPITRE XXV	
Les prêtres originaires de Saint-Denis. Les abbés Mignault, Quartier, Paré, Leblanc, Michon, Larue, Dérome, Guy, Phaneuf, Durocher, Laflamme, Desrosiers, Guertin, Gravel, Vézina, Richard, Archambault et Lussier. 1812-1905.....	253

	PAGE
CHAPITRE XXVI	
Vertus de M. Cherrier : son humilité, son amour de Dieu et du prochain. Son influence sur la paroisse. Confiance de ses évêques en sa sagesse. 1769-1809	275
CHAPITRE XXVII	
Les vicaires de M. Cherrier : les abbés Thavenet, Létang, Germain et Brouillet. Maladie, mort et obsèques du curé. 1897-1809.....	283
CHAPITRE XXVIII	
Coup-d'œil sur la paroisse à la mort de l'abbé Cherrier. Les nouvelles familles : Phaneuf, Loiseau, Hamelin-Laganière, Benoit, Jalbert, Valin, Bergeron, Huard, Besse, Jean-son, Bonin, Morisseau, Laflamme, Angers, Durocher et Charron. 1809.....	291
CHAPITRE XXIX	
M. Martin, desservant. Les embarras dans la succession de la cure. M. Kelly, troisième curé de Saint-Denis ; ses antécédants, son court passage dans la paroisse. Ses vicaires. Son départ et la suite de sa vie ; sa mort. 1809-1817	303
CHAPITRE XXX	
Les derniers seigneurs dyonisiens : Taschereau, les Deschambault, et Mignault. Fin de la tenure seigneuriale. 1810-1905.....	311

CHAPITRE XXXI

- La guerre de 1812. Sa conscription à Saint-Denis.
 Le village, poste de stationnement. 1812-
 1815..... 319

CHAPITRE XXXII

- M. Bédard, quatrième curé de Saint-Denis ; sa
 naissance et sa famille. Sa carrière sacerdo-
 tale. Ses talents comme musicien. Ses
 aides. Sa mort. 1817-1834..... 329

CHAPITRE XXXIII

- Les jours de prospérité matérielle de Saint-Denis.
 Son commerce. Ses diverses industries. Sa
 première banque. La navigation. 1792-
 1837..... 339

CHAPITRE XXXIV

- Antécédents et arrivée du cinquième curé, M.
 Demers. Son refus de l'épiscopat. Le
 deuxième presbytère. 1834-1836..... 349

CHAPITRE XXXV

- Prélude des troubles de 1837 à Saint-Denis. Le
 malaise dans les esprits. Les perturbateurs
 de l'ordre. Nelson. Le monument Marcoux.
 1834-1837..... 361

CHAPITRE XXXVI

- Les derniers préparatifs de la bataille de 1837 à
 Saint-Denis. Condamnation du mouvement.
 " Les fils de la liberté ". L'attitude du

	PAGE
clergé. Refonte des cadres de la milice. Projet d'achat d'armes avec l'argent de la fabrique religieuse. 1837.....	369

CHAPITRE XXXVII

Envalissement de la vallée du Richelieu par les troupes anglaises. Le camp patriote de Saint-Denis. Meurtre de Weir. La désér- tion du village. Les premiers coups de feu. 1837.....	379
--	-----

CHAPITRE XXXVIII

Le combat. Sa durée et ses langueurs. Tentatives d'assaut par les Anglais. Leur retraite. Morts et blessés. 1837.....	391
---	-----

CHAPITRE XXXIX

Les patriotes après leur victoire. Leurs craintes du retour des ennemis. Divers travaux de fortification contre eux. Sépulture des vic- times dyonisiennes. La bataille de Saint- Charles. La débandade générale. 1837... ..	405
--	-----

CHAPITRE XL

La revanche anglaise. Sa cruauté barbare. Les incendiaires. Les prisonniers. Le contre- coup des troubles, en 1838. Appréciation générale de la rébellion : ses conséquences. 1837-1838... ..	413
---	-----

CHAPITRE XLI

Les écoles de Saint-Denis. Difficultés de leurs début. Les commissions scolaires : leurs	
---	--

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

- Abénaquis, 1 à 3.
Abraham (Plaines d'), 12.
Acadie, 8.
Acadiens, 13, 48, 81, 97 à 109.
Acton, 268.
Adamsville, III.
Adhémar, 8.
Ailleboust (M. d'), 36.
Albani (cantatrice), 103.
Albany (ville), 254.
Algonquins, 2.
Alinotte, 73, 308, 337.
Allaire (auteur), III à VIII, 154, 268, 269, 492 ;
 (famille), 43, 113, 157, 167, 345, 388, 395, 408,
 473, 476.
Allard, 83, 143, 148, 158, 159, 252, 430, 438.
Allemagne, 70.
Amyot (rivière), I, 63 ; (rang), 5, 14, 292, 428, 429,
 432, 442 ; (famille), 78.
Angers, 76, 154, 293, 300, 301, 409, 430, 474.
Anglais, 3.
Anne (sainte), 118, 230.
Antilles, 68.
Aqueduc, 455.
Archambault, 21, 78, 85, 89, 143, 147 à 149, 153, 167,
 183, 184, 197, 198, 200, 252, 271, 430, 432, 433,
 437, 439 à 441, 448, 456, 459, 460, 469, 474, 486,
 497.

Arsenault, 290, 308.
Asselin, 57.
Auclair, 67, 74.
Aumasson, voir Courville.
Autels, 116 à 118, 226.
Aveline, 57, 58.
Ayotte, 203.

B

Bacon, 488.
Badcaux, 167.
Bailly, (Mgr), 124.
Balthazard, 53, 54, 460, 461.
Balustrades, 116, 117.
Bancs, 34, 116, 226, 231, 317.
Banques, 85, 497.
Barbier (famille), 53, 54.]
Bardy, 290, 303, 308.
Baron, 407.
Battu, 341.
Baunier, voir Plante.
Bazile, 78.
Beaubassin, 101.
Beaubien, 308.
Beaudin, 185.
Beaudry, 80, 262.
Beaulieu, voir Martin.
Beaumoyer, 466.
Beauport, 18, 36.
Beaupré, 18.
Beauregard, 399, 400, 469.
Beaurivage, 34.
Beauséjour, 106.
Bécancour, 102, 103, 108.

-
- Bédard (curé), 64, 65, 76, 199, 329 à 337 ; (famille),
214, 216, 217, 433.
- Bedeaux, 55 à 61.
- Bedford, 268.
- Belair, 152.
- Bélangier, 143, 158, 199, 203, 337, 388, 436, 437, 439,
440, 442.
- Bélisle, 496.
- Belmont (de), 293.
- Belœil, 73, 84, 249, 263.
- Benoît, 40, 100, 194, 209, 313, 293, 295, 296, 474.
- Bérard, 65.
- Bérenger, 406.
- Bergeron, 293, 299.
- Bernard (Mgr), 203, 491, 492.
- Berthiaume, 226, 438.
- Berthier, 446.
- Bertrand, 184, 185.
- Besse, 59, 61, 216, 227, 293, 298, 417, 441, 442.
- Bessette, 249.
- Bettez, 82.
- Bibaud, 214.
- Bienvenu, 440.
- Bienville (famille), 56.
- Binet, 124.
- Birs, 335 à 337.
- Blairfindie, 324.
- Blanchard, 109, 395, 495.
- Blanchet, 216, 337.
- Blanzy, voir Dauré.
- Bleury (de), 209.
- Bluteau, 252.
- Boisseau, 340.
- Boissonnault, 290.
- Boisvert, 152.

-
- Boivin, 491, 492.
Bolton, 261, 266, 269.
Bonaventure (de), 8.
Bonin, 78, 84, 252, 293, 299, 433, 439, 448, 453, 474, 484.
Bonnier, voir Plante.
Bon-Pasteur (Œœurs du), 201 à 203.
Borbel, 8.
Bord-de-l'eau, 5, 6, 11, 17, 94, 292, 407, 427 à 429, 432, 435.
Boret, 54.
Borgia, 216.
Boston, 254.
Boucher, 445 ; voir Laperrière. Niverville, Montarville, Bruère.
Boucherville (paroisse), 12, 18, 136, 352 à 355.
Bougret, 133.
Boulay, 491, 492.
Bourassa, 241, 345.
Bourdages, 70, 77, 80 à 82, 94, 109, 158, 192, 194, 208, 209, 212 à 217, 227, 255, 320, 321, 362 à 364, 377, 388, 395, 402, 430, 448, 449, 458.
Bourgault, voir Lacroix.
Bourgeault, 226.
Bourgeois, 66, 100, 101, 393, 402, 417, 474.
Bourget (Mgr), 41, 195, 308, 359.
Bourque, 104, 107, 227, 249, 255, 409, 438, 441, 442, 474.
Bourret, 157.
Bousquet, VIII, 17, 19 à 21, 24, 26, 43, 61, 64, 73, 76, 84, 100, 148, 154, 198, 204, 252, 322, 430, 437 à 442, 448, 473, 474, 477.
Bouthillet, 392.
Bouthillier, 212.
Boutin, 434.

	PAGE
présidents et secrétaires-trésoriers. Les instituteurs et institutrices. 1817-1905.....	425
CHAPITRE XLII	
L'ancienne administration judiciaire à Saint-Denis. L'établissement du système municipal. Les maires. 1793-1905.....	445
CHAPITRE XLIII	
Les vicaires de M. Demers. Sa régularité et sa charité. Sa mort. 1834-1862.....	459
CHAPITRE XLIV	
Débuts de M. O'Donnell et son arrivée à Saint-Denis comme curé. (Œuvres diverses et établissements d'une bibliothèque paroissiale. L'hôpital : sa fondation, son histoire. Le presbytère actuel. 1862-1880.....	471
CHAPITRE XLV	
Le collège commercial, sa fondation et son histoire. Les directeurs, professeurs et élèves. Description de l'édifice et de ses environs. Avantages de l'institution. 1875-1905.....	479
CHAPITRE XLVI	
Les vicaires de M. O'Donnell. Sa retraite. M. Michon, son successeur, septième et dernier curé de Saint-Denis. État actuel de la paroisse. 1862-1905.....	491

Bouvier, 157, 491, 492.
Braddock, 12.
Brault, 104, 105, 224, 474.
Bretonnière, voir Neveu.
Briand (Mgr), 41, 136, 164, 174.
Brien, 266, voir Durocher.
Brindamour, voir Ménard.
Brodeur, 66, 72, 143, 146, 147, 209, 323, 417, 473.
Brompton, 268.
Brouillet, 286.
Brousseau, 251.
Brown, 409.
Bruère (de la), 320 : voir Montarville.
Brun, 104.
Brunault (Mgr), 42.
Bruneau, 199, 200, 330, 341, 352.
Brunelle, 252, 439.
Brunet, 19, 341.
Burlington, 254.

C

Cacouna, 256.
Cadieux, 64, 320.
Cajétan, voir Leblanc.
Californie, 144.
Camail, 235.
Canadien (Le) (journal), 69, 158, 217.
Caouette, voir Gaouette.
Capitaines de milice, 22 à 24, 48, 49.
Cap-Santé, 47.
Carignan, 395, 408.
Carillon (bataille), 54.
Carleton, 163 à 169.
Carmel, 204.

-
- Carrosserie, 347.
Cartier, 73, 94, 165, 166, 169, 240, 241, 320, 322, 340,
341, 372, 374, 406, 417.
Cazes (de), 432.
Centenaires, 40.
Cession (guerre de), 48 à 54, 57, 88, 97, 173.
Chaboillez, 290.
Chaires, 117, 230.
Chalifoux, 388.
Chambly, 4, 167, 254, 255, 331, 421, 446.
Chamard, 67, 69, 70, 153, 213, 241, 252, 341.
Champagne, voir Lalaune.
Champlain (fondateur), 1 à 4; (lac), 12; (paroisse), 9, 10.
Chant, 333, 334.
Chantres, 63 à 66, 69.
Chapelaine, 474.
Chapeaux, 19.
Chapelleries, 345, 346.
Chapiers, 65.
Chaput, 27, 83, 252, 431, 458.
Chardon (abbé), 29 à 36.
Charest, 185, 474.
Charland, 83.
Charlebois, 186.
Charlesbourg, 18.
Charpentier (famille), 17, 19, 25, 26, 89.
Charpentiers, 87.
Charron, 95, 100, 190, 197, 198, 203, 293, 301, 302,
439 à 442, 474, 495.
Châteauguay, 423, 446.
Château-Richer, 138.
Châteaux-forts, 27.
Chatel, 204, 224, 323, 437 à 439, 474.
Châtillon, 103.
Chaussé, 17, 19, 23, 24.

-
- Chefdeville, 44.
Chenette, 40, 108, 197, 377, 474.
Chênière (La), 6.
Chercheurs de trésors, 150.
Cherrier (curé), 58, 95, 118, 125, 130, 131, 133 à 141, 158, 173 à 178, 180, 216, 223 à 230, 237, 243 à 253, 275 à 292 : (famille), 63, 67 à 69, 77, 79 à 81, 143, 165, 166, 189 à 191, 208, 209, 216, 252, 341, 347, 362, 363, 435, 436.
Cheval (famille), 435 ; voir Saint-Jacques.
Chevalier, 95.
Chiniquy, 70, 464.
Chipody, 109.
Choquette, 473, 474.
Choléra, 76, 336, 337.
Chorel, 9, 10.
Church, 103.
Cimetière, 41.
Cimon, 250.
Cinquième rang, 5, 292.
Circé, 165, 218.
Citière, 4, 5.
Clergé, 139, 164, 169.
Cliche (Récollet), 122.
Cloches, 35, 56 à 60, 172.
Cloutier, 103, 323, 427, 433, 437, 474.
Coaticook, 73, 266, 272.
Coderre, 473, 475.
Collège (classique), 243 à 250 ; (commercial), 66, 95, 479 à 489.
Colonisation, 10 à 27, 123, 143 à 159, 291 à 293, 317, 318.
Comeau, 100, 102.
Commerce, 64, 68 à 70, 78, 79, 90, 211.
Compain, 182, 290.
Compton, 262, 265.

-
- Comtois, 224, 225, 438, 441.
Cordonniers, 345.
Conefroy, 290.
Congrégation (Sœurs de la), 58, 64, 117, 173 à 187,
191 à 195.
Conquête, 2, 3.
Contrecœur (paroisse), 5, 7, 18, 19, 29 à 36, 75, 83,
130, 170, 241, 400 : (famille), 7, 8, 11 à 15, 30, 32,
33, 35, 57, 87, 94, 106, 113, 169, 170.
Cordeau, 194, 417, 448, 451, 474.
Cormier, 101, 476, 496.
Corps de musique, 456, 457.
Cosson, 435, 481, 482.
Côté, 491, 492.
Couettes, 452.
Couillard, 437, 438 : voir Després.
Cours de circuit, 445, 446.
Courtemanche, 23, 143, 156 à 158, 199, 216, 224, 225,
320, 395, 473.
Courville, 77, 78, 341.
Coutu, 485.
Couvent, 173 à 187, 189.
Coypel, 239.
Craig, 214, 215, 217.
Craig's Road, 269.
Crevier, 78, 84, 430, 431, 458, 461, 469.
Crimée, 71.
Cugnet, 39.
Curés, 137 à 139.
Cusson, 252, 337.
Cuvillier, 340.
Cyclones, 456.

D

- Daigle, 72.
Dalhousie, 215, 216.
Darcy, 40.
Dauray, 78, 84, 85, 95, 242, 430, 452, 457.
Dauré de Blanzzy, 30, 33.
Davignon, 251.
Decelles (Mgr), 42, 491, 492.
Découverte, 1.
Déganard, 82.
Deguire, 20, 77, 78, 87, 290.
Deguise, 290.
Delâge, 433.
Delisle, 67, 71.
Delmasse, 474.
Delorme, 67, 68, 209.
Demers, 186, 337, 349 à 360, 365 à 368, 370, 371, 397,
409 à 411, 415, 416, 425 à 428, 459 à 470, 479,
480, 488, 489.
Denaut (Mgr), 41.
Denis (famille), 7, 8, 11, 145 ; (saint), 35, 36, 237, 238.
Dérôme, 264.
Désaulniers, 469.
Désautels, 209.
Deschambault (famille), 95, 171, 252, 311 à 317,
346, 347.
Description, 5.
Desforges, 351.
Désilets, 67, 75.
Desjardins, 238, 278, 486.
Desmarais, 496.
Desnoyers, 461, 476, 477.
Desplantes, 238.
Després, 212.

-
- Desrivières, 374.
Desrochers, 266 ; voir Durocher.
Desrosiers, 64, 66, 67, 73, 252, 268, 269, 430, 431,
442, 474.
Destroismaisons, 433.
Didace (Frère), 122.
Didier, 71.
Dillaire, 416, 461.
Dion, 492.
Disette, 50, 51.
Distillerie, 346.
Doiron, 105.
Dorion, 209.
Dornicour, 67, 68, 388, 403.
Dorvilliers, voir Chorcl.
Dosquet (Mgr), 37.
Dragon, 17 à 19, 48, 75, 76, 89, 95, 194, 195, 204, 430,
438, 440, 442, 473, 474, 478, 497.
Drolet, 255, 345.
Drummondville, 310.
Dubé, voir Delorme.
Dubois (abbé), 331.
Dubreuil, 17, 19, 20, 27.
Dubuc, 79, 133.
Ducharme, 75, 377.
Dudevoir, 17, 19, 20, 27, 60, 89, 392, 473, 474.
Dufault, 396.
Dufresne, 495.
Duhamel, 154, 488, 491, 492.
Dujaunay (Jésuite), 124.
Dujour, 84.
Dumesnil, voir Noray.
Dumontel, 149.
Duplaquet, voir Lambert.
Dupré, 183, 252, 263, 408, 474, 495.

Dupuis, 242, 434, 435.
Dupuy, 468, 491, 492.
Duquesne (fort), 12.
Durand, 152, 433.
Durocher, 78, 84, 157, 191, 199, 201, 227, 231, 242,
266, 293, 301, 430, 431, 440, 441, 452, 458.
Durouvray (abbé), 81.
Dutalmé, 77, 82.
Duvert, 67, 72.
Dyonisien, 5.

E

Ecluse, 342.
Ecoles, 70, 173, 425 à 443.
Ecureuils (paroisse), 47.
Églises, 30 à 36, 111 à 119, 223 à 233.
Eleuthère (saint), 35, 36.
Ely, 213, 261, 264, 265.
Entrepôts de grains, 340, 341.
Épidémies, 68, 76, 305, 336, 337.
Essences forestières, 3, 4.

F

Fabre (Mgr) 483.
Falaize, voir Gannes.
Fall-River, 266, 267.
Fanfare, 85.
Farnham, 61, 268.
Faubert, 441.
Faune, 1.
Fauteux, 492.
Fecteau, 344.
Fils de la liberté, 373 à 375.
Floride, 98.

Florimont, 95, 315.
 Fontaine, 409, 417, 441, 474.
 Forest, 486, 487.
 Forgerons, 87, 345.
 Forger, 149.
 Fortier, 67, 72, 73.
 Fournier, voir Pefontaine.
 François, voir Lévy.
 Fréchette, 416.
 Fréchet, 194, 448, 451.
 Fréchet (curé), 47 à 55, 79, 111 à 114, 121 à 125, 127, 132, 137, 283 ; (famille), 77, 78, 226.
 Fromageries, 454, 455.
 Frontenac, 5.

G

(Gaborry, 491, 492.
 Gadois, 59, 60, 89, 143 à 145, 347, 430, 439 à 442.
 Gagnon, 308.
 (Gallissonnière (de la), 39.
 Gannes, 7 à 9.
 Gaouette, 202, 203, 252, 375, 395.
 Garand, 227.
 (Gareau, 242, 430, 431, 448, 451, 453, 454, 458.
 (Gariépy, 63, 143, 155, 156, 195, 224, 227, 320, 430, 474.
 Gartin, 475, 476.
 (Gaudette, 105, 106, 154, 195, 252, 418, 430, 437, 438, 441, 448, 452, 453, 474.
 Gaudreau, 442.
 Gauthin, 43, 352.
 Gauthier, 77, 83, 167, 345, 474, 478.
 Gauvreau, 81.
 Gazeille, voir Saint-Germain.
 Gendron, 154.

-
- Généreux, 83.
Georgie, 101, 102.
Germain, 285, 290, 345.
Gervais, 169.
Gervaise (abbé), 39 à 45, 114, 121, 127 à 132, 138 à 140.
Gévry, 53.
Giard, 24, 178, 231, 475, 481.
Giband, 469.
Gilbert, 497.
Gill, 491, 492.
Gingras (abbé), 138, 139.
Girard, 143, 151, 152, 198, 430, 473, 474.
Girardin, voir Girard.
Girouard, 65, 106, 107, 195, 251, 252, 290, 430, 437, 474.
Gladu, 488.
Goddu, 5, 32, 153, 473.
Godin, 220.
Gore, 379 à 406, 414 à 417.
Gosselin (abbé), 8, 37 à 39 ; (famille), 157, 216, 224, 263, 441.
Gouin, 152.
Goulet, 143, 145, 146, 224, 227, 252, 473, 474.
Goyette, 473, 486.
Grandmesnil, 313.
Grand-Oriental, 339.
Grand-Tronc, 240, 269.
Gravel, 195, 196, 252, 270, 474, 488.
Grenet (abbé), 125.
Grenier, 227.
Grenville, 259, 260.
Grues (Ile-aux-), 256.
Guay, 486.
Guérout, 208 à 212, 216, 340, 341, 450, 466.

Guerras (de Cession). voir Cession ; (de 1812), 250, 318, 327 ; (de Sécession), 259 ; (d'Indépendance américaine), 161 à 169.
Guertin, 40, 67, 73, 143, 146, 198, 252, 269, 270, 384, 388, 395, 430, 439, 442, 448, 474, 491, 492.
Guèvremont, 23.
Gugy, 414.
Guignes (Mgr), 464.
Guillet, 496.
Guilbault, 104.
Guy, 264, 265.
Guyenne (régiment), 50, 52 à 54, 217.

H

Haldimand, 141, 142.
Halifax, 254.
Hamel, 153.
Hamelin, 474 ; voir Laganière.
Harper, 469.
Hébert, 67, 70, 81, 104, 105, 290, 308.
Henryville, 264.
Hogue, 148.
Hollandais, 3.
Hôpital, 473 à 477.
Huard, 68, 197, 252, 293, 297, 298, 473, 474, 488.
Hubert (Mgr), 41, 224, 280 ; (famille), 94, 124, 153, 209, 252, 321, 322, 325 à 327, 341.
Hudon (abbé), 59, 308, 309, 354.
Huntingdon, 423.
Huot, 182.
Hurons, 2.

I

Iberville (M. d'), 24 : (paroisse), 265, 273, 351, 406.
Ile-aux-Coudres, 272.
Iles, 92, 93.
Industries, 94, 345 à 347.
Institutrices, 427 à 443.
Iroquois, 1 à 4, 27.
Isambart (abbé), 79, 133.

J

Jacob, voir Pointe-à-Jacob : 208, 341.
Jalbert, 194, 226, 227, 252, 273, 293, 296, 297, 375.
386, 417, 448, 458, 474, 488.
Jarret, voir Vincent.
Jarry, 22.
Jean-Baptiste de la Salle (Saint), 494, 495.
Jeanson, 293, 299.
Jehanne, 77 à 79, 81, 87 à 89, 128, 341.
Jésuites, 253, 262.
Jetté, 17, 19, 25, 26, 56, 89, 438, 473.
Jodoin, 491, 492.
Joliet, 313.
Jolibois, 53, 54.
Jorian (abbé), 29, 30.
Joubert, 17 à 19, 22, 25, 32, 38, 56, 88, 89, 94, 193.
436, 438, 440, 441, 473.
Joyer, 290.
Jubés, 117, 226, 227.
Juchereau, voir Duchesnay.

K

Keller, 290.
Kelly, 250, 251, 255, 286, 306 à 310, 366.

Kemler, voir Laflamme.

Kember, 290, 346.

L

Labelle, 66, 262.

Labonté, 25.

Labrador, 39, 256.

LaBruère, voir Montarville.

L'Acadie (paroisse), 324.

Lacasse, 486.

Lacombe, 22, 84, 89, 148, 201, 252.

La Conception, 262.

Lacoste, 315.

Lacroix, 17, 19, 23, 59, 74, 435, 437 à 440.

Lafferrière, 438.

Laflamme, 40, 59 à 61, 78, 85, 108, 191, 193, 201 à
203, 252, 266 à 268, 293, 300, 430, 431, 433, 436
à 439, 442, 458, 474.

Lafèche, 395 : voir Richer.

Lafond, 63, 67, 68, 221.

Lafontaine, 224.

Laforee, 63, 64, 200, 241, 252, 430, 433, 441, 458.

Laganière, 63, 199, 204, 205, 224, 293 à 295, 474.

Lagarde, 249.

Lagorce, 397, 398, 410, 459, 460.

Lajeunesse, 104.

Lajoie, 190, 191, 322, 436, 437, 440.

Lajus, 290, 335.

Lalanne, 53.

Laliberté, voir Pommier.

Lamarche, 483.

Lambert, 200, 416, 433.

Lamennais, 406.

Lamennaisiens, 480 à 482.

-
- Lamothe, 241, 388, 389, 474.
Lamoureux, 252, 402, 437, 441, 442.
Lamy, voir Brodeur.
Landry, 89, 99, 431, 478.
L'Ange-Gardien-de-Rouville, 261, 264.
Langevin, 148, 197, 469.
Langlais, 485, 486.
Langlois, 84, 345, 469 ; voir Germain.
Lanoraie, 38, 45, 48, 353.
Lapalisse, 178, 231.
Lapalme, voir Jeanson.
Laparre, 77, 82, 340, 341.
La Patrie (paroisse), 268.
La Pérade, 18, 19, 63.
Laperle, 17, 19, 20, 26, 322, 473, 474, 488.
Laperrière, 12, 57, 169 à 172.
Lapierre, 29.
Laplante, 208, 473 ; voir Plante.
Lapointe, 255.
Laporte, 17, 19, 23, 25, 26, 430, 486.
Laprairie, 324.
Lapré, 474.
La Présentation, 83, 272, 283, 303, 333, 382, 429.
Laprise, 241.
Larivée, 166.
Larocque (Mgr Jos.), 42 : (Mgr Chs), 42.
Larose, voir Vigeant.
Lartigue (Mgr), 41, 79, 228, 261.
Larne, 17, 19, 20, 64 à 66, 70, 78, 201, 252, 263, 388,
395, 408, 430, 451, 458, 473, 474.
L'Assomption, 446.
Lataille, 121.
Latour, 226.
Lauzon, 4, 8, 485, 486.
Lavaltrie, 45.

L'Avenir, 270.
Laventure, 442.
Laverdure, 147.
Laviolette, 105.
Lebeau, 377, 418, 474.
Leblanc, 75, 77, 83, 95, 99, 100, 107, 158, 193, 194,
197 à 199, 202, 227, 242, 252, 260 à 262, 320,
360, 430, 439 à 441, 448, 469, 474, 477.
Lebrodeur, voir Brodeur.
Lecavalier, 80, 304.
Leclair, 308, 436.
Lecours, 459, 460.
Ledoux, 17, 19, 26, 395, 437, 473, 474.
Leduc, 491, 492.
Lefebvre, 255, 271, 301, 474.
Lefrançois, 217.
Le Gardeur de Tilly, 8.
Leguay, 53.
Lenoir, 461.
Le Picart, voir Noray.
Lépine, 477.
Leroux, 432.
Lespérance, 216, 341, 430.
Lessard, 485, 486, 491, 492.
Létang, 284, 285.
Létourneau, 241.
Lévêque, 435, 469.
Levître, 193, 252.
Lion (rue du), 95.
Livernois, voir Benoit.
Loiseau, 293 à 295, 448, 474.
Loiselle, 492.
Longue-Pointe, 354.
Longueuil, 68, 71, 72, 79, 133, 167, 374.
Lorange, 441.

Lorimier (de), 370.
Loubet, 69.
Lupien, 152.
Lussier, 59, 60, 143, 153, 154, 194, 266, 271, 374, 375,
385, 387, 389, 417, 430, 473, 474, 488.
Lusignan, 398.
Lustres, 118.
Lutrins, 64, 65.

M

MacDuff, 477.
MacLean, 166, 167.
Madawaska, 306.
Madère, 92, 93.
Maheux, 17, 19, 22, 23, 26, 48, 63, 64, 112, 114, 116,
224, 473, 474.
Maillet, 56, 57, 64, 65, 143, 151, 190, 341, 375, 384,
385, 430, 448, 451.
Mailloux, 40, 125, 464.
Maisonneuve, 174.
Maizerets (abbé de), 35.
Malbœuf, 193, 438.
Malliot, 171, 209.
Malle, 85, 239 à 242.
Malette, 434.
Mandeville, 384.
Manseau, 337, 483.
Marchand (famille), 136, 148.
Marché, 347, 348.
Marchessault, 67, 73, 433, 440, 459.
Marcotte, 67, 75.
Marcoux, 307, 308, 365 à 368.
Marguilliers, 473, 474.
Marieville, 24, 264 à 266, 421.

Martin, 77, 83, 430, 431, 438.
 Martel, 81, 488.
 Martin, 23, 68, 113, 143, 150, 151, 226, 286, 287, 303
 à 306, 473, 474, 488.
 Martineau, 434.
 Massé, 201, 252, 341, 343, 416, 443.
 Masséau, voir Lafolie.
 Mathers, 113.
 Médécin, 67 à 76, 288, 289.
 Mélanges religieux, 260.
 Merrimack, 265.
 Méné, 84, 165, 200, 217 à 221, 337, 432, 439, 460.
 Ménélier, 341.
 Ménéliers, 343.
 Messier, 17, 19, 24, 25, 474.
 Michau, 77, 79, 81, 93, 94.
 Michauville, 81.
 Michélet, 406.
 Michélon, 436, 439, 440.
 Michon, 195, 197, 198, 227, 252, 262, 263, 265, 294,
 430, 437, 441, 442, 474, 494 à 497.
 Michon, 157.
 Michault, 63, 64, 65, 67, 71 à 74, 77, 82, 101 à 104,
 191, 201, 216, 241, 246 à 248, 252, 254, 255, 258
 à 260, 308, 316, 317, 352, 373, 384, 417, 430, 448,
 452, 474.
 Micheron, 155.
 Mil-huit-cent-trente-sept, 19, 60, 65, 69, 81 à 83, 90,
 148, 154, 361 à 424.
 Mines, 48 à 54, 82, 153, 155 à 157, 464, 465, 212,
 213, 215, 216, 218.
 Minette, 209.
 Mines (Les), 107.
 Minette, 398, 474.

Miniac (abbé), 29, 30.
Miracles, 150.
Molleur, 433.
Mondor, 377, 417.
Monfet, 496.
Monmerqué, 32.
Montarville (de), 95, 170, 171, 311, 323.
Montebello, 259.
Montgomery, 164 à 168.
Montigny, voir Minette.
Montpellier, 255.
Montréal, 6, 10, 12, 15, 18, 19, 27, 70, 71, 83, 87, 147,
254, 260, 261.
Moquin, 436.
Morandière (Robert de la), 14.
Moreau (Mgr), 42, 203, 469, 475, 483.
Morin, 67, 70, 78, 95, 216, 225.
Morisseau, 60, 293, 299, 300, 474.
Morisset, 308.
Mount, 67, 69.
Municipalités, 447 à 458.
Musique, 333 à 335.

N

Navigation, 211, 342 à 344.
Nelson, 67, 69, 70, 95, 158, 209, 252, 346, 347, 361 à
424.
Neveu (famille), 48, 49, 94.
Nicolet, 85, 248, 249, 255, 290.
Niverville, 49.
Noiseux, 124, 278.
Nolin, 65.
Noray (Le Picart de), 8, 11, 18.
Normand, 145.

Normant (abbé), 29 à 33.
Notaires, 77 à 85.
Notre-Dame-de-Stanbridge, 496.
Noyades, 297.
Noyelle, 315 ; voir Florimont.

O

Oblats, 60, 253, 270, 464.
O'Donnell (abbé), 430, 470 à 478, 480 à 483, 491, 492.
Ohio, 11, 12.
O'Leary, 67, 70.
Olivier, 149, 213, 341, 375.
Orfévreries, 65, 450.
Orgue, 64 à 66, 84.
Orignal (paroisse), 259.
Ottawa, 258, 259.
Ouimet, 396.

P

Pads (île du), 310.
Pagé, 241, 252, 388, 395, 416, 421, 448.
Panet, 41, 216, 303.
Panneton, 486.
Papineau, 80, 214, 290, 362, 364, 372, 374, 417.
Papineauville, 259.
Paquette, 472, 473.
Paquin, 477.
Paradis, 64, 65, 83, 252, 341, 430, 441, 448, 450, 451, 455, 456.
Paré, 94, 193, 194, 202, 226, 252, 256 à 258, 260, 271, 340, 430, 431, 485, 486, 492.
Parent (famille), 372.
Passeur, 348.

-
- Patenaude, 186, 408, 470.
Payan, 84, 267.
Payet (abbé), 81.
Pécaudy, voir Contrecoeur.
Pelletier, 250, 251, 486.
Pérodeau, 395.
Perrault, 125, 179, 374, 396, 397.
Perrin, 418.
Petit, 129, 130, 149.
Pétrin, 66.
Phancuf, 89, 95, 108, 197, 198, 252, 265, 293, 294,
392, 393, 399, 416, 417, 436, 440, 448, 454, 474.
Picard, 67, 75, 433.
Pierre (saint), 118.
Piette, 486.
Pilote, 152.
Pionniers, 17 à 27.
Pitre, voir Leblanc.
Pitt, 427, 437.
Pittsburg, 12.
Plaisance, 6, 23.
Plante, 143, 155, 198, 199, 440.
Planté, 216.
Plessis (Mgr), 41, 282.
Plouf, 155.
Poêles, 235 à 237.
Pointe-à-Jacob, 208.
Pointe-du-Lac, 25.
Poirier, 249, 433.
Politique, 69, 71, 80 à 82, 207 à 221.
Pommier (famille), 56, 57.
Pompe à incendies, 450, 451.
Pontbriand (Mgr), 41 à 43, 111, 112, 114.
Port-Royal, 99 à 101, 104, 109.
Poterie, 345.

Pouget, 290.
Poulin, 17, 19, 25, 87, 212, 461.
Pratte, 212, 252, 330, 385, 387, 433, 462, 471, 491,
492.
Précieux-Sang (Sœurs du), 204, 205.
Préfontaine, 72, 73, 133.
Presbytères, 359, 360, 477, 478.
Prescott, 167.
Présentation de Marie (Sœurs de la), 200, 201.
Prévost, 215, 290.
Prince, 41, 108, 337, 465.
Procession, 464.
Prompt, voir Jolibois.
Prosper (Saint), 231.
Prospérité, 339 à 348.
Proulx, 440.
Providence (Sœurs de la), 195, 196.
Puigibault, 14.

Q

Quarante-heures, 333.
Quatrième rang, 5, 14, 99, 101, 103 à 106, 292, 427,
424, 435.
Quay, voir Dragon.
Québec, 7, 8, 10, 12, 38, 124, 254.
Quemineur, voir Laflamme.
Quartier, 58, 59, 255, 256.
Quevillon, 230, 255.

R

Racine, 185, 487.
Raimbault (abbé), 331.
Ramezay, 11.

Raymond, 95, 341, 347.
Recensements, 17, 55, 89 à 91, 123, 140, 459, 497.
Récollets, 114, 122.
Registres, 140, 141.
Reine (régiment de la), 52.
Religieuses, 189 à 205.
Renaud (abbé), 124.
Rentiers, 91.
Répartitions, 32, 43, 112, 113.
Repentigny, 18, 129.
Richard, 61, 67, 74, 95, 107 à 109, 194 à 196, 198, 212, 252, 271, 416, 430, 436, 438, 441, 448, 455 à 457, 474, 488, 492.
Richelieu (rivière), 1 à 4, 24, 496 : (comté), 207 à 217.
Richelois, 3.
Richer, 74, 143, 152, 153, 182, 192, 210, 212, 227, 436 à 438, 448, 453, 474.
Rigaud, 271, 313.
Rigauville (chanoine), 124.
Rivière-des-Prairies, 18.
Rivière-Ouelle, 352, 355.
Roberge, 401.
Robichaud, 105.
Robitaille, 290, 303, 307, 308, 324, 350.
Robert, voir Morandière.
Rocque, 290.
Rolland, 66, 377, 416, 436, 437, 439 à 442.
Ronde (de la), 8.
Rousseau, 68, 229, 231, 322.
Roussford, 396.
Roux, 278.
Roxton, 263, 265.
Roy, 82, 95, 105, 341, 349, 417, 473, 486.
Royal-Roussillon, 49.
Royer, 48, 473.

Rozand, 75.
Rues, 88, 89, 92 à 95, 457.
Rustique (saint), 35, 36.

S

Sacristie, 231.
Saint-Albert, 270.
Saint-Aimé, 84, 261, 266.
Saint-Amour, 492.
Sainte-Angèle-de-Monnoir, 74.
Sainte-Anne (de Bellevue), 354 ; (des Plaines), 237.
Saint-Antoine-sur-Richelieu, 13, 32, 34, 42, 43, 70, 73
à 75, 81, 82, 85, 92, 111, 121, 122, 128, 130, 131,
240, 320, 382, 409, 323, 459.
Saint-Aubin, 77, 83, 194.
Saint-Barnabé, 73, 74, 356, 382.
Saint-Bernard (Mère), 64, 103, 104, 179, 185, 191, 192.
Saint-Bouiface, 270.
Sainte-Catherine (rue), 94, 95.
Saint-Césaire, 70, 73, 249, 263, 264, 406.
Saint-Charles-sur-Richelieu, 1, 5, 30, 37, 38, 42, 47,
69, 72, 81, 82, 121, 212, 263, 305, 307, 333, 320,
380, 417, 422, 433 ; (rue), 94.
Saint-Christophe (rue), 94.
Saint-Damase, 74, 264.
Saint-Denis, voir Leguay.
Saint-Denis-de-Kamouraska, 256.
Saint-Dominique-de-Bagot, 225.
Sainte-Edwige, 262, 272.
Sainte-Elizabeth (rue), 95.
Saint-Fabien-de-Rimouski, 85.
Sainte-Foye, 52.
Saint-François, voir Messier ; (rue), 94.
Sainte-Genève, 272.
Saint-Georges, voir Laporte.

-
- Saint-Germain, 17, 19, 77, 82, 83, 89, 112, 252, 346,
382, 392, 393, 431, 473.
Saint-Gervais, 256.
Saint-Grégoire-de-Nicolet, 351, 352.
Saint-Herménégilde, 262.
Saint-Hilaire, 268, 305, 331.
Saint-Hubert (rue), 94.
Saint-Hugues, 74, 264, 271.
Saint-Hyacinthe, 5, 6, 64, 66, 71, 72, 81, 90, 207, 208,
217, 118, 240 à 242, 252, 264, 267, 283, 305, 382,
406, 417, 421.
Saint-Jacques (famille), 80, 252, 264, 322, 427, 430,
435, 448 à 450, 488.
Saint-Jean (famille), 67, 70, 71, 73, 488 : (ville), 165,
187, 451, 446.
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, 331.
Saint-Jérôme, 85, 249.
Saint-Joachim-de-Shefford, 495, 496.
Saint-Joseph (rue), 95 : (Sœurs), 203, 493 : (union),
455.
Saint-Jude (famille), voir Aveline ; (paroisse), 68, 264,
266, 356.
Saint-Laurent (paroisse), 78, 84, 272 ; (rue), 95.
Saint-Liboire, 270.
Saint-Louis-de-Bonsecours, 266.
Saint-Luc, 306, 350, 351, 353.
Sainte-Madeleine, 270.
Saint-Marc, 82, 90, 280, 305, 320, 354, 355.
Saint-Marcel, 73.
Sainte-Marthe (Sœurs de), 203, 204.
Saint-Martin (famille), 26, 53, 78, 85, 458 ; (paroisse),
84.
Saint-Michel, voir Messier.
Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie (Sœurs des), 199,
200.

-
- Saint-Onge, 157, 209, 226.
Saint-Ours (paroisse), 5, 18, 27, 45, 81, 104, 170, 208, 240, 266, 305, 380, 382, 402, 422, 423 ; (famille), 11, 209.
Saint-Paul, 75.
Saint-Philippe-d'Argenteuil, 259.
Saint-Philippe-de-Laprairie, 323.
Saint-Pie-de-Bagot, 264, 268.
Saint-Pierre (rue), 94.
Saint-Robert, 266, 310.
Saint-Romain, 268.
Sainte-Rosalie, 74, 264, 265.
Sainte-Rose-de-Laval, 129.
Saint-Simon-de-Bagot, 74, 266.
Saint-Théodore, 268.
Saint-Thomas (rue), 94.
Saint-Timothée, 460.
Saint-Valérien, 264.
Saint-Venant, 266.
Saint-Viateur (île), 93.
Sainte-Victoire, 310.
Salle publique, 308.
Saucier, 220.
Sauveur, 438.
Séguin, 476.
Selliers, 345.
Servants de messes, 56.
Sherbrooke, 265.
Sicard, 491, 492.
Simon, voir Cimon.
Sincennes, 106, 343.
Site, 6.
Sœurs Grises de Montréal, 190, 191.
Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, 180, 195 à 199, 473 à 477.

Soly, 74.
Sorel, 4, 6, 85, 166 à 168, 208, 261, 263, 266, 268, 309,
310, 423.
Soupirant,
Springer, 476.
Steiger, 67, 70, 232.
Stukely, 261.

T

Tableau, 354, 357, 359.
Tableaux, 118, 237 à 239.
Taché, 257.
Taschereau, 94, 171, 216, 311, 312.
Taupier, voir Vigeant.
Télégraphe, 452.
Téléphone, 452.
Terrebonne, 446.
Tessier, 66, 487.
Tétreau, 67, 75, 193, 226.
Têtu, 441.
Thavenet, 284.
Thibodeau, 109, 191, 216, 252, 341.
Thomelette, 252, 345.
Thuot, 191.
Tilly, voir Le Gardeur.
Tonnancour (de), 210.
Tourigny, 496.
Tourtes, 1.
Tracy (marquis de), 3.
Troisième rang, 5, 14, 429.
Trois-Rivières, 356, 357.
Trudeau, 438.
Trudel, 226.
Tuques, 452.
Turcotte, 486.

U

Upton, 266.

V

Valin, 293, 297, 439.

Vallée, 290, 417.

Vandandaigue, voir Gadbois.

Varenes, 18, 24, 146.

Varin, 44.

Vaudreuil (gouverneur), 88 ; (paroisse), 313, 446.

Vaudry, 157.

Verchères, 382, 400, 446.

Vestreaux, 452.

Vérole (petite), 51.

Véronneau, 43, 112, 473.

Vézina, 198, 204, 270 à 273, 431.

Viateurs, 180, 253, 271, 483 à 489.

Viau, 352, 357.

Vigeant, 32, 61, 113, 143, 149, 150, 260.

Viger, 79, 80, 209, 374.

Village, 87 à 95.

Vincent, 192, 474.

Visites pastorales, 41, 42.

Vitré (de), 8.

Voie ferrée, 339.

Voltaire, 213.

Voyer, 325.

W

Washington, 12, 163.

Waterloo, 265.

Weir, 381, 384 à 387.

Wetherall, 479, 380, 406, 409.

Wolf, 226.

Worcester, 259, 262.

Y

Yamaska, (route), 5, 94 ; (comté), 208 : (rivière), 5,
174 ; (paroisse), 210.

Youville (abbé), 45, 283 ; (Mère), 45.

Z

Zénon (saint), 231.



TABLE DES GRAVURES.

<i>Plans</i>	
Saint-Denis et ses environs.....	24
Paroisse de Saint-Denis.....	40
Bourg de Saint-Denis.....	72
Village actuel de Saint-Denis.....	88
Terrain de la fabrique de S.-Denis.....	216
Champ de bataille de S.-Denis.....	392
<i>Eglises de Saint-Denis</i>	
Première.....	56
Deuxième.....	136
Troisième et actuelle.....	216
<i>Presbytères de S.-Denis</i>	
Premier.....	56
Deuxième.....	360
Troisième et actuel.....	456
<i>Curés de Saint-Denis</i>	
L'abbé Cherrier, 2e.....	136
“ Bédard, 4e.....	360
“ Demers, 5e.....	360
“ O'Donnell, 6e.....	456
“ Michon, 7e et actuel.....	496
<i>Prêtres originaires de Saint-Denis</i>	
L'abbé P.-M. Mignault.....	184
Les abbés Paré.....	248
Les abbés J.-E.-N. et C.-A. Mignault.....	248
L'abbé et le R. P. Guy.....	248
Les abbés et le R. P. Leblanc.....	264

L'abbé Dérome.....	280
“ Laflamme.....	280
“ Guertin.....	280
“ Gravel.....	280
R. P. Richard.....	280
Les abbés et le R. P. Vézina.....	296
<i>Couvents de Saint-Denis</i>	
Premier.....	152
Deuxième et actuel.....	152
<i>Religieuses originaires de S.-Denis</i>	
Mère Saint-Bernard.....	184
Sr Sainte-Eléonore.....	200
Sr M.-Aurélie.....	200
Sr Richard.....	200
Sr Antoine-de-Padoue.....	200
Sr Saint-Zéphirin.....	200
Sr Aimée-du-Sacré-Cœur.....	200
<i>Maires de Saint-Denis</i>	
Bourdages, Saint-Jacques, Pierre Paradis, Cordeau, Maillet.....	408
Frédette, Richer, Mignault, Bonin, Gareau, Phaneuf, F.-X. Paradis, Dr Richard Archambault, Jalbert.....	440
<i>Edifices de Saint-Denis</i>	
Hôtel Dragon.....	120
Banque.....	120
Résidence du Dr Richard.....	120
Bureau de poste.....	120
Résidence d'Omer Huard.....	120
Résidence de Delle G. Cordeau.....	120
Collège classique.....	232
Manoir.....	328
Forteresse Saint-Germain.....	376
Hôpital.....	472
Collège commercial.....	472

<i>Divers personnages</i>	
ChAMPLAIN sur le Richelieu.....	8
J.-B. MIGNAULT.....	184
Nelson.....	376
Directeurs du collège commercial.....	488
<i>Événements de 1837 à Saint-Denis</i>	
Nelson.....	376
Forteresse Saint-Germain.....	376
Plan du champ de bataille.....	392
David Bourdages.....	392
<i>Famille Mignault</i>	
Jean-Basile Mignault.....	184
L'abbé P.-M. Mignault.....	184
Mère Saint-Bernard.....	184
Les abbés J.-E.-N. et C.-A. Mignault	248
Dr H.-A. Mignault.....	424
<i>Divers</i>	
Vues du village de S.-Denis.....	104
Assignat de la distillerie de S.-Denis.....	344

